LIBRARY OF PRINCETON
JUN 3 - 1931
THEOLOGICAL SEMINARY
SCB
3167

J. F. Vanvitelli Brescia 1802

TRAITTE' DES RELIQVES:

ou,

ADVERTISSEMENT TRES-vtile du grand profit qui reuiendroit à la Chrestienté, s'il se faisoit inuentaire de tous les Corps Saincts & Reliques, qui sont tãt en Italie, qu'en France, Alemagne, Espagne, & autres Royaumes & pays. Par I. Caluin.

AVTRE TRAITTE' DES RELIQVES Contre le Decret du Concile de Trente, traduit du Latin de *M. Chemnicius.*

INVENTAIRE DES RELIQVES de Rome : mis d'Italien en françois.

RESPONSE AVX ALLEGATIONS de Robert Bellarmin Iesuite pour les Reliques.

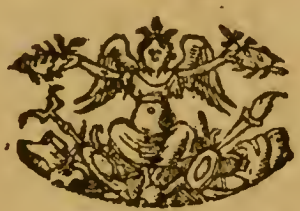

A GENEVE,
Par Pierre de la Rouiere.

M. D. XCIX.

PREFACE AV LECTEVR.

QVAND les docteurs de la pretendue Egliſe Romaine, aſſaillis en ces derniers temps par la doctrine de verité, ont ſenti qu'ils ne pouuoyent garder les bouleuars de tant de fauſſetez eſtablies entr' eux ſur les principaux poincts de la Religion, ils ſe ſont auiſez de deux expediens: l'vn de faire vn rempar de tout ce qu'ils ont peu ramaſſer de l'Antiquité, pour faire acroire que la force eſtoit de leur coſté: l'autre, (qui a eſté comme leur citadelle & derniere retraitte) que leur Egliſe ne peut errer. Sur ces deux fondemens ils ont redreſſé (ce leur a ſemblé) toutes leurs cõtrebatteries. Au

regard du premier, ils ont eſté ſoigneux de cueillir tout ce qu'ils rencontrent es docteurs anciens: & ſi toſt qu'ils trouuẽt le mot de ſacrifice, de Saincts, de merite, &c. ils crient victoire, ſans vouloir iamais conſiderer que c'eſt d'Analogie de foy, de reigle de croyance, de communiõ de l'Egliſe auec ſon Chriſt, de but de l'Eſcriture Saincte tant en la Loi qu'en l'Euangile, de l'intention des anciens docteurs, de l'examen de leurs eſcrits: ains ſe contentent de faire haut ſonner ces mots de Peres, d'Antiquité, d'Egliſe Catholique. Non contens de cela, ils accuſent les Egliſes Chreſtiennes d'auoir ſauté depuis le ſiecle des Apoſtres iuſques au preſent, d'eſtre ſans conformité quelconque de doctrine & de diſcipline auec toute l'Antiquité depuis quinze cẽs ans. Or quand vn ſeul Chreſtien reſpondroit auiourd'hui au plus ſuffiſant de toute ceſte bande, que les Prophetes & Apoſtres

stres, ſont les docteurs de l'Egliſe de Dieu, que les Eſcrits de tous ceux qui ſont venus depuis ne ſont la reigle de no ſtre foi, qu'es liures des Anciens y a infiniès choſes qui ont beſoin de ſupport & de benigne interpretation: que la doctrine des Egliſes Chreſtiennes eſt fondee en l'authorité des liures Canoniques du vieil & nouueau Teſtament, & a de beaux & ſolides teſmoignages en l'Antiquité vrayement Orthodoxe: au cõtraire & la doctrine & les ceremonies de la Papauté ſont nouuelles, ou parees d'vne antiquité deſchiree, mal appliquee, & pirement entendue: apres auoir violenté & torturé les anciens, pour leur faire rendre teſmoignage à menſonge, comme ſi c'eſtoit verité, ils adiouſtent le deuxieſme article, que leur Egliſe ne peut errer: duquel erreur ſont nees les monſtrueuſes ſuperſtitions, Idolatries & confuſions de la Papauté. Ce

que nous monſtrons en ce recueil: où il appert que ceſte vanterie du conſentement de l'Antiquité a en ce point des Reliques des Saincts, & que le Pape qui les canonize ne peut errer, eſt ridicule & deteſtable. Le Seigneur diſoit iadis par Ezechiel (chap. 16. v. 15. à Ieruſalem,) Tu t'es fiee en ta beauté, & as paillardé à cauſe de ta renommee: *& longtemps auparauant par Iſaie, ch. 63.* v. 10. Ils ont eſté rebelles & ont contriſté l'eſprit de la Saincteté de l'Eternel, dont il leur a eſté tourné en ennemi, & lui meſme a bataillé contre eux. *Ce mal eſt auenu à l'Egliſe viſible, à laquelle auoit eſté dit* que Dieu chemineroit au milieu d'icelle, que ſon tabernacle y ſeroit planté à touſiours, que ſon nom ſeroit en Ieruſalem, qu'il l'auoit ſanctifiee, afin d'y demeurer à iamais. *Voila des promeſſes excel-*

excellentes mais conditionnelles : car Dieu auoit adiouſté : Ie ſerai voſtre Dieu, ſi vous me ſeruez, ſi vous cheminez en mes voyes & commandemens, ſi vous me demandez conſeil, ſi vous m'honorez, &c. Sinon, Ie vous admoneſterai par mes verges de retourner à moi. Si vous faites autrement, ie reietterai le peuple qui aura reietté ma loy, ie chaſſerai Iuda bien loin de ma preſence, comme i'ai reietté Iſrael: & reprouuerai la Cité de Ieruſalem que i'ai eſleüe, & la maiſon de laquelle i'ai dit, Mon nom ſera là. *Ces reproches ſe trouuent ſouuent es Prophetes à ce peuple qui auoit des promeſſes tant excellẽtes* : Vo⁹ auez dit au bois, Tu es mon pere, & à la pierre, Tu m'as engendré: vous vous eſtes proſtituez ſous tout arbre fueillu: vous m'auez a-

bandonné par iours innombrables: Vous auez eu des dieux, ſelon le nombre de vos villes,& des autels,pour Baal, ſelõ le nõbre de vos rues:Iſrael n'eſt point ma femme,ni moi sõ mari:qu'elle oſte ſes adulteres, qu'elle ſe repente,&c. Iuda a pollué ma ſainɛteté,& s'eſt marié à la fille d'vn Dieu eſtrange. *Ia n'eſt beſoin repreſenter quatre fois autant de pareilles plaintes contenues es prophetes touchant l'Egliſe ſous la Loi.Mais de celle qui a eſté ſous l'Euangile & apres le temps des Apoſtres, Origene diſoit en la 6.homelie ſur Ezechiel,* Que Dieu a eſté pere de la cité, tandis qu'elle n'a point erré, mais quand elle s'eſt deſtournee de lui, l'Amorrheen eſt ſon Pere, nonpas Dieu. Tandis qu'elle n'a point erré,le S.Eſprit a eſté ſa mere:mais ſa mere a eſté Hethienne,

lors

lors qu'elle a quitté le droit chemin. Et ce qui a eſté dit de Ieruſalem apartient (*dit-il vn peu apres*) à ceux de l'Egliſe Chreſtienne. *Et Baſile ſur le premier chapitre, d'Eſaie diſoit*, Que de ces Egliſes qui contaminent la pureté des Sacremẽs & de la doctrine, peut eſtre dit ce qui eſt cõtenu au Prophete, comment eſt deuenue paillarde la cité fidele? *Et S. Ambroiſe ſur S. Luc, liu. 6. chap. 9.* S'il y a quelque Egliſe qui reiette la foy, il faut l'abandonner. *Quand on propoſe aux aduerſaires ce paſſage de Chryſoſtome en la 46. homelie ſur S. Matthieu*, Celui ne ſort pas de l'Egliſe, qui en ſort corporellement, mais qui delaiſſe ſpirituellement les fondemens de la verité de l'Egliſe. Nous nous ſommes (*adiouſte-il pour lui & pour nous*) departis de lieu d'auec nos aduerſai-

res,& eux de foi d'auecques nous: Nous auõs laiſſé chez eux les fondemens des parois: eux ont laiſſé chez nous les fondemens des Eſcritures: *eux ſe cachent dedans leur citadelle, d'où ils crient, L'Egliſe Romaine ne peut errer, equiuocquans ſur le mot d'Egliſe, de Romaine, & d'errer. Mais ſans toucher à preſent ni à ces paralogiſmes, ni à autres non moins pernicieux, ie leur ramenteurai que ce priuilege apartient ou à la perſonne des Papes, qu'ils appellent ſucceſſeurs de ſainct Pierre, ou à leur ſiege & Egliſe. Si à leurs Papes, que feront ils de ceux qui ont eſté idolatres, heretiques, infideles, profanes? deſquels Platine diſoit, qu'à* peine peut-il reſter aſſez de miſericorde en Dieu pour les Papes: *& Petrarque*, que le plus grand mal qu'on puiſſe ſouhaitter à vn homme, eſt qu'il ſoit Pape. *Il y a plus de*

ſix

ſix cens ans qu'en plein Concile tenu à Rheims, Arnoul Eueſque d'Orleans, lequel y preſidoit dit, Celle qui nous produiſoit des Leons, des Gregoires, & des Gelaſes, &c. nous produit auiourd'hui des monſtres de toute impieté. *Et Sainct Bernard au Sermon de la conuerſion de S. Paul:* Ceux, Seigneur, ſont les premiers à te perſecuter, qui ſemblẽt tenir la primauté en ton Egliſe. *Gerſon auſſi en diuers endroits eſcrit*, Que le Pape peut errer, peut abuſer de la puiſſance à lui commiſe, à la deſtruction de l'Egliſe, peut la proſtituer & opprimer, peut tomber en ſchiſme, en hereſie, en idolatrie: auquel cas il peut eſtre redreſſé par le moindre Laic alleguant l'Euangile, reprimé & depoſé par vn Concile, repreſentant l'Egliſe, laquelle peut ſubſiſter

ſans Pape, ſans ce chef miniſteriel, & ne lairra pas d'eſtre touſiours cõduite par Chriſt, le vrai eſpoux de l'Egliſe. Et n'eſt pas dit, quand vous ſerez aſſemblez au nom de Pierre, ou du Pape, mais en mon nom, & ceſte doctrine (dit-il) iuſques ici a deſpleu à pluſieurs: mais les Conciles de Conſtance & de Baſle ont deliuré l'Egliſe de ceſte treſpernicieuſe hereſie, qui eſtabliſſoit le Pape ſur l'Egliſe.

Or ſi ce priuilege de non errer en la foy eſt donné à leur Egliſe Romaine repreſentee par le Concile Oecumenique de Trente, ils ſe ſouuiendront premierement du dire de S. Auguſtin, qu'vn Cõcile plenier ou general de tout l'Vniuers eſt corrigé par l'autre. *Ce qui preſupoſe erreur. Si vn de tout l'Vniuers, à plus forte raiſon vn de l'Egliſe Latine, & d'vne partie de l'Europe.*

pe. Ils ſe ſouuiendront en apres que les Conciles de Conſtance & de Baſle rangent le Pape auec les autres Eueſques, diſent que tous Eueſques ſont ſucceſſeurs des Apoſtres, ſucceſſeurs de S. Pierre meſme. *Que le Cardinal Cuſan tient que* les degrez de maiorité & de minorité ne ſont que de droit poſitif, *& que* le Pape n'eſt que Miniſtre de l'Egliſe. *Durand ſurnommé le Speculateur, au liure des Cõciles tiltre 27. eſcrit* qu'il deſeſpere du ſalut de l'Egliſe Romaine: & que la predictiõ d'Eſaie eſt verifiee en elle, deuenue repaire des dragons & des Diables. *Sãs m'arreſter aux iuſtes inuectiues de Iean de Sarisberg, Eueſque de Chartres l'an* 1150. *de Nicolas Oreſme, l'an* 1360. *I'ameneray ces Docteurs à l'eſchole des vierges. Qu'ils eſcoutent Saincte Mathilde, laquelle diſoit il y a plus de* 400.

ans, Que l'Egliſe Romaine, qui de long temps apoſtatoit de Chriſt occultement, eſtoit proche d'en apoſtater tout à deſcouuert. *Et ſaincte Elizabet, canonizee par le Pape*, Que le chef de l'Egliſe crie: mais que les membres ſont morts: Que le ſiege Apoſtolique eſt aſſiegé d'orgueil, & fait errer ſes troupeaux. *Le Cardinal d'Alliac, qui eſtoit au Concile de Conſtance, en ſes poſitions diſpute expreſſemẽt*, Que l'Egliſe eſt liee à l'Eſcriture: que la Romaine peut errer, es choſes de la foy: que c'eſt vn commun dire de ſon temps, Que l'Egliſe eſt venue à tel eſtat, qu'elle n'eſt plus digne d'eſtre gouuernee que par les reprouuez. *Son diſciple Gerſon diſoit*, Que ſi lon ne peut reformer l'Egliſe à telle forme qu'elle eſtoit du tẽps de Chriſt & de ſes Apoſtres,

au

au moins doit on la ramener en l'eſtat où elle eſtoit l'an 300. du temps de Sylueſtre, 1. *Au traitté de l'examen des doctrines il tient*, qu'vn laic, meſmes perſonne priuee, ſe peut oppoſer à tout vn Concile general ſe deſuoyant de la foi, ou de l'Euangile, s'il a paſſage de l'Eſcriture en main. *Et l'Abbé Panorme dit le meſme ſur le chap.* Signif. Ext. de Elect. *Ailleurs, ſur le tiltre* de Sent ẽt. excom. *il maintient que* l'Egliſe Romaine peut errer, meſmes es articles de foi, veu qu'elle n'eſt que particuliere. *Rapportant à cela pour preuue le Can.* à recta 24. *q.* 1.

A bon droit donques, les Docteurs Caluin & Chemnicius ſe ſont oppoſez aux decrets du Conciliabule de Trente, & ont prouué qu'il s'eſt deſuoyé de la foy Chreſtienne: cõme leurs diuers eſcrits en font preuue. En ce recueil nous propo-

ſons ce qu'ils ont eſcrit expreſſément touchant les Reliques. Caluin en d'autres endroits de ſes œuures a traité par ci par là de ce poinct: mais pour le preſent il nous a ſuffi de repreſenter ce qu'il auoit comprins plus amplement. Nous y auõs adiouſté outre l'Inuentaire des Reliques de Rome, vne briefue reſponſe à Bellarmin Ieſuite touchant ce poinct: Auquel nous rapporterons pour la fin de ceſte preface ce que diſoit Chryſoſtome, L'ignorance des eſcritures a engẽdré les hereſies. *faute de conſiderer les Sentences & exemples propoſez au vieil & nouueau Teſtament touchant l'eſtat des morts au Seigneur, on a inuenté l'adoration des Reliques des corps pour laiſſer les vrayes, aſſauoir la voix du S. Eſprit encloſe & viuante es eſcrits des ſeruiteurs de Dieu, & l'odeur de leur ſainte vie en laquelle ils ont adoré en eſprit & verité le Seigneur, & cerché le*

royaume,

royaume d'icelui arriere de toutes choſes periſſables: commettant les corps & veſtemens d'eux & de leurs ſemblables au ſepulchre & à la terre: ſans cercher ſaint ni benediction qu'en Ieſus Chriſt leur eſperãce. Ce qu'eſtãt monſtré par le menu ci apres, reſte de vous prier, lecteur, de fueilleter ces traités d'vn bout à autre, nõ point comme poſſedé de preiugez, mais cerchant à entendre, aprendre & diſcerner. Qui fermera les yeux à la lumiere, demeure en aueuglement iuſques à ce que Dieu lui face conoiſtre ce peché. Qui s'obſtinera contre la verité, ſente la force du Dieu de verité. Mais qui donnera gloire à Dieu, ſoit fait participant de ſa grace & gloire eternelle, Amen. fait ce 25. iour de Septembre 1599.

TABLE DES CHOSES PLVS REMARQVABLES CONTENVES au present liure.

LA verge d'Aaron en trois lieux, & de ses pieces en autre part. p.68.l.20. & 21.

Des os d'Abraham p.68.l.16.

Le corps de S.André.p.55.l.8. & l.14. sa teste, vne de ses espaules,& vn bras.ib.vn de ses pieds. p.56.l.1.

Deux corps de S.Anne. p. 57. l.30.

Deux testes d'elle mesme p.65 l.16.

Vn de ses bras l.8.

Deux corps de S. Antoine. p. 65.l.16.

Vn de ses genouïls & autres de ses Reliques. l.22.

Membre de cerf supposé & adoré pour vn bras de S.Antoine. 8.11.

Dents de S.Appolline,apportees à pleins tonneaux au Roy d'Angleterre. p.137.l.18.

Les douze peignes des Apostres. p.57.l.15

L'Arche de l'Alliance p.68.l.17

Ruse du Diable pour rendre les Atheniens idolatres, enuers les os de Theseus. p.124.l.1.

S.Augustin mal allegué par Bellarmin pour defendre l'adoration des reliques. p. 189.& 191.

Sentence de S. Augustin touchant les reliques des Saincts p.103.l.19.

B

TRansportement des os de Babylas. p.117.l.20.

Le corps de S.Barthelemi. p. 55.l.13.&19.Sa peau l.22.Vne de ses mains.p.56.l.4.Vn autre sien membre l.6.Vn sien doigt. l.7

Basilides Heretique niât qu'il fust neccessaire souffrir pour Christ. p. 111.l.15

Meschante imagination de Bellarmin touchant les Israelites. p.174.l.15

Bellarmin auoüant & puis reiettant S.Ambroise & Gregoire Nysséne. p.173.l.2.

C

CAians Heretiques nians la resurrection. p. 111. l.25.

Dents de Iesus Christ. p.11.5

Ses cheueux. ibid.

Son prepuce à Charroux.ibid. à Rome. ibid.27.à Hyldesheim. p.73.l.15

Sang de Christ en diuers lieux p.12.5.

Sang de Christ meslé auec l'eau comme il saillit de son costé. p.12.l.12

La creche de sa natiuité. 12.25

Son drappeau. ibid.

Son berceau. ibid.

Sa chemise. ib.

L'autel de sa presentation.13.1

La colomne où il s'appuyoit au temple en disputant.14.5

Les hydries ou cruches où estoit

stoit l'eau qu'il changea en vin, en diuers lieux, & cõment conueincues de fausseté p. 14.15
Ses soulliers. 15.17
Le vin de larchitriclin. 15.8
La table où il fit la derniere Cene. 15. 26. comment fausse 16.5.10. du pain de sa derniere Cene. 15.28
Le cousteau dont fut couppé l'aneau paschal. 15.30
La couppe de sa derniere Cene en trois diuers lieux p. 16.1.10
Le plat où fut mis l'agneau paschal, en trois diuers lieux. 17.3
Linceul duquel il torcha les pieds à ses Apostres multi[illegible] plié. 17.10
Le mesme linceul auec le signe du pied de Iudas. ibid.
Du pain dont furẽt repeus les cinq mille hommes. 17.25
Le rameau de pasques fleuries 18.7
De la terre où il auoit ses pieds assis quand il ressuscita Lazare. 18.13
La croix où il fust pendu, horriblement multipliee. p. 19. & 20. comment conuaincue de faussẽté. 20. 4. le tiltre que Pilate y fit mettre, en deux lieux. 21.13.
Combat touchãt les clous dõt il feut attaché. p. 22
Combat touchant le fer de la Lance dont il eut le costé percé. p. 23
Infinies pieces de sa Couronne d'espines. p. 23.1.15
La robe de pourpre dont Pilate vestit nostre Seigneur Iesus Christ. 24.12
La robbe sans cousture de nostre Seigneur. p. 24.1,27. cõment conuaincue de faussẽté p. 25.1.20
Les dez dont sa robe fut iouee au sort 25.1.15. comment cõ uaincus de faux ib.18
Quelle estoit anciẽnement la maniere de tirer au sort p. 26.1.20
Le suaire. p. 27.1.1. grand combat entre les papistes touchant icelui. ib.10. comment c'est vne piece falsifiee. p. 29 & 30.20
Couurechef dont les Papistes disent auoir esté couuertes ses parties hõteuses p. 27.5.&7
Le Roseau qui fut mis en sa main 31.1.14
L'espõge auec laquelle on mit le fiel & la myrrhe à sa bouche p. 31.1.18
Des deniers que Iudas receut pour le trahir p. 31.1.29
Degrez du pretoire de Pilate miraculeux 32.1.14
La colomne à laquelle il fut attaché quand on le fouetta 32.19
La queue de l'asne sur lequel il fut porté p. 32.1.31
Vn morceau du poisson rosti qui lui fut presenté par S. Pierre p. 35.1.27. de son sang miraculeux 36.1.7
Le S. Caniuet p. 36.1.15
La forme de ses pieds p. 36.1.25
La forme de ses fesses 37.1.7
Image de Iesus Christ. 37. 24 25.26.& 38.7.
Larmes de Christ 40.4
Que l'Escriture S. n'approuue point l'adoration du sepulchre & des franges de la robe de nostre Seigneur, comme pretẽd Bellarmin p. 183.8
Que les Chrestiens sont subiets à idolatrie, contre Bellarmin p. 177.1.12
Fables touchant le transportement des reliques de Chrysostome p. 119.1.15
Cierges, partie du seruice des Payens p. 124.1.30
Cierges allumez autour des

reliques des saincts p.127. l.20
Defence de Bellarmin pour les cierges, refutee p.186. 187.& 188
Que les Cœmitieres des anciens Chrestiens estoyent leurs temples & lieux des sainctes assemblees p.109. l.23
Constantin, premier autheur de l'adoration des reliques p.115.& 117
Constantin mal allegué par Bellarmin pour patron des reliques p.165
comment l'Escriture saincte parle des corps des fidelles tels qu'ils sont par grace en foi & esperance deuãt Dieu p.87.l.20.&c.
Sentence de l'Escriture saincte touchant les corps morts des enfans de Dieu p.85. 86.& 87
La croix qui apparut à Constantin 38.20
Crucifix parlans 39.18
Miracles des Crucifix 39.5

D

DEscription des funerailles de Demetrius. p.116
Le corps de S.Denis en deux lieux p.60.l.20
L'office des Diacres p.63.l.28

E

QVe le miracle des os d'Elisee ne sert de rié pour establir la veneratiõ des reliques p.94.l.15.&c,
Passage du Prophete Esaie, mal allegué par Bellarmin pour la deffense des reliques p.170.l. 22.& 171
Plumes du S.Esprit. p.137.l.30
L'Escriture S.pourquoy appellee canonique. p.80
Vn corps entier de S. Estiene p.61.l.9. Sa teste. l.10. Les pierres dont il feut lapidé l. 20. & 25
Fausse interpretation donnee par Bellarmin au mot ἐθελοθρησκία. p.184.l.20
Condamnation des Eunomiãs touchant le mespris des corps & os des Saincts p. 113.l.19.

F

DEux corps de S.Ferreol.p. 67.l.24.

G

QVe le decret du Concile de Gangres touchant les reliques ne faut ne pour maintenir l'adoration d'icelles p.112.l.15.&c.
Trois corps de S.Geruais p. 64.l.5
Deux corps de S.Gilés p. 64.l.12.
Deux corps de S. Guillaume auec deux testes de superabondant p.67.l.15

H

LE corps de S.Heleine auec vne teste de superabondant. p.66.l.12
Deux corps de S.Hilaire p.67 l.3
Deux corps de S.Honorat.p. 67.l.9
Des os de Iacob p.68.l.16
Le corps de S.Iaques le mineur p.55.l.9.& 16
Le corps de S.Iaques le maieur p.55.l.8.sa teste,& vn de ses bras p.56.& 15
Les os de S.Iean Baptiste 47.5 Sa teste. ib.10.son visage auec les autres parties de sa teste. ibid.20.25.le derriere. ibid.30.sa ceruelle.47.32.au-

ere partie de sa teste. 48.l.5. 6.&c. Sa mascheire ibi. 3. Vn bout de sõ oreille, son frõt, & de ses cheueux. ibid. son bras. l.29. le doigt dont il monstra Iesus Christ. p.49.5. preuue comme il est supposé. l.10. multiplié en six. ibid. les cendres de son corps. p. 50.l.13. vn de ses souliers l. 24. Sa haire. l.29. son autel. p. 51.3. l'espee dont il fut descapité. l.7. le linceul qui fut estendu sous lui. l.10

Le Calice de S. Iean l'Euangeliste p.56.l.30.& p.57.l.4. son hoqueton, sa chaine, & son oratoire l.5

Reliques du prophete Ieremie adorees par les payens d'Egypte p.120.l.10

Reliques des Innocens p.62. l.10

Des os d'Isaac p.68.l.16

Ionas faussement allegué par Bellarmin. p.165.l.28

Du transportement des os de Ionathan p.99.l.5

Les chaussetes de S. Ioseph. 42. 15. ses os & ses pantoufles 45.25

Que le transportement des os du Patriarche Ioseph, nous peut fournir matiere pour refuter la veneration des reliques p.96

Le corps de S. Iude p.55.l.9& 17

Condamnation de Iulian touchant le mespris des os & corps des Saincts p.113.l.10

Que les questions dont les Papistes disent Iustin estre autheur, lui sont faussement attribuees p.128.l.6.&c.

L

DEux testes de S. Lambert p.67.l.30.

Le corps de S. Laurent. p.62. l.27. vn vaisseau plein de sa chair grillee, l. 30. deux phioles l'vne de son sang, l'autre de sa graisse. ibid. Son bras &' de ses os p.63.l.1. La grille sur laquelle il fust rosti l.5. vne piece d'icelle grille l.7. des charbons l.14.&p. 138. la seruiette dont l'ange torcha son corps ibid. Sa tunique l.18. vne sienne espaule p.139.l.12

Trois corps de Lazare p.58. l.11.

Trois corps de S. Loup. p. 67. l.23

Luther condamnant les reliques, mal censuré par Bellarmin p.167.l.14

M

LA teste de la Magdeleine 9.5

Deux corps de Magdeleine sœur de Lazare. 58.l.22. Sa teste à part auec son *Noli me tangere.* l.25

Vne coste de S. Margueritte p.61.l.30.

Cheueux de la vierge Marie 40.25. de son laict. ibid. 29 vne de ses chemises 41.30.& 42.1. deux de ses couurechef ibid. 15. son fronteau p. 42. l.32.

Sa ceinture 43.3. Sa pantoufle ibid. 5. l'vn de ses souliers ibid. deux de ses peignes ibid. 17. l'aneau de ses espousailles 42. 20. Ses robes ibid. 30.&. 44.1

De ses images peintes par S. Luc. 44.10.25

Le corps de S. Matthieu p. 55.l. 11. vn de ses bras p. 56. l. 20. deux testes l.22 vn autre sien bras. p.144.l.3

Les corps & os des Martyrs en-

feuelis non pas adorez. p. 105.l.28.aſſemblees es ſepulchres d'iceux p.106.l.20.
Aſſemblees au iour natal d'iceux pourquoy inſtitueesib. & 108.l. 10. maintenues par le Concile de Gangres. p.11. l.28.& 112.l.10
Pourquoy anciennement les fideles eſtoyent ſoigneux de retirer les corps de Martyrs p.72.l.15.&c.
Pourquoy quelques anciens heretiques ont eſté condãnez au fait concernant les reliques des martyrs p. 111. l.7.
Où eſtoyent miſes les reliques des Martyrs p.120. l.10.
Le Martyre honoré en l'Egliſe ancienne p.105.l.15
Le corps de S. Matthias p. 55.l. 10.trois de ſes corps l. 23. ſa teſte & vn de ſes bras en autre part l.25
Bellarmin ſe iouant impertinemment du mot de *Memoire* pour maintenir l'adoration des reliques p.169.l.19
Le braquemart & bouclier de S.Michel 46.6
Pourquoi Dieu accompagnoit de miracles la doctrine des Apoſtres p.92.l.3.&c.
Des miracles faits à lombre& attouchemẽt des corps des ſeruiteurs de Dieu p.91.l.15
Des miracles faits es ſepulchres des martyrs. p.118. l.7
Le corps de Moyſe pourquoi caché 3.5
Fauſſe imagination de Bellarmin touchant le corps de Moyſe p.127.l.27
Vaine ſpeculation de Philo touchant le corps de Moyſe p.173.l.8

N

Contes forgez par Nicephore p.119.l.5

P

Le corps de S.Paul p.51.31 ſa teſte. p.52.l.3. vne de ſes eſpaules. l.10.la chaine dont il fut lié p.54.l.24
Pelerinages condamnez par Gregoire de Nyſſe. p.129.& 130.par Claudius paſteur de l'Egliſe de Turin. p.131.l.14. par S.Bernard. ibid.l.28.par S. Auguſtin. p.132.& 133.l.8. par S.Hieroſme & S.Cyrille & par le cinquieſme Concile de Carthage p.133
Deux corps de S.Petronnelle p.65.l. 30
L'ignorance & auarice des Prelats cauſe de l'abus des reliques p.72.l.25
Pierre de ponce adoree pour cerueile de S.Pierre 8.11
Pluſieurs os de S.Pierre p.52.l. 9.ſa ceruelle.l.15. vne de ſes pantoufles l.20.& 24.ſa chere epiſcopale auec ſa chaſuble.p.53.l.9. ſon autel pour dire meſſe.l.26. le couſteau dõt il coupa l'oreille à Malchus.p.54.l.10.ſa croſſe l.12. ſon bourdon. l.17.18.19. le pilier ſur lequel il fut martyriſé l.25
Le corps de S.Pierre. p.51.l. 30 ſa teſte.52.3.vne de ſes dẽts. l.5. ſa machoire, & ſa barbe l.7.
Tombeau de S.Pierre & de S. Paul enſemble p.110.l.3
Le corps de S.Philippe.p.55.l.9
Vn de ſes pieds p.56.l. 11
Condamnation de Porphyre touchant le meſpris des corps & os des ſaincts. p. 113.l.10

R

ABus des reliques du tẽps de S. Augustin p.1.l.19
Idolatrie manifeste en icelles 4.16
Source de l'abus des reliques p.1.21
Articles maintenus par les papistes en la dispute des reliques p.81.l.10. & c. vn sommaire de l'examen d'icelles p.83.l.8
Sentence de l'Escriture S. touchant les corps, les os ou reliques des saincts p.84.& 85.86.87.&c.
Qu'aux descriptions qui sont au vieil & nouueau testament, il n'y a nul rapport auec la doctrine papale touchant l'honneur deu aux reliques p.89.l.27.&c.
Obiection des superstitieux pour l'adoration des reliques p. 88. l. 25, response à icelle ibid. l. 28. &c. autre obiection p.90.l. 28.& p.91
Que les exemples descrits en la parole de Dieu touchant les reliques des saincts nous fournissẽt de response aux obiections des papistes. p.92 l.29.&c.
Que la veneration des reliques estoit inconue à l'Eglise sous le vieil Testament. p.91.l.18.
Du faux & vray honneur des Reliques des saincts p.100
De la canonique & superstitieuse veneration des reliques p.101.l.20
Que la veneration des reliques est repugnãte à l'intercession & merite de nostre Mediateur p.102
Annotations recueillies de l'histoire ancienne touchant les Reliques. p.104.105.&c.
Comment il faut iuger du different des reliques p.104.l.5 commencement progrez & auancement de l'erreur cõcernant icelles p.105.l.5
En quel temps, comment & à quelle occasiõ les superstitions commencerent à se glisser autour des reliques. p.114.l.28.& p.115. &c. & p. 123. l.19.& 128. l. 25.
Ceremonies payenes autour des reliques admises en l'Eglise. p.125.l.3.
Les processions où l'on portoit les reliques des Saincts p. 125. l. 20. les pelerinages, inuocations, attouchemens & baisers d'icelles p.126. l.7 leur esparpillemẽt. ibib. l.25.
Censure des reliques au cõcile d'Eliberis. p.129. l. 7. & & p. 201. l.10.
Reliques condamnees par Vigilantius. p.164. l.15.
Reliques pretendues de Iesus Christ & de tous les autres saincts & Sainctes commẽt manifestemẽt faulses. p.179. l.15.& p. 180.
Sophismes de Bellarmin pour la defence de l'adoration des reliques p.181.l. 25.& p. 182.l.6.
Que l'adoration des reliques ne peut estre nommee que superstition. p.182.l.29.
Qu'il y a idolatrie tout euidente en l'adoratiõ des reliques. p. 185.l.9.&c.
Que les reliques attribuees aux Sainctes sont suppposees. p.191. l. 29.& p.192.&c.
Huict argumens de Bellarmin pour maintenir l'adoration des reliques. p.206. 207. & 208.

S

Des Sages qui adorerent Iesus Christ. p. 59.l.18. leurs corps en deux lieux. p.60.l.10.
Que l'Eglise ancienne laissoit en repos les corps des

Saincts.p.109.l.1.& 110.l.6.
Les ceremonies au transportement & conuoi des corps Saincts pourquoy supportables au commencement. p. 120.l.20.
Comment la memoire des Saincts nous doit estre agreable. p.170.l.4.&c.
Douze colomnes du temple de Salomon 14.5.
Transportement des os du Prophete Samuel.p.117.l.30.
Corps de S.Saphorin en diuers lieux.p.67.l.19.
Du Transportement des os de Saul & de Ionathan. p. 99.l.5.
Quatre corps de S. Sebastien p.64.l.19. deux testes d'iceluy. l. 22. sa ceruelle.l.26. quatre de ses bras.l.26. les fleches dont il feut tiré. p. 65.l.4.
Pourquoy anciennement les sepultures se faisoyent auec plus grand appareil que maintenant.p.71.l.20.
Comment l'Escriture faincte considere les sepulchres.p. 87.l.5.
Que les Israelites n'ont point adoré le Serpent d'airain comme dit Bellarmin.p. 175 l.10.
Miracles faicts par le serpent d'airain faussement allegué par Bellarmin.p.125.l.28.&c comment Bellarmin s'enferre luy mesme quand mesme cela seroit vray. p. 176.l.20.
Deux corps de S. Susanne.p. 66.l.5.

T

LE corps de. S. Thomas. p. 55.l.12.
Decret du Concile de Trente touchant les reliques des Saincts.p.78.& 79.
Commẽt les payens ont traitté les corps des trespassez.p. 84.l.15.

V

VEilles autour desreliques. p.127.l.10.
Reliques des onze mille Vierges.p.66.l.20.
Condamnation de Vigilãtius touchant le mespris des corps & os des Saincts.p.114. l.15.
Voyages de deuotion. p.127. l.15.
Le corps de S. Vrsule, auec vne teste de superabondant & plusieurs autres lopins.p. 66.l.15.

FIN.

TRAITTE' DES RELIQVES.

SAINCT Auguſtin, au liure qu'il a intitulé, Du labeur des Moines, ſe complaignant d'aucuns porteurs de rogatons, qui deſia de ſon temps exerçoyent foire vilaine & deshõneſte, portãs çà & là des Reliques de Martyrs, adiouſte, Voire ſi ce ſont Reliques de Martyrs. Par lequel mot il ſignifie que des lors il ſe commettoit de l'abus & tromperie, en faiſant accroire au ſimple peuple que des os recueïllis çà & là, eſtoyent os de Saincts. Puis que l'origine de ceſt abus eſt ſi ancienne, il ne faut douter qu'il n'ait bien eſté multiplié, cependant, par ſi long temps: meſme veu que le monde s'eſt merueilleuſement corrompu depuis ce temps-là, & qu'il eſt decliné touſiours en empirant, iuſques à ce qu'il eſt venu en l'extremité, où nous le voyons.

Abus des Reliques ia du temps de ſainct Auguſtin.

Or le premier vice, & comme racine du mal, a eſté, qu'au lieu de cercher Ieſus Chriſt en ſa Parole, en ſes Sacremens & en ſes graces ſpi-

Source de l'abus des Reliques.

rituelles, le monde, selon sa coustume, s'est amusé à ses robbes, chemises & drappeaux : & en ce faisant, a laissé le principal, pour suiure l'accessoire. Semblablement a-il fait des Apostres, Martyrs & autres Saincts. Car au lieu de mediter leur vie, pour suiure leur exemple, il a mis toute son estude à contempler & tenir comme en thresor leurs os, chemises, ceintures, bonnets & semblables fatras.

Zele sans science.

Ie sçay biẽ que cela à quelque espece & couleur de bonne deuotion & zele, quand on allegue qu'on garde les Reliques de Iesus Christ pour l'honneur qu'on lui porte, & pour en auoir meilleure memoire: & pareillement des Saincts : mais il faloit considerer ce que dit sainct Paul, Que tout seruice de Dieu inuenté en la teste de l'hõme, quelque apparence de sagesse qu'il ait, n'est que vanité & folie, s'il n'a meilleur fondemẽt & plus certain que nostre semblant. Outreplus, il faloit cõtrepeser le profit qui en peut venir auec le danger : & en ce faisant, il se fust trouué que c'estoit vne chose bien peu vtile, ou du tout superflue & friuole, que d'auoir ainsi des reliquaires : au contraire qu'il est bien difficile, ou du tout impossible, que de là on ne decline, petit à petit à idolatrie. Car on ne se peut tenir de les regarder & manier, sans les honorer: & en les honorant, il n'y a nulle mesure qu'incontinẽt on ne leur attribue l'honneur qui estoit deu à Iesus Christ, Ainsi, pour dire en brief ce qui en est, la conuoitise d'auoir des Reliques n'est quasi iamais

Conuoitise des Reliques mere d'idolatrie.

sans

sans superstition : & qui pis est, elle est mere d'idolatrie : laquelle est ordinairement coniointe auec.

Chacun confesse que ce qui a esmeu nostre Seigneur à cacher le corps de Moyse, a esté de peur que le peuple d'Israel n'en abusast en l'adorant. Or il conuient estendre ce qui a esté fait en vn Sainct à tous les autres, veu que c'est vne mesme raison. Mais encores que nous laissiõs là les Saincts, auisons que dit S. Paul de Iesus Christ mesme. Car il proteste de ne le cognoistre plus selon la chair, apres sa resurrection : admonestant par ces mots que tout ce qui est charnel en Iesus Christ se doit oublier & mettre en arriere, afin d'employer & mettre toute nostre affection à le cercher, & posseder selon l'esprit. Maintenant donc de pretendre que c'est vne belle chose d'auoir quelque memorial tãt de lui que des Saincts, pour nous inciter à deuotion : qu'est-ce sinõ vne fausse couuerture, pour farder nostre folle cupidité qui n'est fondee en nulle raison? Et mesme quãd il sembleroit auis que ceste raison fust suffisante, puis qu'elle repugne apertement à ce que le S. Esprit à pronõcé par la bouche de sainct Paul, que voulons nous plus?

Le corps de Moyse pour quoy caché. Gen. 34. 6.

Couuerture fausse pour auoir des reliques.

Combien qu'il n'est ia mestier de faire longue dispute sur ce poinct : assauoir s'il est bon ou mauuais d'auoir des Reliques, pour les garder seulement cõme choses pretieuses, sans les adorer. Car ainsi que nous auons dit l'experiẽce mõstre que l'vn n'est presques iamais sans

l'autre. Il eſt bien vrai que ſainct Ambroiſe, parlãt d'Heleine mere de Cõſtãtin Empereur, laquelle auec grand' peine & gros deſpens cercha la croix de noſtre Seigneur, dit qu'elle n'adora ſinon le Seigneur qui y auoit pendu, & non pas le bois: mais c'eſt vne choſe bien rare, d'auoir le cœur adõné à quelques Reliques que ce ſoit, qu'on ne ſe contamine & pollue quant & quant de quelque ſuperſtition. Ie confeſſe qu'on ne viẽt pas du premier coup à idolatrie manifeſte, mais petit à petit on viẽt d'vn abus à l'autre, iuſques à ce qu'on trebuſche en l'extremité. Tant y a que le peuple qui ſe dit Chreſtiẽ en eſt venu iuſques là, qu'il a pleinemẽt idolatré en ceſt endroit, autãt que firẽt iamais Payẽs. Car on s'eſt proſterné & agenouïllé deuãt les Reliques, tout ainſi que deuãt Dieu: on leur a allumé torches & chãdeles, en ſigne d'hõmage: on y a mis ſa fiãce: on a là eu sõ recours, comme ſi la vertu & la grace de Dieu y euſt eſté encloſe. Si l'idolatrie n'eſt ſinon tranferer l'hõneur de Dieu ailleurs, nierõs-nous que cela ne ſoit idolatrie? Et ne faut excuſer que ç'a eſté vn zele deſordonné de quelques rudes & idiots, ou de ſimples femmes. Car ç'a eſté vn deſordre general, approuué de ceux qui auoyent le gouuernemẽt & cõduite de l'Egliſe: & meſme on a colloqué les os des morts, & toutes autres Reliques ſur le grãd autel, au lieu le plus haut & le plus eminent, pour les faire adorer plus autentiquemẽt. Voila donc comme la folle curioſité qu'on a eu du commencement

En l'oraiſon de la mort de Theodoſius.

Idolatrie manifeſte aux Reliques.

Idolatrie.

à faire

à faire threſor de Reliques, eſt venue en ceſte abomination toute ouuerte, que non ſeulemẽt on s'eſt deſtourné du tout de Dieu, pour s'amuſer à choſes corruptibles & vaines, mais que par ſacrilege execrable, on a adoré les creatures mortes & inſenſibles, au lieu du ſeul Dieu viuant. *Rom. 1. 25.*

Or cõme vn mal n'eſt iamais ſeul, qu'il n'en attire vn autre: ceſte malheurté eſt ſuruenue depuis qu'on a receu pour Reliques tant de Ieſus Chriſt que de ſes Saincts ie ne ſçay quelles ordures, où il n'y a raiſon ne propos: & que le mõde a eſté ſi aueuglé, que quelque titre qu'õ impoſaſt à chaſcũ fatras qu'on lui preſentoit, il l'a receu ſans iugement ni inquiſitiõ aucune. Ainſi, quelque os d'aſne ou de chiẽ, que le premier moqueur ait voulu mettre en auãt pour os de martyr, on n'a point fait difficulté de le receuoir biẽ deuotemẽt. Autant en a-il eſté de tout le reſte, cõme il ſera traité ci apres. De ma part, ie ne doute pas que ce n'ait eſté vne iuſte punitiõ de Dieu. Car puis que le monde eſtoit enragé apres les Reliques, pour en abuſer en ſuperſtitiõ peruerſe: c'eſtoit biẽ raiſõ que Dieu permiſt qu'apres vn mẽſõge vn autre ſuruinſt. C'eſt ainſi qu'il a accouſtumé de ſe venger du deshonneur qui eſt fait à ſon Nom, quand on tranſporte ſa gloire ailleurs. Pourtant, ce qu'il y a tant de fauſſes reliques & controuuees par tout, cela n'eſt venu d'autre cauſe, ſinon que Dieu a permis que le monde fuſt doublement trompé & deceu, puis qu'il aimoit trõperie &

Ce qu'on a adoré au lieu des Reliques.

Iuſte punition de Dieu enuers ceux qui ont eſté curieux de Reliques.

mẽsonge. C'estoit l'office des Chrestiẽs, de laisser les corps des Saincts en leur sepulchre, pour
Gen.3.19. obeïr à ceste sentẽce vniuerselle, *Que tout hõme est poudre & retournera en poudre*: non pas de les esleuer en pompe & sumptuosité, pour faire vne resurrection deuant le tẽps. Cela n'a pas esté entendu: mais au contraire cõtre l'ordõnãce de Dieu, on a deterré les corps des fideles, pour les magnifier en gloire, au lieu qu'ils deuoyẽt estre en leur couche & lieu de repos, en attendãt le dernier iour. On a appeté de les auoir, & a on là mis sa fiãce: on les a adorés, on leur a fait tous signes de reuerẽce. Et qu'en est-il aduenu? Le diable voyant telle stupidité, ne s'est point tenu contẽt d'auoir deceu le mõde en vne sorte, mais a mis en auãt ceste autre deceptiõ, de dõner titres de Reliques des Saincts à ce qui estoit du tout prophane. Et Dieu par sa vengeãce a osté sens & esprit aux incredules: tellemẽt que sans enquerir plus outre, ils ont accepté tout ce qu'on leur presentoit, sans distinguer entre le blanc ou le noir.

Or pour le present, mõ intentiõ n'est pas de traiter quelle abomination c'est d'abuser des Reliques tãt de nostre Seigneur Iesus que des Saincts, en telle sorte qu'on a fait iusques à ceste heure, & comme on fait en la pulspart de la Chrestiẽté. Car il faudroit vn liure ꝓpre pour deduire ceste matiere: mais pource que c'est vne chose notoire, que la pluspart des Reliques qu'on mõstre par tout, sont fausses, & ont esté mises en auant par moqueries, qui ont impudemment

dēment abuſé le poure mōde: ie me ſuis aduiſé d'en dire quelque choſe, afin de dōner occaſiō à vn chacū d'y pēſer & prendre garde. Car quelque fois nous approuuōs vne choſe à l'eſtourdie, dautāt que noſtre eſprit eſt preoccupé: tellemēt que no⁹ ne prenons le loiſir d'examiner ce qui en eſt, pour aſſoir bō & droit iugemēt: & ainſi nous faillons par faute d'aduis. Mais quād on nous aduertit, no⁹ cōmençons à y pēſer, & ſommes tous esbahis comment nous auōs eſté ſi faciles & legers à croire ce qui n'eſtoit nullemēt probable. Ainſi en eſt-il aduenu en ceſt endroit. Car par faute d'aduertiſſement, chacū eſtāt preoccupé de ce qu'il oit dire, Voila le corps d'vn tel Sainct, voila ſes ſouliers, voila ſes chauſſes: ſe laiſſe perſuader que ainſi eſt. Mais quand i'aurai remonſtré euidēment la fraude qui s'y cōmet, quiconque aura vn petit de prudēce & raiſon, ouurira lors les yeux, & ſe mettra à conſiderer ce qui iamais ne lui eſtoit venu en penſee. Combien que ie ne puis pas faire en ce liuret ce que ie voudroye bien. Car il ſeroit beſoin d'auoir regiſtres de toutes parts, pour ſauoir quelles Reliques on dit qu'il y-a en chaſcun lieu, afin d'en faire cōparaiſon. Et lors on cognoiſtroit que chacun Apoſtre auroit plus de quatre corps, & chacū Sainct pour le moins deux ou trois: autant en ſeroit-il de tout le reſte. Bref, quand on auroit tout amaſſé en vn monceau, il n'y auroit celui qui ne fuſt eſtōné, voyāt la moquerie tāt ſotte & lourde, laquelle neantmoins a peu aueugler

toute la terre. Ie penſoye que puis qu'il n'y a ſi petite Egliſe cathedrale qui n'ait comme vne fourmiliere d'oſſemẽs, & autres tels menus fatras, que ſeroit-ce ſi on aſsẽbloit toute la multitude de deux ou trois mille Eueſchés, de XX. ou XXX. mille Abbayes de pl⁹ de quarãte mil le Conuẽts, de tãt d'Egliſes parrochiales, & de chappelles? Mais encores le principal ſeroit de les viſiter & non pas nommer ſeulement. Car on ne les cognoiſt point toutes à nommer. En ceſte ville on auoit, ce diſoit-on, le tẽps paſſé, vn bras de S. Antoine. Quãd il eſtoit enchaſſé, on le baiſoit & adoroit: quand on le miſt en auãt on trouua que c'eſtoit le mẽbre d'vn cerf. Il y auoit au grand autel de la ceruelle de ſainct Pierre. Pẽdant qu'elle eſtoit enchaſſee on n'en faiſoit nulle doute. Car c'euſt eſté vn blaſpheme de ne s'en fier au billet. Mais quand on eſplucha le nid, & on y regarda de plus pres, on trouua que c'eſtoit vne pierre de põce. Ie pourroye reciter beaucoup de ſemblables exẽples, mais ceux-ci ſuffiront, pour donner à entendre combien on deſcouuriroit d'ordure, ſi on faiſoit vne fois vne bõne viſitation vniuerſelle de toutes les Reliques d'Europe: voire auec prudẽce, pour ſçauoir diſcerner. Car pluſieurs en regardãt vn reliquaire, fermẽt les yeux par ſuperſtition: afin, en voyant, de ne voir goutte: c'eſt à dire, qu'ils n'oſẽt pas ietter l'œil à bõ eſcient, pour conſiderer ce que c'eſt. Ainſi que pluſieurs, qui ſe vantẽt d'auoir veu le corps de S. Claude tout entier, ou d'vn autre Sainct, n'ont

Le bras S. Antoine & de la ceruel le S. Pierre à Geneue.

Le corps de S. Claude.

n'ont iamais eu ceſte hardieſſe de leuer la veuë pour regarder que c'eſtoit. Mais celui qui auroit la liberté de voir le ſecret, & l'audace d'en vſer, en ſçauroit bien à dire autrement. Autant en eſt-il de la teſte de la Magdeleine, qu'on monſtre pres de Marſeille, auec le morceau de paſte ou de cire, attachee ſur l'œil. On en fait vn threſor, comme ſi c'eſtoit vn Dieu deſcendu du ciel: mais ſi on en faiſoit l'examen, on trouueroit clairement la fourbe. *La teſte de la Magdeleine.*

Ce ſeroit donc vne choſe à deſirer que d'auoir certitude de toutes les fariboles qu'on tient ça & là pour reliques: ou bien, au moins, d'en auoir vn regiſtre & denombrement, pour monſtrer combien il y en a de fauſſes. Mais puis qu'il n'eſt poſsible de ce faire, ie ſouhaiteroye d'auoir ſeulement l'inuentaire de dix ou douze villes: comme de Paris, Thoulouſe, Rains & Poitiers. Quand ie n'auroye que cela, ſi verroit-on encore de merueilleuſes garennes: ou pour le moins, ce ſeroit vne boutique bien confuſe. Et eſt vn ſouhait que i'ai accouſtumé de faire ſouuent, que de pouuoir recouurer vn tel repertoire toutesfois pource que cela me ſeroit auſsi trop difficile, i'ai penſé à la fin qu'il valoit mieux donner ce petit aduertiſſement qui s'enſuit: afin de reſueiller ceux qui dorment, & les faire penſer que ce peut eſtre du total, quand en vne bien petite portion, il ſe trouue tant à redire. I'enten, quand on aura trouué tant de menſonge en ce que ie nõmerai des Reliquaires, qui n'eſt pas à peu pres la

millieſme partie de tout ce qui s'en monſtre: que pourra-on eſtimer du reſte? D'auantage, s'il appert manifeſtemẽt que celles qu'on a tenues pour les plus certaines ayent eſté frauduleuſement controuuees, que pourra on penſer des plus douteuſes?

L'office des princes Chreſtiens.

Et pleuſt à Dieu que les princes Chreſtiens penſaſſent vn petit à cela. Car leur office ſeroit de ne permettre point leurs poures ſuiets eſtre ainſi ſeduits, non ſeulement par fauſſe doctrine, mais viſiblement, en leur faiſant accroire que veſsies de bellier ſont lanternes, comme dit le prouerbe. Car ils auront à rendre conte à Dieu de leur diſsimulation, s'ils ſe taiſent en le voyant: & leur ſera vne faute bien cherement venduë, que d'auoir permis qu'on ſe moquaſt de Dieu, où ils pouuoyent donner remede. Quoy qu'il en ſoit, i'eſpere que ce petit Traitté ſeruira à tous, donnant occaſion à vn chacun de penſer en ſon endroit, à ce que le titre porte. C'eſt que ſi on auoit vn rolle de toutes les reliques qui ſe trouuent au monde, qu'on verroit clairement, cõbien on auroit eſté aueuglé par ci deuant & quelles tenebres & ſtupidité il y auroit eu par toute la terre.

Commençons donques par Ieſus Chriſt, duquel pource qu'on ne pouuoit dire qu'on euſt le corps naturel (car du corps miraculeux, ils ont bien trouué la façon de le forger voire en tel nombre, & toutes & quantes fois que bon leur ſembleroit) on a amaſſé au lieu mil-

le

le autres fatras pour ſuppleer ce defaut. Combien encores qu'on n'a point laiſſé eſchapper le corps de Ieſus Chriſt ſans en retenir quelque loppin. Car outre les dents & les cheueux, l'Abbaye de Charroux, au Dioceſe de Poitiers, ſe vante d'auoir le Prepuce: c'eſt à dire, la peau qui lui fut couppee à la circonciſion. Ie vous prie dont eſt-ce que leur eſt venue ceſte peau? L'Euangeliſte ſainct Luc recite bien, que noſtre Seigneur Ieſus a eſté circoncis: mais que la peau ait eſté ſerree, pour la reſeruer en relique, il n'en fait point de mention, toutes les hiſtoires anciennes n'en diſent mot. Et par l'eſpace de cinq cens ans il n'en a iamais eſté parlé en l'Egliſe Chreſtienne. Où eſt-ce donc qu'elle eſtoit cachee, pour la retrouuer ſi ſoudainement? Dauantage, cõment euſt-elle volé iuſques à Charroux? Mais pour l'approuuer, ils diſent qu'il en eſt tombé quelques gouttes de ſang. Cela eſt leur dire, qui auroit meſtier de probation. Parquoy on voit bien que ce n'eſt qu'vne moquerie. Toutesfois encore que nous leur concedions que la peau qui fut couppee à IESVS Chriſt, ait eſté gardee, & & qu'elle puiſſe eſtre ou là, ou ailleurs: que dirons nous du prepuce qui ſe monſtre à Rome à Sainct Iean de Latran? Il eſt certain, que iamais il n'y en a eu qu'vn. Il ne peut donc eſtre à Rome & à Charroux tout enſemble. Ainſi voila vne fauſſeté toute manifeſte.

Les dents cheueux & prepuce de Chriſt.

Luc. 2. 21.

Prepuce de Chriſt à Rome.

Il y a puis apres le ſang, duquel il y a eu

grans combats. Car plusieurs ont voulu dire qu'il ne se trouuoit point du sang de IESVS Christ, sinon miraculeux. Neantmoins il s'en monstre de naturel en plus de cent lieux. En vn lieu quelques gouttes, comme à la Rochelle en Poictou que recueillit Nicodeme en son gant, comme ils disent. En d'autres lieux, des fioles pleines, comme à Mantouë, & ailleurs. En d'autres à pleins gobbelets, comme à Rome, à sainct Eustace. Mesme on ne s'est pas contenté d'auoir du sang simple, mais il l'a fallu auoir meslé auec l'eau, comme il saillit de son costé quand il fut percé en la croix. Ceste marchandise se trouue en l'Eglise de sainct Iean de Latran à Rome. Ie laisse le iugement à chacun quelle certitude on en peut auoir. Et mesme si ce n'est pas mensonge euident, de dire, que le sang de Iesus Christ, ait esté trouué sept ou huit cẽs ans apres sa mort, pour en espãdre par tout le monde : veu qu'en l'Eglise ancienne iamais n'en a esté faite mention.

Sang de Christ naturel en diuers lieux.

Sang de Christ meslé auec l'eau cõme il saillit de son costé.

Il y a puis apres ce qui attouche au corps de nostre Seigneur, ou bien tout ce qu'ils ont peu ramasser pour faire Reliques en sa memoire, au lieu de son corps. Premierement la creche en laquelle il fut posé à sa natiuité, se monstre à Rome en l'Eglise de Nostredame la maieur. Là mesme en l'Eglise sainct Paul, le drappeau dont il fut enueloppé : combien qu'il y en a quelque lambeau à sainct Saluador en Hespagne. Son berceau est aussi bien à Rome, auec la chemise que lui fit la vierge Marie sa mere.

La creche de sa natiuité.

Le drappeau.

Le berceau. La chemise.

Item,

Ité, en l'Egliſe ſainct Iaques à Rome, on monſtre l'autel, ſur lequel il fut poſé au temple à ſa preſentation, comme s'il y euſt eu lors pluſieurs autels, ainſi qu'on en fait à la Papauté tãt qu'on veut. Ainſi en cela ils mentent ſans couleur. Voila ce qu'ils ont eu pour le temps de l'enfance de Ieſus Chriſt. Il n'eſt ia meſtier de diſputer beaucoup où c'eſt qu'ils ont trouué tout ce bagage, ſi long temps depuis la mort de Ieſus Chriſt. Car il n'y a nul de ſi petit iugement, qui ne voye la folie. Par toute l'hiſtoire Euangelique, il n'y a pas vn ſeul mot de ces choſes. Du temps des Apoſtres iamais on n'en ouit parler. Enuiron cinquante ans apres la mort de Ieſus Chriſt, Ieruſalem fut ſaccagee & deſtruite. Tant de Docteurs anciens ont eſcrit depuis, faiſans mention des choſes qui eſtoyẽt de leur temps, meſme de la croix & des cloux, qu'Heleine trouua. De tout ce menu fatras ils n'en diſent mot. Qui plus eſt, du temps de S. Gregoire, il n'eſt point queſtion qu'il y euſt rien de tout cela à Rome, comme on peut voir par ſes eſcrits: apres la mort duquel Rome a eſté pluſieurs fois priſe, pillee, & quaſi du tout ruinee. Quãd tout cela ſera cõſideré, que ſçauroit-on dire autre choſe, ſinon que tout cela a eſté controuué pour abuſer le ſimple peuple? Et de fait, les Caffars, tant preſtres que Moines, confeſſent bien qu'ainſi eſt, en les appellãt *Pias fraudes*, c'eſt à dire: des tromperies honneſtes pour eſmouuoir le peuple à deuotion. Il y a puis apres les Reliques qui appartienent au

L'autel de la preſentation.

Piæfraudes.

temps qui eſt depuis l'enfance de Ieſus Chriſt iuſqu'à ſa mort. Entre leſquelles eſt la colomne où il eſtoit appuyé en diſputant au Temple auec onze autres ſemblables du temple de Salomon. Ie demande que c'eſt, qui leur a reuelé que Ieſus Chriſt fut appuyé ſur vne cõlõne. Car l'Euangeliſte n'en parle point en racontant l'hiſtoire de ceſte diſpute. Et n'eſt pas vray ſemblable, qu'on lui dõnaſt lieu comme à vn preſcheur, veu qu'il n'eſtoit pas en eſtime, ni en authorité, ainſi qu'il appert. Outre plus ie demãde encor qu'il fuſt appuyé ſur vne colõne: cõmẽt eſt-ce qu'ils ſçauent que ce fut ceſte la? Tiercemẽt d'où eſtce qu'ils ont eu ces douze colomnes, qu'ils diſẽt eſtre du tẽple de Salomon? ¶ Il y a puis apres les Cruches, où eſtoit l'eau que Ieſus changea en vin aux nopces en Cana de Galilee, leſquelles ils appellent Hydries. Ie voudroye biẽ ſçauoir qui en a eſté le gardien par ſi long temps pour les diſtribuer. Car il nous faut touſiours noter cela, qu'elles ont eſté trouuees ſeulement huit cens ans, ou mille, apres que le miracle a eſté fait. Ie ne ſçay point tous les lieux où on les mõſtre. Ie ſçay bien qu'il y en a à Piſe à Rauenne, à Cluny, à Angers, à ſainct Saluador en Heſpagne.† Mais ſans en faire plus long propos, il eſt facile par la veüe ſeule, de les conuaincre de menſonge. Car les vnes ne tiẽnent point pl[e] de cinq quartes de vin, tout au pl[s] haut, les autres encores moins, & les autres tiẽnent enuiron vn muy. Qu'õ accorde ces ſieuſtes, ſi on peut

Douze colõnes du temple de Salomon. Luc. 2.

Les cruches ou Hydries.

† en dans le tresor de ſte Vrſule a Cologne ſur le Rhin.

peut & lors ie leur laisseray leurs hydries, sans leur en faire controuerse. ¶ Mais ils n'ont pas esté contés seulemẽt du vaisseau, s'ils n'en auoyent quant & quant le breuuage: car à Orleans ils se disent auoir du vin, lequel ils nomment de l'Architriclin: car pource que l'Euangeliste S. Iean, recitant le miracle, parle de l'Architriclin, qui est à dire Maistre d'hostel: il leur a semblé que c'estoit le nom propre de l'espoux: & entretiennent le peuple en ceste bestise. Vne fois l'an ils font lecher le bout d'vne petite cueillere à ceux qui leur veulent apporter leur offrande, leur disans qu'ils leur donnent à boire du vin que nostre Seigneur fit au banquet. Et iamais la quantité ne s'en diminue moyennant qu'on rempliſſe bien le gobelet.

Le vin de l'Architriclin. Iean. 2.

¶ Ie ne sçay de quelle grandeur sont ses souliers qu'õ dit estre à Rome au lieu nõmé Sãcta sãctorũ & s'ils les a portez en son enfance, ou eſtãt desia homme. Et quand tout est dit, autãt vaut l'vn que l'autre. Car ce que i'ay desia dit, monstre suffisamment quelle impudence c'est de produire maintenant les souliers de Iesus Christ que les apostres mesmes n'ont point eu de leur temps.

Les souliers de Iesus Christ.

Venõs à ce qui appartiẽt à la cene derniere que Iesus Christ fit auec ses Apostres, La table est à Rome à S. Ieã de Latran. Il y en a du pain à S. Saluador en Espagne. Le cousteau dont fut coupé l'agneau paschal, est à Trier. Notez que Iesus Christ estoit en vn lieu emprunté, quand il fit sa cœne. En partant delà, il laissa la table,

La table de la derniere Cene.

Le cousteau.

laquelle n'a iamais eſté retiree par les apoſtres. Ieruſalē qu elque tēps apres fut deſtruite: cōme nous auons dit. Quelle apparence y a-il, d'auoir trouué ceſte table, ſept ou huit cens ans apres? Dauantage, la forme des tables eſtoit lors toute autre qu'elle n'eſt maintenant. Car on eſtoit couché au repas, & non pas aſsis: ce qui eſt dit expreſſement en l'Euangile. Le mēſonge donc eſt trop patent. Et que faut-il plus?

La Coupe de la Cene. ¶ La coupe où il donna le Sacrement de ſon ſang à boire à ſes Apoſtres: ſe monſtre à noſtre Dame de L'Iſle pres de Lion, & en Albigeois en certain conuent d'Auguſtins. Auquel croira-on? Charles Sigonius renommé hiſtoriē de noſtre temps, au 9. liure du royaume d'Italie dit que l'an 1101. Baudouyn frere de Godefroy de Boüillon, deuxieſme Roy de Hieruſalem, aſsiſté des Geneuois, ſe rendit maiſtre de Ceſaree ville de Syrie, & qu'entre le butin qu'eurent alors les Geneuois ſe trouua, vn vaſe ou coupe d'eſmeraude, duquel on tient (dit-il) que Chriſt ſe ſeruit en ſon dernier ſouppé. Auſsi eſt (ce ſont ſes mots) encores ceſte coupe auiourd'hui deuotement comme telle gardee en la ville de Genes. A ce conte, noſtre Seigneur auroit fait vn banquet magnifique. Car de boire dans vn ſi precieux hanap, & n'auoir le reſte à proportion, eut eſté auſsi conuenable, comme ce que l'on void en quelques tableaux en la Papauté, aſçauoir la vierge Marie peinte en femme ayant les cheueux eſparpillez ſur les eſpaules, veſtue d'vne robe de drap d'or & montee

montee sur vn asne, que Ioseph meine par le licol. Que l'on considere biẽ tout le texte des Euãgelistes, ¶ Encore est-ce pis du plat, où fut mis l'agneau paschal : car il est à Rome, à Genes, & en Arles. Il faut dire que la coustume de ce temps-là, estoit diuerse de la nostre. Car au lieu qu'on change maintenãt de mets, pour vn seul mets on changeroit de plat. Voire si on veut adiouster foy à ces saincte reliques, Voudroit-on vne fausseté plus patente? ¶ Autant en est-il du linceul, duquel Iesus Christ torcha les pieds de ses Apostres, apres les auoir laués. Il y en a vn à Rome à sainct Iean de Latran : vn autre à Aix en Alemagne, à sainct Corneille, auec le signe du pied de Iudas. Il faut bien que l'vn ou l'autre soit faux. Qu'en iugerons nous donc? laissons les debatre l'vn contre l'autre, iusques à ce que l'vne des parties ait verifié son cas. Cependant estimons que ce n'est que tromperie, de vouloir faire accroire, que le drap que Iesus Christ laissa au logis où il fit sa Cene, cinq ou six cens ans apres la destruction de Ierusalem soit volé ou en Italie, ou en Alemagne. ¶ I'auoy' oublié le pain, dont miraculeusement furent repus les cinq mille hommes au desert, duquel on en monstre vne piece à Rome en l'Eglise Nostre dame la neuue, & quelque petit à sainct Saluador en Hespagne. Il est dit en l'Escriture, qu'il y eut quelque portion de manne reseruee pour souuenance que Dieu auoit nourri miraculeusement le peuple d'Israel au de-

Le plat.

Le linceul.

Le pain des cinq mille hommes.

sert. Mais les reliefs qui demeurerẽt des cinq pains, l'Euangile ne dit point qu'il en fust rien reserué à telle fin : & n'y a nulle histoire ancienne qui en parle, ni aucun docteur de l'Egliſe. Il eſt donc facile de iuger, qu'on à peſtri depuis ce qu'on en monſtre maintenant.

Le rameau de Paſques fleuries. Autant en faut-il iuger du rameau, qui eſt à S. Saluador en Heſpagne. Car ils diſent que c'eſt celui que tenoit Ieſus Chriſt, quand il entra en Ieruſalem le iour de Paſques fleuries. Or l'Euãgile ne dit pas qu'il en tint, c'eſt dõc vne choſe controuuee. ℣ Finalement, il faut mettre en ce rang, vne autre relique, qui ſe monſtre là meſme : c'eſt de la terre, où Ieſus Chriſt auoit les pieds aſsis quand il reſuſcita Lazare. Ie vous prie qui eſt-ce qui auoit ſi biẽ marqué la place, qu'apres la deſtruction de Ieruſalem, que tout eſtoit changé au pays de Iudee, on ait peu adreſſer au lieu où Ieſus Chriſt auoit vne fois marché.

Il eſt tẽps de venir aux principales Reliques de noſtre Seigneur. Ce ſont celles qui appartienent à ſa mort & paſsion. Et premieremẽt

La croix où Chriſt fut pendu. nous faut dire de ſa croix en laquelle il fut pendu. Ie ſçai qu'on tient pour certain, qu'elle fut trouuee d'Heleine, mere de Conſtantin Empereur Romain. Ie ſçai auſsi qu'ont eſcrit aucuns Docteurs anciens touchant l'approbation pour certifier que la croix qu'elle trouua, eſtoit ſans doute celle meſme, en laquelle Ieſ' Chriſt auoit eſté pendu. De tout cela ie m'en rapporte à ce qui en eſt. Tãt y a que ce fut vne

folle

folle curioſité à elle, ou vne ſotte deuotion & inconſideree. Mais encores prenons le cas que c'euſt eſté vne œuure loüable à elle de mettre peine à trouuer la vraye croix, & que noſtre Seigneur declara adonc par miracle, que c'eſtoit celle qu'elle trouua, ſeulement conſiderons ce qui en eſt de noſtre temps. On tient que ceſte croix que trouua Heleine eſt encores en Ieruſalem: & de cela nul n'en doute. Combien que l'hiſtoire Eccleſiaſtique y contredit notamment. Car il eſt là recité qu'Heleine en print vne partie pour enuoyer à l'Empereur ſon fils, lequel la mit à Conſtantinople ſur vne colomne de porphyre, au milieu du marché: de l'autre partie, il eſt dit qu'elle l'enferma en vn eſtui d'argent, & la bailla en garde à l'Eueſque de Ieruſalem. Ainſi ou nous arguerons l'hiſtoire de menſonge, ou ce qu'on tient auiourd'hui de la vraye croix, eſt vne opinion vaine & friuole. Or auiſons d'autre part cõbien il y en a de pieces par tout le monde. Si i'en vouloye reciter ſeulement ce que i'en pourroye dire, il y auroit vn rolle pour remplir vn liure entier. Il n'y a ſi petite ville où il n'y en ait, non ſeulement en egliſe cathedrale, mais en quelques parroiſſes. Pareillement il n'y a ſi meſchante Abbaye où l'on n'en monſtre. Et en quelques lieux il y en a de bien gros eſclats: comme à la ſaincte chapelle de Paris, & à Poitiers, & à Rome, où il y en a vn crucifix aſſez grand, qui en eſt fait, cõme l'on dit. Bref, ſi on vouloit ramaſſer tout ce

Vn Crucifix de la vraye croix à Rome.

qui s'en eſt trouué, il y en auroit la charge d'vn bon grand bateau. L'Euangile teſtifie que la croix pouuoit eſtre portee d'vn hõme. Quelle audace donques a-ce eſté, de remplir la terre de pieces de bois en telle quantité, que trois cens hommes ne les ſçauroyent porter? Et de fait, ils ont forgé ceſte excuſe, que quelque choſe qu'on en couppe, iamais elle n'en decroit. Mais c'eſt vne bourde ſi ſotte & lourde, que meſme les ſuperſtitieux la cognoiſſent. Ie laiſſe doncques à penſer quelle certitude on peut auoir de toutes les vrayes croix qu'on adore çà & là. Ie laiſſe à dire d'où c'eſt que ſont venues certaines pieces, & par quel moyen comme les vns diſent, que ce qu'ils en ont leur a eſté porté par les Anges. Les autres qu'il leur eſt tombé du ciel. Ceux de Poitiers racontent que ce qu'ils en ont, fut apporté par vne damoiſelle d'Heleine, laquelle l'auoit deſrobé, & cõme elle s'enfuyoit, ſe trouua eſgaree aupres de Poitou. Ils adiouſtent à la fable, qu'elle eſtoit boiteuſe. Voila les beaux fondemens que ils ont pour perſuader le pauure peuple à idolatrer. Car ils n'ont pas eſté contens de ſeduire & abuſer les ſimples, en monſtrant de bois commun au lieu du bois de la croix, mais ils ont reſolu qu'il le faloit adorer: qui eſt vne doctrine diabolique. Et ſainct Ambroiſe nommément l'a reprouuee, comme ſuperſtition de Payens.

Iean.19.17.

Le titre de la croix.

Apres la croix s'enſuit le titre, que fit mettre Pilate, où il auoit eſcrit, Ieſus Nazarien, Roy

Roy des Iuifs. Mais il faudroit ſçauoir & le lieu & le temps, & commẽt c'eſt qu'o l'a trouué. Quelcun me dira, que Socrates hiſtorien de l'Egliſe, en fait memoire. Ie le confeſſe. Mais il ne dit point qu'il eſt deuenu. Ainſi ce teſmoignage n'eſt pas de grand valeur. Dauantage, ce fut vne eſcriture faite à la haſte, & ſur le champ, apres que Ieſus Chriſt fut crucifié. Pourtant demonſtrer vn tableau curieuſement fait, comme pour tenir en mõſtre, il n'y a nul propos, Ainſi, quãd il n'y en auroit qu'vn ſeul, on le pourroit tenir pour vne fauſſeté & fiction. Mais quand la ville de Thouloufe ſe vante de l'auoir, & ceux de Rome y contrediſent, le monſtrans en l'Egliſe de ſaincte croix: ils dementent l'vn l'autre. Qu'ils ſe combatent donques tant qu'ils voudront, en la fin toutes les deux parties ſeront conuaincues de mẽſonge, quand on voudra examiner ce qui en eſt.

Encores y a-il plus grand combat des cloux, *Des cloux.* Ie reciteray ceux qui ſont venus à ma notice. Sur cela il n'y aura ſi petit enfant qui ne iuge que le diable s'eſt par trop mocqué du monde, en lui oſtant ſens & raiſon, pour ne pouuoir rien diſcerner en ceſt endroit. Si les anciens eſcriuains diſent vrai, & nommément Theodorite hiſtorien de l'Egliſe ancienne, Heleine en fit enclauer vn au heaume de ſon fils, des deux autres, elle les mit au mors de ſon cheual. Combien que ſainct Ambroiſe ne dit pas du tout ainſi: car il dit, que *Hiſt. trip. li. 2.*

l'vn fut mis à la couronne de Conſtantin : de l'autre, le mors de ſon cheual en fut fait, le troiſieme, qu'Heleine le garda. Nous voyons qu'il y a deſia plus de douze cens ans, que cela eſtoit en different, que c'eſt que les cloux eſtoyent deuenus. Quelle certitude en peut-on donques auoir à preſent? Or à Milan ils ſe vantent d'auoir celui qui fut poſé au mors du Cheual de Conſtantin. A quoi la ville de Carpentras s'oppoſe, diſant, que c'eſt elle qui l'a. Or ſainct Ambroiſe ne dit pas que le clou fut attaché au mors, mais que le mors en fut fait. Laquelle choſe ne ſe peut nullement accorder auecques ce que diſent tant ceux de Milan que ceux de Carpentras. Apres, il y en a vn à Rome à ſaincte Heleine: vn autre là meſme en l'Egliſe ſaincte croix: vn autre à Sene, vn autre à Veniſe : en Alemagne deux: vn à Coulongne aux trois Maries, l'autre à Triers: en France vn, à la ſaincte chapelle de Paris, l'autre aux Carmes, vn autre à ſainct Denis en France, vn à Bourges, vn à la Tenaille, vn à Draguignan. En voila quatorze de conte fait. Chacun lieu allegue bonne approbation en ſon endroit, ce lui ſemble. Tant y-a que chacun a auſsi bon droit que les autres, Pourtãt il n'y a meilleur moyen que de les faire paſſer tous ſous vn Fidelium. C'eſt de reputer que tout ce qu'on en dit n'eſt que menſonge, puis qu'autrement on n'en peut venir à bout.

Quatorze cloux.

Le fer de la lance.

Senſuit le fer de la lance, qui ne pouuoit eſtre qu'vn : mais il faut dire qu'il eſt paſſé par les for-

forneaux de quelque alchymiſte: car il s'eſt multiplié en quatre, ſans ceux qui peuuent eſtre ça & là, dont ie n'ai point ouy parler. Il y en a vn à Rome, l'autre à la ſaincte chapelle de Paris, le troiſieme en l'Abbaye de la Tenaille en Xaintonge: le quatrieme à la Selue, pres de Bordeaux. Lequel eſt-ce qu'on choiſira maintenant pour vrai? Pourtant le plus court, c'eſt de les laiſſer tous quatre pour tels qu'ils ſont. Mais encores, quand il n'y en auroit qu'vn ſeul: ſi voudroye-ie bien ſçauoir d'où il eſt venu: car les hiſtoires anciennes, ni auſsi tous les autres eſcrits, n'en font nulle mention. Il faut doncques qu'ils ayent eſté forgez de nouueau.

Touchant de la couronne d'eſpines, il faut dire que les pieces en ont eſté replantees pour reuerdir: autrement, ie ne ſçai comment elle pourroit eſtre ainſi augmentee. Pour vn item, il y en a la troiſieme portion en la ſaincte chappelle de Paris: à Rome, en l'Egliſe ſaincte croix, il y en a trois eſpines: & en l'Egliſe S. Euſtace de Rome meſme, quelque quantité: à Sene, ie ne ſçai quantes eſpines: à Vincẽce vne: à Bourges cinq, à Beſançon, en l'egliſe de ſainct Iean, trois: à Montroyal trois: à ſainct Saluador en Heſpagne, ie ne ſçai combien: à ſainct Iaques en Galice deux, à Albi trois, à Thouloufe, à Maſcon, à Charroux en Poitou, à Cleri, à S. Flour, à ſainct Maximin en Prouence, en l'Abbaye de la Salle, en l'egliſe parrochiale de ſainct Martin à Noyon: en chacun de tous ces

La courõne d'eſpines.

lieux il y en a pour le moins vne. Quand on auroit fait diligente inquisitiõ, on en pourroit nommer plus de quatre fois autant. Necessairement on void qu'il y a là de fausseté. Quelle fiance donques peut-on auoir ne des vnes ne des autres? Auecques ce, il est à noter qu'en toute l'Eglise ancienne iamais on ne sceut à parler que ceste courõne estoit deuenue. Parquoi il est aisé de conclurre que la premiere plante a commencé à ietter long temps apres la mort & passion de nostre Seigneur Iesus Christ.

La robbe de pourpre. Il y a puis apres la robbe de pourpre, de laquelle Pilate vestit nostre Seigneur par derision, dautant qu'il s'estoit appellé Roi. Or c'estoit vne robbe precieuse, qui n'estoit pas pour ietter à l'abandon: & n'est pas à presumer que Pilate ou ses gẽs la laissassent perdre, apres s'estre moqué pour vne fois de nostre Seigneur Iesus Christ, Ie voudroye biẽ sçauoir qui a esté le marchãt qui l'acheta de Pilate, pour la garder en reliquaire. Et pour mieux colorer leur bourde, ils monstrẽt quelques gouttes de sang dessus, cõme si les meschãs eussent voulu gaster vne robbe royale, en la mettãt par risee sur les espaules de Iesus Christ. Ie ne sçai pas

La robbe sans couſture. s'il y en a quelqu'vne aussi biẽ ailleurs: mais de la robbe qui estoit tissue de haut en bas sans couſture, sur laquelle fut ietté le sort, pource qu'elle sembloit plus propre à esmouuoir les simples à deuotion, il s'en est trouué plusieurs: car à Argẽteul, pres de Paris, il y en a vne: & à

Trier

Trier vne autre. Et si la bulle de S. Saluador en Espagne dit vrai, les Chrestiens par leur zele inconsideré, ont fait pis que ne firẽt les gẽdarmes incredules. Car iceux n'oserent la deschirer en pieces, mais pour l'espargner mirent le sort dessus: & les Chrestiens l'ẽt despecee pour l'adorer. Mais encores, que respondront-ils au Turc, qui se moque de leur folie, disant qu'elle est entre ses mains? Cõbien qu'il n'est ia mestier de les faire plaider contre le Turc: il suffit qu'entr'eux ils vuident leur debat. Cependant nous serons excusez de ne croire ni à l'vn ni à l'autre, de peur de ne fauoriser à l'vne des parties plus qu'à l'autre, sans cognoissance de cause: car cela seroit contre toute raison. Qui plus est, s'ils veulent qu'on adiouste foi à leur dire, il est requis en premier lieu, qu'ils s'accordent auecques les Euãgelistes. Or est-il ainsi que ceste robbe, sur laquelle le sort fut ietté, estoit vn saye, ou vn hoqueton, que les Grecs appellent Choeton & les Latins Tunica. Qu'on regarde si la robbe d'Argenteul, ou celle de Trier, ont telle forme. On trouuera que c'est comme vne chasuble. Ainsi, encores qu'ils creuassent les yeux aux gens, si cognoistroit-on leur fausseté en tastant des mains. Pour faire fin à cest article, ie demãderoye volontiers vne petite question. Ce que les gẽdarmes ont diuisé entr'eux les vestemens de Iesus Christ, comme l'Escriture tesmoigne, il est certain que c'estoit pour s'ẽ seruir à leur profit. Qu'ils me sçachent à dire qui a esté le Chrestien qui les ait rachetez

† on en voit aussi vne partie chez les Chartreuse a Cologne

vestemens de Christ. des gendarmes, tant le saye, que les autres vestemens, qui se monstrent en d'autres lieux comme à Rome en l'eglise S. Eustace, & ailleurs, Comment est-ce que les Euãgelistes ont oublié cela? Car c'est vne chose absurde, de dire que les gendarmes ont butiné ensemble les vestemens, sans adiouster, qu'on les a rachetez de leurs mains, pour en faire des reliques. Dauantage, commẽt est-ce que tous ceux qui ont escrit anciennement, ont esté si ingrats de n'en sonner mot? Ie leur donne terme à me respondre sur ces questions, quand les hommes n'auront plus sens ni entendement pour iuger. Le meilleur est qu'auecques la robbe ils ont aussi bien voulu auoir les dez, dont le sort fut ietté par les gendarmes. L'vn est à Trier, & deux autres à S. Saluador en Hespagne. Or en cela ils ont naifuement demonstré leur asnerie: car les Euãgelistes disent, que les gendarmes ont ietté le sort, qui se tiroit adonc d'vn chapeau ou d'vn boucal: comme quand on veut faire le roi de la feue, ou bien quand on iouë à la blanque. Bref, on sçait que c'est ietter aux lots. Cela se fait communemẽt en partages. Ces bestes ont imaginé que le sort estoit ieu de dez, lequel n'estoit pas adonques en vsage, au moins tel que nous l'auons de nostre temps: car au lieu de six & as, & autres poincts, ils auoyent certaines marques, lesquelles ils nommoyent par leurs noms: comme Venus ou Chien. Qu'on aille maintenant baiser les reliques, au credit de si lourds menteurs.

Les dez du sort.

Il est

Le ſuaire.

Il eſt temps de traitter du Suaire, auquel ils ont encores mieux mõſtré tant leur impudẽce que leur ſottiſe: car outre le Suaire de la Veronique, qui ſe monſtre à Rome en l'egliſe de S. Pierre, & le couurechef que la vierge Marie, comme ils diſent, mit ſur les parties honteuſes de noſtre Seigneur, qui ſe monſtre à ſainct Ieã de Latran: lequel auſsi bien eſt derechef aux Auguſtins de Carcaſſonne: item, le ſuaire qui fut mis ſur ſa teſte au ſepulchre, qui ſe monſtre là meſme: il y a vne demie douzaine de villes, pour le moins, qui ſe vantent d'auoir le ſuaire de la ſepulture tout entier: comme Nice, celui qui a eſté tranſporté là de Chamberi. Item, Aix en Alemagne: item, le Traict: item, Beſanſon, item, Cadoin en Limoſin: item, vne ville de Lorraine, aſsiſe au port d'Auſſois: ſans les pieces qui en ſont diſperſees d'vn coſté & d'autre: Comme à ſainct Saluador en Heſpagne, & aux Auguſtins d'Albi. Ie laiſſe encores vn ſuaire entier qui eſt à Rome en vn Monaſtere de femmes: pource que le Pape a defendu de le monſtrer ſolennellement. Ie vous prie, le monde n'a il pas eſté bien enragé, de trotter cent ou ſix vingts lieües loin, auec gros frais & grande peine, pour voir vn drappeau, duquel il ne pouuoit nullement eſtre aſſeuré: mais pluſtoſt eſtoit contraint d'en douter? Car quiconque eſtime le ſuaire eſtre en vn certain lieu, il fait fauſſaires tous les autres, qui ſe vantent de l'auoir. Comme pour exemple, Celui qui croit que le drappeau de Chamberi ſoit le vray

Le ſuaire de la Veronique.

Le ſuaire de la ſepulture, ou linceul.

Suaire: ceſtui-là condamne ceux de Beſançon, d'Aix, de Cadoin, de Trier & de Rome, cõme menteurs, & qui font meſchamment idolatrer le peuple en le ſeduiſant, & lui faiſant accroire qu'vn drappeau prophane eſt le linceul où fut enueloppé ſon Redempteur. Venons maintenant à l'Euangile: car ce ſeroit peu de choſe qu'ils ſe deſmentiſſent l'vn l'autre, mais le S. Eſprit leur contrediſant à tous: les rend tous enſemble confondus, autant les vns que les autres. Pour le premier c'eſt merueilles, que les Euãgeliſtes ne font nulle mentiõ de ceſte Veronique, laquelle toucha la face de Ieſus Chriſt d'vn couurechef. veu qu'ils parlẽt de toutes les fẽmes leſquelles l'accõpagnerẽt à la croix. C'eſtoit bien vne choſe notable & digne d'eſtre miſe en regiſtre, que la face de Ieſus Chriſt euſt eſté miraculeuſement imprimee en vn linceul. Au contraire, il ſemble que cela n'emporte pas beaucoup, de dire que certaines femmes ayent accompagné Ieſus Chriſt à la croix, ſans qu'il leur ſoit aduenu aucũ miracle. Commẽt eſt-ce donques que les Euangeliſtes racõtent des choſes menues & de legiere importance, ſe taiſans des principales? Certes ſi vn tel miracle auoit eſté fait, comme on fait accroire, il nous faudroit accuſer le ſainct Eſprit d'oubliance, ou d'indiſcretion: qu'il n'auroit ſceu prudemmẽt elire ce qui eſtoit le plus expedient de raconter. Cela eſt pour leur Veronique: afin qu'on cognoiſſe combien c'eſt vn mẽſonge euident, de ce qu'ils en veulẽt perſuader

ſuader. Quant eſt du ſuaire, auquel le corps fut enueloppé, ie leur fai vne ſemblable demande. Les Euangeliſtes recitent diligemment les miracles qui furent faits à la mort de Ieſus Chriſt & ne laiſſent rien de ce qui appartient à l'hiſtoire: comment eſt-ce que cela leur eſt eſchappé, de ne ſõner mot d'vn miracle tant excellent? C'eſt que l'effigie du corps de noſtre Seigneur Ieſus eſtoit demeuré au linceul, auquel il fut enſeueli. Cela valoit bien autant d'eſtre dit, cõme pluſieurs autres choſes. Meſme l'Euangeliſte S. Iean declare comment S. Pierre eſtant entré au ſepulchre, vit les linges de la ſepulture, l'vn d'vn coſté l'autre d'autre. Qu'il y euſt aucune pourtraiture miraculeuſe, il n'en parle point. Et n'eſt pas à preſumer qu'il euſt ſupprimé vne telle œuure de Dieu s'il en euſt eſté quelque choſe. Il y a encores vne autre doute à obiecter: c'eſt que les Euangeliſtes ne parlent point que nul des diſciples, ne les femmes fideles, ayent tranſporté les linceuls, dont il eſt queſtion, hors du ſepulchre: mais pluſtoſt ils donnent à cognoiſtre qu'ils les ont là laiſſez combien qu'ils ne l'expriment pas. Or le ſepulchre eſtoit gardé des gendarmes, qui eurent depuis le linceul en leur puiſſance. Eſt-il à preſumer qu'ils le baillaſſent à quelque fidele pour en faire des reliques? veu que les Phariſiens les auoyent corrompus, pour ſe periurer: diſans que les diſciples auoyent deſrobé le corps. Ie laiſſe à les redarguer de fauſſeté, par la veuë meſme des pourtraitures qu'ils en monſtrent. Car il eſt facile à voir, que ce ſont peintures

faites de main d'homme. Et ne me puis assez esbahir, premierement comme ils ont esté si lourdaux de ne point auoir meilleure astuce pour tromper: & encore plus, comment le monde a esté si niais, de se laisser ainsi esblouyr les yeux, pour ne voir point vne chose tãt euidente. Qui plus est, ils ont bien monstré qu'ils auoyent les peintres à commandement. Car quand vn suaire a esté bruslé, il s'en est tousiours trouué vn nouueau le lendemain. On disoit bien que c'estoit celui là mesme qui auoit esté au parauant, lequel s'estoit par miracle sauué du feu: mais la peinture estoit si fresche, que le mentir n'y valoit rien, s'il y eust eu des yeux pour regarder. Il y a pour faire fin, vne raison peremptoire, par laquelle ils sont du tout conuaincus de leur impudence. Par tout où ils se disent auoir le S. suaire, ils monstrent vn grand linceul, qui couuroit tout le corps auec la teste: & voit-on là l'effigie d'vn corps tout d'vn tenant. Or l'Euangeliste sainct Iean dit au ch. 19. que Iesus Christ fut ensepueli à la façõ des Iuifs. Et quelle estoit ceste façon non seulement on le peut entendre par la coustume que les Iuifs obseruent encores auiourd'huy, mais aussi par leurs liures, qui monstrent assez l'vsage ancien: c'est d'enuelopper à part le corps iusques aux espaules puis enuelopper la teste dans vn couurechef, le liant aux quatre coings. Ce qu'aussi l'Euangeliste exprime, quand il dit
Iean. 20. que sainct Pierre vid les linges d'vn costé, où le corps auoit esté enueloppé: & d'vn autre

costé

costé le suaire, qui auoit esté posé sur la teste: Car telle est la signification de ce mot de suaire de le prendre pour vn mouchoir, ou couurechef, & non pas pour vn grand linceul, qui serue à enuelopper le corps. Pour conclurre briefuement, il faut que l'Euangeliste sainct Iean soit menteur, ou bien que tous ceux qui se vantent d'auoir le sainct Suaire, soyent conuaincus de fausseté, & qu'on voye apertement qu'ils ont seduit le pauure peuple, par vne impudence trop extreme.

Ce ne seroit iamais fait, si ie vouloye poursuiure par le menu, toutes les moqueries dont ils vsent. ¶ On monstre à Rome à S. Iean de Latran le roseau qui fut mis en la main de Iesus Christ, au lieu d'vn sceptre, quand on le battoit par moquerie, en la maison de Pilate. *Le roseau.* Là mesme en l'Eglise saincte croix on mõstre l'esponge, auec laquelle on lui mit en la bouche le fiel & la myrrhe. *L'esponge.* Ie vous prie, où est ce qu'on les a recouurez? C'estoyent les infideles qui les auoyent entre leurs mains. Les ont-ils deliurez aux Apostres pour en faire des reliques? Les ont-ils eux mesme enserrez, pour les conseruer au temps aduenir? Quel sacrilege est-ce d'abuser ainsi du nom de Iesus Christ pour couurir des fables tant froidement forgees? ¶ Autant en est il des deniers que Iudas receut pour auoir trahi nostre Seigneur. *Les deniers.* Il est dit en l'Euangile, qu'il les rendit en la Synagogue des Pharisiens, & puis on en achetta vn champ, pour enseuelir les estrãgers.

Qui eſt-ce qui a retiré ces deniers là de la main du marchãt? Si on dit que ç'ont eſté les diſciples, cela eſt par trop ridicule: il faut cercher vne meilleure couleur. Si on dit que cela s'eſt fait long temps apres: encores y a il moins d'aparence, veu que l'argent pouuoit eſtre paſſé par beaucoup de mains. Il faudroit donc monſtrer ou que le marchant qui vendit ſa poſſeſsion aux Phariſiens, pour faire vn cimitiere l'euſt fait pour acheter les deniers, afin d'en faifaire des reliques: ou bien qu'il les a reuendus aux fideles. Or de cela il n'en fut iamais nouuelles en l'Egliſe ancienne. ¶ C'eſt vne ſemblable fourbe des degrez du pretoire de Pilate, qui ſont à S. Iean de Latran à Rome auec des troux: où ils diſent que des gouttes de ſang tomberent du corps de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. ¶ Item là meſme en l'Egliſe ſainct Praxede, la colomne à laquelle il fut attaché, quand on le fouëtta: & en l'Egliſe S. croix trois autres à lentour deſquelles il fut pourmené allant à la mort. De toutes ces colomnes, ie ne ſçay où ils les ont ſongees, Tant y a qu'ils les ont imaginees à leur propre fantaſie. Car en toute l'hiſtoire de l'Euangile nous n'en liſons rien. Il eſt bien dit que Ieſus Chriſt fut flagellé: mais qu'il fut attaché à vn pilier, cela eſt de leur gloſe. On void donc qu'ils n'ont taſché à autre choſe ſinon d'amaſſer cõme vne mer de menſonges. En quoy ils ſe ſont donnez vne telle licence qu'ils n'õt point eu honte de feindre vne relique de la queüe de l'aſne ſur lequel noſtre Sei-

Les degrez du pretoire.

La colomne

La queue de l'aſne.

+ on en voit une partie a Cologne dans l'eglise d. St Severin.

ſtre Seigneur fut porté. Car il la monſtrent à Genes. Mais il ne nous faut eſtonner non plus de leur impudence que de la ſottiſe & ſtupidité du monde, qui a receu auec grande deuotion vne telle moquerie.

Quelcun pourroit ici obiecter qu'il n'eſt pas vrai-ſemblable, qu'on monſtre tous les reliquaires que nous auons deſia nommés ſi authentiquement, qu'on ne puiſſe quant & quãt alleguer d'où ils viennent, & de quelle main on les a eus. A cela ie pourroy' reſpondre en vn mot, qu'en menſonges tant euidens il n'eſt pas poſsible de pretendre aucune veriſimilitude. Car quelque choſe qu'ils s'arment du nom de Conſtantin, ou du Rois Louys, ou de quelque Pape: tout cela ne fait rien pour approuuer que Ieſus Chriſt ait eſté crucifié auec quatorze cloux: ou qu'on euſt employé vne haye toute entiere à lui faire ſa couronne deſpines: ou qu'vn fer de lance en ait enfanté depuis trois autres: ou que ſon ſaye ſe ſoit multiplié en trois, & ait changé de façon pour deuenir vne chaſuble: ou que d'vn ſuaire ſeul, il en ſoit ſorti vne couuee, comme de poucins d'vne poulle: & que Ieſus Chriſt ait eſté enſeueli tout autrement que l'Euangile ne porte. Si ie mõſtroye vne maſſe de plomb, & que ie diſſe, Ce billon d'or m'a eſté donné par vn tel prince, on m'eſtimeroit vn fol inſenſé: & pour mon dire, le plomb ne changeroit pas ſa couleur ne ſa nature, pour eſtre tranſmué en or. Ainſi quãd on nous dit, Voila

que Gaudefroy de Billon a enuoyé par deça, apres auoir conquis le pays de Iudee:& que la raiſon nous monſtre, que ce n'eſt que mẽſonge:nous faut-il laiſſer abuſer de paroles, pour ne point regarder ce que nous voyons à l œil? Mais encore afin qu'on ſçache combien il eſt ſeur de ſe fier à tout ce qu'ils diſent pour l'approbation de leurs Reliques:il eſt à noter,que les principales Reliques, & les plus authentiques qui ſoyent à Rome, y ont eſté apportees,comme ils diſent, par Tite & Veſpaſien. Or c'eſt vne bourde auſsi chaude, comme ſi on diſoit, que le Turc fuſt allé en Ieruſalem, pour querir la vraye croix, afin de la mettre à Conſtantinople. Veſpaſien, auant qu'il fuſt Empereur, conqueſta & deſtruiſit vne partie de Iudee,depuis lui, eſtant venu à l'Empire, ſon fils Tite, lequel il auoit là laiſſé pour ſon lieutenant,print la ville de Ieruſalem. Or c'eſtoyent Payens,auſquels il chaloit autãt de Ieſus Chriſt, que de celui qui n'auoit iamais eſté. Ainſi, on peut iuger, s'ils n'ont pas oſé mentir auſsi franchement en allegãt Godefroy de Billon,ou ſainct Louys,comme ils ont allegué Veſpaſien. Dauantage, qu'on penſe quel iugement a eu tant le Roy, qu'on appelle ſainct Louys, que ſes ſemblables. Il y auoit bien vne deuotion & zele tel quel, d'augmenter la Chreſtienté: mais ſi on leur euſt mõſtré de crottes de chieures, & qu'on leur euſt dit, Voici des Patenoſtres de noſtre Dame:ils les euſſent adorees, ſans contredit, ou les euſſent

Les principales Reliques de Rome apportees là par Tite & Veſpaſian.

apportees

apportees en leurs nauires par deça, pour les colloquer honorablement en quelque lieu. Et de fait, ils ont consumé leurs corps & leurs biens, & vne bonne partie de la substance de leurs pays, pour rapporter vn tas de menues folies, dont on les auoit embabouïnés, pensans que ce fussent ioyaux les plus precieux du monde. Pour donner encores plus amplement à cognoistre ce qui en est, il est à noter qu'en toute la Grece, l'Asie mineur, & la Mauritaine, que nous appellons auiourd'hui en vulgaire, Le pays des Indes, on monstre auec grande asseurance toutes ces antiquailles, que les poures idolatres pensent auoir alentour de nous. Qu'est-il de iuger entre les vns & les autres? Nous dirons, qu'on a apporté les Reliques de ces pays-là. Les Chrestiens qui y habitent encores, afferment qu'ils les ont, & se moquent de nostre folle venterie comment pourroit-on decider ce proces, sans vne inquisition, laquelle ne se peut faire, & ne se fera iamais. Parquoy le remede vnique est de laisser la chose comme elle est, sans se soucier ne d'vne part ne d'autre.

Les dernieres Reliques qui appartiennent à Iesus Christ, sont celles qu'on a eu depuis sa resurrection comme vn morceau du poisson rosti, que lui presenta sainct Pierre, quand il s'apparut à lui sur le bord de la mer. Il faut dire qu'il a esté bien espicé, ou qu'on y ait fait vn merueilleux saupiquet, qu'il s'est peu garder vn si long temps. Mais, sans risee, est-

Vn morceau du poisson rosti.

il à presumer que les Apostres ayent fait vne relique du poisson qu'ils auoyẽt appresté pour leur disner ? Quiconque ne verra que cela est vne moquerie aperte de Dieu, ie le laisse comme vne beste, qui n'est pas digne qu'on lui remonstre plus auant.

Sang de Christ miraculeux. Il y a aussi le sang miraculeux, qui est sailli de plusieurs hosties. Comme à Paris en l'Eglise de sainct Iean en Greue, à S. Iean d'Angeli, à Diion, & ailleurs en tout plein de lieux. Et afin de faire le monceau plus gros, ils ont *Le S. Caniuet.* adiousté le sainct Caniuet, dont l'hostie de Paris fut piquee par vn Iuif: lequel les poures fols Parisiens ont en plus grande reuerence que l'hostie mesme. Dont nostre maistre *Nostre M. de Quercu.* de Quercu ne se contentoit point: & leur reprochoit qu'ils estoyent pires que Iuifs: dautant qu'ils adoroyẽt le cousteau, qui auoit esté instrument pour violer le precieux corps de Iesus Christ, cẽ que i'allegue, pource qu'on en peut autant dire de la lance, des cloux, & des espines. C'est, que tous ceux qui les adorent, selon la sentence de nostre maistre de Quercu, sont plus meschans que les Iuifs, qui ont crucifié nostre Seigneur.

La forme des pieds de Iesus Christ. Semblablement on monstre la forme de ses pieds, où il a marché quand il s'est apparu à quelques vns depuis son ascension: comme il y en a vn à Rome en l'Eglise sainct Laurens, au lieu où il rencontra sainct Pierre, quand il lui predit qu'il deuoit souffrir à Rome. Vn autre à Poitiers, à saincte Ragonde. Vn autre à Soiſ-

à Soissons. Vn autre en Arles. Ie ne dispute point si Iesus Christ a peu imprimer sur vne pierre la forme de son pied: mais ie dispute seulement du faict, & dis, que puis qu'il n'y en a nulle probation legitime, qu'il faut tenir tout cela pour fable. ¶ Mais la Relique la plus feriale de ceste espece, est la forme de ses fesses, qui est à Reims en Champagne, sur vne pierre derriere le grand autel. Et disent que cela fut fait du temps que nostre Seigneur estoit deuenu masson, pour bastir le portail de leur Eglise. Ce blaspheme est si horrible & si execrable, que i'ay honte d'en plus parler.

La forme des fesses de Iesus Christ.

Passons doncques outre, & voyons ce qui se dit de ses images: non point celles qui se font comniunement par peintres, ou tailleurs, ou menusiers, car le nombre en est infini: mais de celles qui ont quelque dignité speciale, pour estre tenues en quelque singularité, cõme Reliques. Or il y en a de deux sortes: les vnes ont esté faites miraculeusement: comme celle qui se mõstre à Rome en l'Eglise saincte Marie, qu'on appelle In portica. Item, vne autre à sainct Iean de Latran: item vne autre, en laquelle est pourtraite son effigie en l'aage de douze ans. Item, celle de Luques, qu'on dit auoir esté faite par les Anges, & laquelle on appelle Vultus sanctus. Ce sont fables si friuoles, qu'il me semble aduis que ce seroit peine perdue, & mesme que ie seroy' ridicule & inepte, si ie m'amusoye à les refuter. Parquoi

Des images de Iesus Christ.

il suffit de les auoir notees en passant. Car on sçait bien que ce n'est pas le mestier des Anges d'estre peintres: & que nostre Seigneur Iesus veut estre cognu de nous, & se reduire en nostre souuenance autremẽt que par images charnelles. Eusebe recite bien en l'histoire Ecclesiastique, qu'il enuoya au Roy Abagarus, son visage pourtrait au vif: mais cela doit estre aussi certain qu'vn des comments des chroniques de Melusine. Toutesfois, encore que ainsi fust: comment est-ce qu'ils l'ont eu du Roy Abagarus? Car ils se vantent à Rome de l'auoir. Or Eusebe ne dit pas, qu'elle fust demeuree en estre, iusques à son temps. Mais il en parle par ouir dire, comme d'vne chose lointaine. Il est biẽ à presumer que six ou sept cens ans apres, elle soit resuscitee, & soit venue depuis Perse iusques à Rome. ¶ Ils ont aussi bien forgé les images de la croix, comme du corps. Car ils se vantent à Bresse, d'auoir la croix qui apparut à Cõstantin. Dequoi ie n'ay que faire d'en debatre à l'encontre d'eux: mais ie les renuoye à ceux de Courtonne, qui maintiennent fort & ferme, qu'elle est par deuers eux. Qu'ils en plaident donc ensemble. Lors, que la partie qui aura gagné son proces, viene, & on lui respondra. Combien que la response soit facile, pour les conuaincre de leur folie. Car ce qu'aucuns escriuains ont dit, qu'il apparut vne croix à Constantin, n'est pas à entendre d'vne croix materielle: mais d'vne figure, qui lui estoit monstree au ciel en vision.

La croix qui apparut à Constantin.

Enco-

Encores donc que cela fuſt vrai, on voit bien qu'ils ont trop lourdement erré par faute d'intelligence. Et ainſi ont baſti leurs abus ſans fondement. *Miracles des crucifix.*

Quant eſt de la ſeconde eſpece des images, qu'on tient en Reliques, pour quelques miracles qu'elles ont fait, en ce nombre ſont comprins les crucifix, auſquels la barbe croiſt. Cõme celui de S. Saluador, & celui d'Aurenge. Si ie m'arreſte à remonſtrer quelle folie, ou pluſtoſt beſtiſe c'eſt de croire cela: on ſe moquera de moi. Car la choſe de ſoi-meſme eſt tant abſurde, qu'il n'eſt ia meſtier que ie mette peine à la refuter. Toutesfois, le poure monde eſt ſi ſtupide, que la plus part tient cela auſsi certain que l'Euangile. Ie mets ſemblablement en ce rang, les crucifix qui ont parlé, dont la multitude eſt grande. Mais contentons nous d'vn pour exemple. Aſſauoir, de celui de ſainct Denis en France. Il parla (ce diſent-ils) pour rendre teſmoignage que l'Egliſe eſtoit dediee. Ie laiſſe à penſer, ſi la choſe le valoit biẽ. Mais encore ie leur demande, comment eſt-ce que le crucifix pouuoit eſtre adõc en l'Egliſe, veu que quand on les veut dedier, on en retire toutes les images? Commẽt eſt-ce donc qu'il s'eſtoit deſrobé pour n'eſtre point tranſporté auec les autres? Il faut dire qu'ils ont penſé tromper le monde fort à leur aiſe, veu qu'ils ne ſe ſont ſouciez de ſe contredire apertement, mais qu'il leur a ſuffi de mentir à gueule deſployee, ne ſe donnant point garde des repliques qu'on leur *Crucifix parlans.*

pouuoit faire. Il y a finalement les larmes : dõt
Larmes de Christ. l'vne eſt à Vandoſme, vne à Trier, vne à ſainct Maximin, vne à ſainct Pierre le Pueillier d'Orleans, ſans celles que ie ne ſçai point. Les vnes, comme ils diſent, ſont naturelles, comme celle de ſainct Maximin, laquelle ſelon leurs chroniques, tomba à noſtre Seigneur en lauant les pieds de ſes Apoſtres: les autres ſont miraculeuſes, comme s'il eſtoit à croire, que les crucifix de bois fuſſent ſi deſpits que de pleurer. Mais il leur faut pardonner ceſte faute. Car ils ont eu honte que leurs marmouſets n'ẽ fiſſent autant que ceux des Payens. Or les Payens ont feint que leurs idoles pleuroyent quelquesfois. Ainſi nous pouuons bien mettre l'vn auec l'autre.

Quant à la vierge Marie, pource qu'ils tiennent que ſon corps n'eſt plus en terre, le moyen leur eſt oſté de ſe vanter d'en auoir les os. Autrement ie penſe qu'ils euſſent fait accroire au monde, qu'elle auoit vn corps pour remplir vn grand charnier. Au reſte, ils ſe ſont vẽgez ſur ſes cheueux, & ſur ſon laict, pour auoir
Cheueux de la vierge Marie. quelque choſe de ſon corps. De ſes cheueux, il y en a à Rome à ſaincte Marie ſus Minerue, à S. Saluador en Heſpagne, à Maſcon, à Cluny, à Noers, à S. Flour. à S. Iaquerie, & en autres pluſieurs lieux. *Son laict.* ¶ Du laict, il n'eſt ia meſtier de nombrer les lieux où il y en a. Et auſsi ce ne ſeroit iamais fait. Car il n'y a ſi petite villette, n'y ſi meſchant conuent, ſoit de Moines, ſoit de Nonnains, où l'on n'en monſtre : les vns

plus

plus, les autres moins. Non pas qu'ils ayẽt eſté honteux de ſe vãter d'en auoir pleines potees, mais pource qu'il leur ſembloit aduis que leur menſonge ſeroit plus couuert, s'ils n'en auoyẽt que ce qui ſe pourroit tenir dedans quelque monſtre de verre, ou de cryſtallin, afin qu'on n'en fit pas d'examen plus pres. Tant y a, que ſi la ſaincte Vierge euſt eſté vne vache, & qu'elle euſt eſté vne nourrice toute ſa vie, à grand' peine en euſt elle peu rẽdre telle quantité. D'autre part, ie demanderoye volontiers, comment ce laict, qu'on monſtre auiourd'hui par tout, s'eſt recueilli, pour le reſeruer en noſtre temps. Car nous ne liſons pas que iamais aucun ait eu ceſte curioſité. Il eſt bien dit que les Paſteurs ont adoré Ieſus Chriſt, que les Sages lui ont offert leurs preſens : mais il n'eſt point dit qu'ils ayent reporté du laict pour recompenſe. Sainct Luc recite bien ce que Simeon predit à la Vierge, mais il ne dit pas qu'il lui demanda de ſon laict. Quand on ne regardera que ce poinct, il ne faut ia arguer dauantage pour monſtrer combien ceſte folie eſt contre toute raiſon, & ſans couuerture aucune. Et c'eſt merueilles, puis qu'ils ne pouuoyent auoir autre choſe du corps, qu'ils ne ſe ſont aduiſez de rõgner de ſes ongles, & de choſes ſemblables: mais il faut dire que tout ne leur eſt pas venu en memoire.

Luc. 2.

Matt. 2.

Luc. 2.

La reſte qu'ils ont des Reliques de noſtre Dame, eſt de ſon bagage. Premierement il y en a vne chemiſe à Chartres, de laquelle on

Vne des chemiſes de la vierge Marie.

fait vne idole assez renommee, & à Aix en Allemagne vne autre. Ie laisse là comment c'est qu'ils les ont peu auoir. Car c'est chose certaine, que les Apostres, & les vrais Chrestiens de leur temps, n'ont pas esté si badins, que de s'amuser à telles manigances, Mais qu'on regarde seulement la forme, & ie quitte le ieu, si on n'apperçoit à l'œil leur impudence. Quand on fait la monstre à Aix en Allemagne de la chemise que nous auons dit estre là : on monstre au bout d'vne perche, comme vne longue aube de Prestre. Or quand la vierge Marie auroit esté vne geante à grand peine eust elle porté vne si grande chemise. Et pour lui donner meilleur lustre, on porte quant & quant les chaussettes sainct Ioseph, qui seroyent pour vn petit enfãt ou vn nain. Le prouerbe dit qu'vn menteur doit auoir bonne memoire, de peur de se coupper par oubli. Ils ont mal gardé ceste reigle, quand ils n'ont pensé de faire meilleure proportion entre les chausses du mari, & la chemise de la femme. Qu'on aille maintenant baiser bien deuotement ces Reliques, lesquelles n'ont autre apparence de verité. ¶De ses couurechefs, ie n'en sçai que deux : à Trier vn en l'Abbaye S. Maximin : à Lisio en Italie, vn autre, Mais ie voudroye qu'on aduisast de quelle toile ils sont, & si on les portoit de telle façon en ce temps-là au pays de Iudee. Ie voudroye aussi qu'on fist comparaison de l'vn à l'autre, pour voir comment ils s'entresemblẽt, ¶A Boulongne ils en ont vn fronteau. Quelcun

Les chaussettes S. Ioseph.

Deux couurechefs de Marie.

Sõ fronteau.

a cologne chez les Chartreux un des Vetements de la S. V. qu'ils apellent sudarium B. V. quod ipsa gestavit et textuit.

cun me demaudera, si ie pense que ce fronteau soit vne chose controuuee. Ie respon, que i'en estime autant que de sa ceinture, qui est à Prat, & de celle qui est à nostre Dame de mõtserrat. *Sa ceinture.* Item, de sa pantoufle, qui est à S. Iaquerie: & vn de ses souliers, qui est à S. Flour. Quand il n'y auroit autre chose tout homme de moyenne prudence sçait biẽ, que ce n'a pas esté la façon des fideles, de ramasser ainsi chausses & soliers, pour faire des Reliques: & que iamais il n'ẽ fut fait mention, de plus de cinq cens ans apres la mort de la vierge Marie. Qu'en faut-il dõc plus arguer, comme si la chose estoit douteuse? mes me ils ont voulu faire accroire à la S. vierge Ma rie, qu'elle estoit fort curieuse à se parer & te-stonner. Car ils monstrent deux de ses peignes. L'vn à Rome, en l'eglise de S. Martin: & l'autre à S. Iean le grand de Besançon, sans ceux qui se pourroyent monstrer ailleurs. Si cela n'est se moquer de la S. Vierge, ie n'enten point que c'est de moquerie. Ils n'õt point ausi oublié l'aneau de ses espousailles. Car ils l'ont à Peruse. Pource que maintenant la coustume est, que le mari donne vn aneau à sa femme en l'espousant: ils ont imaginé qu'il se faisoit ainsi adonc. Et sans en faire plus longue inquisitiõ, ils ont deputé vn aneau à cest vsage, beau & riche ne considerant point la pauureté en laquelle a vescu la saincte Vierge. ¶ De ses robbes, ils en ont à Rome à S. Iean de Latran: Item, en l'eglise saincte Barbe: Item, à saincte Marie sus Minerue. Item, en l'eglise S. Blaise, & à S.

Deux de ses peignes.

L'aneau de ses espousailles.

Ses robbes.

Saluador en Hespagne, Pour le moins ils se disent en auoir des pieces. I'ai bien encores ouy nommer d'autres lieux, mais il ne m'en souuient. Pour mõstrer la fausseté en ceſt endroit, il ne faudroit que regarder la matiere. Car il leur a semblé auis, qu'il leur estoit aussi facile d'attribuer à la vierge Marie des vestemens à leur poste, que de vestir les images ainsi qu'ils les vestent.

Des images de la Vierge Marie faites par S.Luc.

Il reste à parler des images non point des communes, mais de celles qui sont en recommandation par dessus les autres, pour quelque singularité. Or ils font accroire à S.Luc, qu'il en peignit quatre à Rome, au lieu où est maintenant l'Eglise de saincte Marie, qu'ils appellẽt Inuiolata. L'vne se monstre là en vn oratoire: laquelle il fit (comme ils disent) à sa deuotion, auec l'aneau, duquel S. Ioseph l'auoit epousee. Il s'en monstre à Rome mesme: vne autre à saincte Marie la neufue, laquelle ils disent auoir esté faite ainsi par sainct Luc en Troiade, & que depuis elle leur a esté apportee par vn Ange. Item, vne autre à saincte Marie Ara cæli, en telle forme qu'lle estoit aupres de la croix: Mais à sainct Augustin ils se vantent d'auoir la principale: car c'est celle, si on les croit, que sainct Luc portoit touſiours auecques soi, iusques à la faire enterrer en son sepulchre. Ie vous prie, quel blaspheme, de faire d'vn sainct Euangeliste vn idolatre parfait? Et mesme quelle couleur ont-ils pour persuader que sainct Luc ait esté peintre? Sainct Paul le

† a cologne dans l'eglise de Machabés on nomme un Vetement qu'ils appellent Peplum B.M.V.

nomme biẽ medecin: mais du meſtier de peintre, ie ne ſçay où ils l'ont ſongé. Et quand ainſi ſeroit qu'il s'en fuſt meſlé il eſt autant à preſumer qu'il euſt voulu peindre la vierge Marie, comme vn Iupiter ou vne Venus, ou quelque autre idole. Ce n'eſtoit pas la façon des Chreſtiens, d'auoir des images: & n'a eſté long tẽps apres, iuſques à ce que l'Egliſe a eſté corrompue de ſuperſtitions. D'autrepart, tous les anglets du mõde ſont pleins des images de la vierge Marie, qu'on dit qu'il a faites: comme à Cãbray, & deçà & delà: mais en quelle forme? Il y a autant d'honneſteté, comme qui voudroit pourtraire vne femme diſſolue. Voila comment Dieu les a aueuglez, qu'ils nont eu conſideration non plus que beſtes brutes. Cõbien que ie ne m'eſtonne pas trop de ce qu'ils ont imputé à S. Luc d'auoir fait des images de la Vierge, veu qu'ils ont bien oſé, impoſer le ſẽblable au prophete Ieremie, teſmoin le Puis en Auuergne, Il ſeroit temps, ce croy-ie, que le poure monde ouuriſt les yeux vne fois pour voir ce qui eſt tant manifeſte. ¶ Ie laiſſe à parler de ſainct Ioſeph: dont les vns en ont des pantoufles, comme en l'Abbaye ſainct Simeõ de Trier. Les autres ſes chauſſes, comme nous auons deſia dit: les autres ſes oſſemens. Il me ſuffit de l'exemple que i'ay allegué, pour deſcouurir la ſottiſe qui y eſt.

Les pantoufles de Ioſeph.

Ses os.

Ie mettray ici Sainct Michel, afin qu'il face compagnie à la vierge Marie. On penſera que ie me gaudiſſe, en recitãt les Reliques d'vn An-

ge:car les ioüeurs de farce meſme s'en ſont moquez. Mais les caffars n'ont pas laiſſé pourtant d'abuſer tout à bon eſcient le poure peuple. Car à Carcaſſonne il ſe vantent d'en auoir des reliques, & pareillement à ſainct Iulien de Tours au grand ſainct Michel, qui eſt ſi bien frequenté de pelerins, on monſtre ſon braquemart qui eſt comme vn poignart à vſage de petit enfant & ſon bouclier de meſme, qui eſt comme la boſſette d'vn mors de cheual, Il n'y a homme ni femme ſi ſimple qui ne puiſſe iuger quelle moquerie c'eſt. Mais pource que tels menſonges ſont couuerts ſous ombre de deuotion, il ſemble auis que ce n'eſt point mal fait de ſe moquer de Dieu & de ſes Anges. Ils repliqueront, que l'Eſcriture teſmoigne que S. Michel a combatu contre le diable. Mais s'il faloit veincre le diable à l'eſpee, il la faudroit plus forte & de meilleure pointe & de meilleur tranchant, que n'eſt pas ceſte-là. Sont-ils ſi beſtes, d'imaginer que ce ſoit vne guerre charnelle, qu'ont tant les anges que les fideles alencontre des diables, laquelle ſe demeine par glaiue materiel? Mais c'eſt ce que i'ay dit du cõmencement: que le monde meritoit bien d'eſtre ſeduit en telle beſtiſe: dautant qu'il eſtoit ſi peruers de conuoiter des idoles & marmouſets pour adorer, au lieu de ſeruir au Dieu viuant.

Le braquemart S. Michel & ſon bouclier.

Pour tenir ordre il nous faut maintenant raitter de ſainct Iean Baptiſte: lequel, ſelon l'hiſtoire Euangelique, c'eſt à dire la verité de

Dieu

Dieu apres auoir esté decolé fut enterré par ses disciples. Theodorite chroniqueur ancien de l'Eglise, raconte que son sepulchre estant en Sebaste, ville de Syrie, fut ouuert par les Payens, quelque temps apres : & que ses os furent bruslez par iceux, & la cendre esparse en l'air. Combien qu'Eusebe adiouste, que quelques hommes de Ieruſalem suruindrent là, & en prindrent en cachette quelque peu, qui fut porté en Antioche, & là enterré par Athanase en vne muraille. ¶ Touchant de la teste, Sozomenus vn autre Chroniqueur, dit qu'elle fut emportee par l'Empereur Theodose, aupres de la ville de Constantinople. Parquoy selon les histoires anciennes, tout le corps fut bruslé, excepté la teste : & tous les os & les cendres perdues, excepté quelque petite portion, que prindrent les Hermites de Ieruſalem à la desrobee. Voyons maintenant ce qu'il s'en trouue. Ceux d'Amiens se glorifient d'auoir le visage : & en la masque qu'ils monstrent, il y a la marque d'vn coup de cousteau sur l'œil, qu'ils disent qu'Herodias luy donna. Mais ceux de sainct Iean d'Angeli y contredisent, & monstrent la mesme partie. Quant au reste de la teste, le dessus depuis le front iusques au derriere, estoit à Rhodes : & est maintenant à Maltes, comme ie pense. Au moins les Commandeurs ont fait accroire que le Turc leur auoit rendu. Le derriere est à sainct Iean de Nemours : sa ceruelle est à Noyan le Rantroux. Nonobstant

Les os de S. Iean Baptiste.

La teste.

Le visage de S. Iean auec les autres parties de sa teste.

cela,ceux de S. Iean de Morienne ne laiſſent point d'auoir vne partie de la teſte, ſa maſchoire ne laiſſe point à eſtre à Beſançon à S. Iean le grand: il y en a vne autre partie à ſainct Iean de Latran: à Paris,& à ſainct Flour en Auuergne, vn bout de l'oreille: à S. Saluador en Heſpagne,le front:&des cheueux,il y en a auſsi bien quelque lopin à Noyon, qui s'y monſtre fort authentiquement:il y en a ſemblablement vne partie à Luques,ie ne ſçay de quel endroit. Tout cela eſt il fait? Qu'on aille à Rome, & au Monaſtere de ſainct Syluestre, & on orra dire, Voici la teſte de ſainct Ieã Baptiſte. Les Poetes feignent qu'il y auoit autresfois vn Roy en Heſpagne,nommé Gerion, lequel auoit trois teſtes: ſi nos forgeurs de Reliques en pouuoyent autant dire de S. Iean Baptiſte, cela leur viendroit bien à poinct,pour leur aider à mentir: mais puis que ceſte fable n'a point lieu, comment s'excuſeront ils? Ie ne les veux point preſſer de ſi pres, que de leur demander comment la teſte s'eſt ainſi deſchiquetee pour eſtre departie en tant de lieux & ſi diuers,ne commẽt c'eſt qu'ils l'ont euë de Conſtantinople:ſeulement ie di qu'il faudroit que ſainct Iean euſt eſté vn monſtre,ou que ce ſont abuſeurs effrontés, de monſtrer tant de pieces de ſa teſte.

Le bras de S. Iean.

Qui plus eſt ceux de Sene ſe vantent d'en auoir le bras:ce qui eſt repugnant,comme nous auons dit, à toutes les hiſtoires anciennes. Et neantmoins ceſt abus non ſeulement eſt ſouffert

fert, mais auſsi approuué: comme rien ne ſe trouue mauuais au royaume de l'Antechriſt, moyennant qu'il entretienne le peuple en ſuperſtition. ¶ Or ils ont controuué vne autre fable: c'eſt, que quand le corps fut bruſlé que le doigt dont il auoit mõſtré noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, demeura entier, ſans eſtre violé. Cela non ſeulement n'eſt pas conforme aux hiſtoires anciennes, mais meſme il ſe peut aiſément redarguer par icelles: car Euſebe & Theodorite, nommément diſent que le corps eſtoit deſia reduit en os, quand les Payens le rauirent. Et n'euſſent eu garde d'oublier vn tel miracle, s'il en euſt eſté quelque choſe: car ils ne ſont autrement que trop curieux à en raconter, meſme de friuoles. Toutesfois, encores qu'ainſi fuſt, oyons vn petit où eſt ce doigt. A Beſançon en l'egliſe ſainct Iean le grand il y en a vn, à Thoulouſe vn autre, à Lyon vn autre, à Bourges vn autre, à Flourence vn autre, à ſainct Iean des Auentures pres Maſcon, vn autre. Ie ne di mot là deſſus, ſinon que ie prie les Lecteurs de ne ſe point endurcir à lencontre d'vn aduertiſſement ſi clair & ſi certain, & ne point fermer les yeux à vne telle clarté, pour touſiours ſe laiſſer ſeduire, comme en tenebres. Si c'eſtoyent ioueürs de paſſe-paſſe, qui nous eſblouïſſent les yeux, tellement qu'il nous ſemblaſt auis quil y en euſt ſix, encore aurions nous ceſt auis de craindre d'eſtre abuſés. Or ici, il n'y a nulle ſubtilité: il eſt ſeulement que-

Le doigt de quoi S. Iean mostra Ieſus Chriſt.

ſtion ſi nous voulons croire que le doigt de ſainct Iean ſoit à Florence, & qu'il ſoit autre part en cinq lieux: autant de Lyon & de Bourges, & des autres, ou pour le dire plus brief, ſi nous voulons croire que ſix doigts ne ſoyent qu'vn, & qu'vn ſeul ſoit ſix. Ie ne parle ſinon de ce qui eſt venu à ma notice. Ie ne doute pas que ſi on enqueroit plus diligemment qu'il ne s'en trouuaſt encores vne demie douzeine ailleurs. Et de la teſte, qu'il ne s'en trouuaſt encores des pieces, qui monteroyent bien la groſſeur d'vne teſte de bœuf, voire outre ce que i'en ai dit. ¶ Or de peur de ne rien laiſſer derriere, ils ont auſsi bien fait ſemblant d'auoir les cendres: dont il y en a vne partie à Genes, l'autre partie à Rome en l'egliſe ſainct Iean de Latran. Or auons-nous veu que la pluſpart auoit eſté iettee en l'air toutesfois ils ne laiſſent point d'en auoir, comme ils diſent, vne bonne portion, & principalement à Genes.

Les cendres du corps de S. Iean.

Reſtent maintenant, apres le corps, les autres appartenances: comme vn ſoulier, qui eſt aux Chartreux de Paris: lequel fut deſrobbé, il y a enuiron douze ou treize ans mais incontinent il s'en retrouua vn autre de nouueau. Et de fait, tant que l'enge des courdonniers ſoit faillie, iamais ils n'auront faute de telles Reliques. ¶ A Rome à ſainct Iean de Latran, ils ſe vantent d'auoir ſa haire: de laquelle il n'eſt fait nulle mention en l'Euangile, ſinon pource qu'il eſt là parlé qu'il eſtoit veſtu

Vn des ſouliers de S. Iean Baptiſte.

veſtu de poils de chameau, ils veulent conuertir vne robbe en haire. ¶ Là meſme ils diſent qu'ils ont l'autel, ſur lequel il prioit au deſert, comme ſi de ce temps-là on euſt fait des autels à tous propos, & en chacun lieu. C'eſt merueilles qu'ils ne lui font accroire qu'il ait chanté Meſſe. ¶ En Auignon eſt l'eſpee, de laquelle il fut decolé: & à Aix en Allemagne le linceul, lequel fut eſtendu ſous lui. Ie voudroy' bien ſçauoir comment le bourreau eſtoit ſi gracieux, que de lui tapiſſer le paué de la priſon, quand il le vouloit faire mourir. N'eſt-ce pas vne ſotte choſe de controuuer cela? Mais encore, comment l'vn & l'autre ſont ils venus entre leurs mains? Penſez vous qu'il eſt bien vrai-ſemblable, que celui qui le mit à mort, fuſt-il vn gendarme, ou vn bourreau, donnaſt le linceul & ſon eſpee, pour en faire vne Relique? Puis qu'ils vouloyent faire vne telle garniture de toutes pieces, ils ont failli de laiſſer le couteau d'Herodias, dont elle frappa l'œil: tout le ſang qui fut reſpandu, & meſme ſon ſepulchre. Mais ie pourroy' bien auſsi errer: car ie ne ſçai pas ſi toutes ces bagues ſont autre part.

L'autel du deſert.

L'eſpee.

Le linceul.

C'eſt maintenant aux Apoſtres d'auoir leur tour: mais pource que la multitude pourroit engendrer confuſion, ſi ie les mettoy' tous enſemble: nous prendrons ſainct Pierre & ſainct Paul à part & puis nous parlerõs des autres. Leurs corps ſont à Rome la moitié en l'egliſe de ſainct Pierre, & l'autre moitié à

Le corps de S. Pierre & ſainct Paul à Rome.

ſainct Paul. Et diſent que ſainct Silueſtre les peſa, pour les diſtribuer ainſi en egales portions. Les deux teſtes ſont auſsi à Rome à ſainct Iean de Latran+: combien qu'en la meſme egliſe il y a vne dent de ſainct Pierre à part. Apres tout cela, on ne laiſſe point d'en auoir des os par tout. Comme, à Poitiers on a la maſchoire auec la barbe: à Trier pluſieurs os de l'vn & de l'autre: à Argenton en Berri vne eſpaule de ſainct Paul. Et quand ſeroit-ce fait? Car par tout où il y a egliſe qui porte leurs noms, il y en a des Reliques. Si on demande, Quelles? Qu'on ſe ſouuiene de la ceruelle ſainct Pierre, dont i'ay parlé, qui eſtoit au grand autel de ceſte ville. Tout ainſi qu'on trouua que c'eſtoit vne pierre de põce, ainſi trouueroit-on beaucoup d'os de cheuaux ou de chiens, qu'on attribue à ces deux Apoſtres.

La maſchoire auec la barbe de S. Pierre.

Vne des eſpaules de S. Paul.

Auec les corps il y a ſuitte. A ſainct Saluador en Heſpagne ils en ont vne pantoufle: de la forme & de la matiere ie n'en puis reſpondre, mais il eſt bien à preſumer que c'eſt vne ſemblable marchãdiſe que celle qu'ils ont à Poitiers: leſquelles ſont d'vn ſatin broché d'or. Voila comment on le fait braue apres ſa mort, pour le recompenſer de la poureté qu'il a euë ſa vie durãt. Pource que les Eueſques de maintenant ſont ainſi mignons, quand ils ſe mettent en leur pontificat, il leur ſemble aduis que ce ſeroit deroguer à la dignité des Apoſtres, ſi on ne leur en faiſoit autant. Or les peintres

Les pantoufles de S. Pierre.

+ on montre une tête de St Paul dans l'eglise de St Pantaleon a Cologne.

peintres peuuent bien contrefaire des marmouſets à leur plaiſir, les dorant & ornant depuis la teſte iuſques aux pieds: puis apres leur impoſer le nom de ſainct Pierre ou de ſainct Paul. Mais on ſçait quel a eſté leur eſtat pendant qu'ils ont veſcu en ce monde, & qu'ils n'ont eu autres accouſtremens que de poures gens. ¶ Il y a auſsi bien à Rome la chere epiſcopale de ſainct Pierre, auec ſa chaſuble. Comme ſi de ce temps-là les Eueſques euſſent eu des thrones pour s'aſſeoir. Mais leur office eſtoit d'enſeigner, de conſoler, d'exhorter en public & en particulier, & monſtrer exemple de vraye humilité à leur troupeau: non point de faire des idoles, comme font ceux de maintenant. Quant eſt de ſa chaſuble, la façon n'eſtoit point encores venue de ſe deſguiſer: car on ne ioüoit point des farces en l'Egliſe, comme on fait à preſent. Ainſi, pour prouuer que ſainct Pierre euſt vne chaſuble, il faudroit premierement monſtrer qu'il auroit fait du baſteleur, comme font nos preſtres de maintenant, en voulant ſeruir à Dieu. Il eſt bien vrai qu'ils lui pouuoyẽt bien donner vne chaſuble, quãd ils lui ont aſsigné vn autel: mais autant a de couleur l'vn comme l'autre. On ſçait quelles Meſſes on chãtoit alors. Les Apoſtres ont celebré de leur tẽps ſimplement la Cene de noſtre Seigneur: à laquelle il n'eſt point meſtier d'auoir vn autel. De la Meſſe, on ne ſçauoit encore quelle beſte c'eſtoit: & ne l'a on pas ſceu long

La chaire epiſcopale de S. Pierre auec ſa chaſuble.

Son autel pour dire la Meſſe.

tẽps apres. On void bien dõques, que quãd ils ont inuẽté leurs Reliques, ils ne se doutoyent point de iamais auoir contredisans: veu qu'ils ont ainsi osé impudẽment mẽtir à bride aual-lee. Cõbien que de ceſt autel ils ne cõuienent point entr'eux: car ceux de Rome afferment qu'ils l'õt, & ceux de Pise le mõſtrent aussi biẽ aux fauxbourgs tirãs vers la mer. ¶ Pour faire leur profit de tout, ils n'ont point oublié le couſteau, duquel Malchus eut l'oreille coup-pee: cõme si c'estoit vn ioyau digne de mettre en Relique. ¶ I'auoye oublié sa croſſe, laquelle se monſtre à sainct Estienne des Grecs à Paris: de laquelle il faut estimer autant que de l'autel, ou de la chaſuble, car c'eſt vne meſme raiſon.

Le couſteau de Malchus.

La croſſe S. Pierre.

Il y a vn petit plus d'apparence à ſon bourdõ: car il eſt bien à preſumer qu'il pouuoit eſtre armé de tel baſtõ allãt par les chãps. Mais ils gaſtent tout, de ne ſe pouuoir accorder: car ceux de Cologne ſe font forts de l'auoir, & ceux de Trier ſemblablemẽt. Ainſi, en demẽtãt l'vn l'autre, ils dõnent bien occaſion qu'on n'adiouſte nulle foy à tous deux. ¶ Ie laiſſe de parler de la chaine de S. Paul, dont il fut lié, laquelle ſe monſtre à Rome en ſon egliſe: item, du piller, ſur lequel S. Pierre fut martyrizé, lequel eſt à S. Anaſtaſe. Ie laiſſe ſeulement à pẽſer aux lecteurs, d'où c'eſt que ceſte chaine a eſté priſe, pour en faire vne Relique: item, aſſauoir ſi en ce temps-là on executoit les hommes ſur des pilliers.

Son bourdon.

La chaine de S. Paul.

Le pillier ſur lequel S. Pierre fut martyrizé.

Nous

Nous traiterons en commun de tous les autres Apoſtres, pour auoir pluſtoſt fait. Et premierement nous raconterons où il y en a des corps entiers, afin qu'en faiſant conferẽce de l'vn à l'autre, on iuge quel arreſt on peut prendre ſur leur dire. Chacũ ſçait que la ville de Thoulouſe en penſe auoir ſix: aſçauoir, S. Iaques le maieur, ſainct André, ſainct Iaques le mineur, S. Philippe, S. Simon & ſainct Iude. A Padouë eſt le corps S. Mathias, à Salerne le corps ſainct Matthieu, à Orconne celui de S. Thomas, au royaume de Naples celui de S. Barthelemi. Aduiſons maintenant leſquels ont deux corps ou trois. Sainct André à vn ſecond corps à Melphe: ſainct Philippe & ſainct Iaques le mineur, chacun auſsi vn autre à Rome, ad ſanctos Apoſtolos: ſainct Simon & S. Iude auſsi bien à Rome en l'egliſe ſainct Pierre: ſainct Barthelemi à Rome en ſon Egliſe. En voila deſia ſix, qui ont deux corps chacun. Et encore de ſuperabondant, la peau de ſainct Barthelemi eſt à Piſe. Toutesfois ſainct Mathias a emporté tous les autres: car il a vn corps à Rome à ſaincte Marie la maior, & le troiſieme à Trier. Outre cela encores a-il vne teſte à part, & vn bras à part à Rome meſme. Il eſt vrai que les Iopins, qui ſont de S. André ça & là recompenſent à demi: car à Rome en l'egliſe ſainct Pierre il a vne teſte, en l'egliſe S. Chryſoſtome il a vne eſpaule, à S. Euſtace vne coſte, & au ſainct Eſprit vn bras, à ſainct Blaiſe ie ne ſçai quelle autre partie. A Aix en

Les corps des autres Apoſtres.

Trois corps de S. Mathias.

Prouẽce vn pied. Qui cõioindroit cela enſemble, ce ſeroit tantoſt pour en faire deux quartiers, moyennant qu'õ les peuſt bien proportionner. Or comme S. Barthelemi a laiſſé la peau à Piſe, auſsi y a-il vne main. A Trier il y en a ie ne ſçai quel mẽbre: à Freius vn doigt, à Rome en l'egliſe ſaincte Barbe, d'autres reliques. Ainſi, encore n'eſt-il point des plus poures, car les autres n'en ont pas tant: toutesfois chacun en a encores quelque lopin. Comme S. Philippe à vn pied à Rome Ad ſanctos Apoſtolos, & à ſaincte Barbe ie ne ſçai quelles reliques. Item plus à Trier. En ces deux dernieres egliſes, il a ſemblablement ſainct Iaques pour compagnon, lequel a pareillement vne teſte en l'egliſe S. Pierre, & vn bras à S. Griſogone, & vn autre Ad ſanctos Apoſtolos, Sainct Matthieu, & S. Thomas ſont demeurez les plus poures. Car le premier auec ſon corps n'a ſinon quelques os: à Trier, vn bras: à Rome à S. Marcel, & à ſainct Nicolas vne teſte, ſinõ que par auẽture il m'en ſoit eſchappé quelque choſe, ce qui ſe pourroit bien faire. Car en tel abyſme, qui n'y ſeroit confus? Pource qu'ils trouuent en leurs chroniques, que le corps ſainct Iean l'Euangeliſte, s'eſuanouït incontinent apres qu'on l'eut mis en la foſſe: ils n'ont peu produire de ſes oſſemens. Mais pour ſuppleer ce defaut, ils ſe ſont ruez ſur ſon bagage. Et premierement ils ſe ſont aduiſez du calice, auquel il beut la poiſon, eſtant condamné par Domitian.

La peau S. Barthelemi

Le calice de S. Iean l'Euangeliſte.

Mais

Maispource que deux l'ōt voulu auoir, il nous faut croire ou ce que diſent les alchymiſtes de leur multiplication, ou que ceux-ci auec leur calice, ſe ſont moquez du monde. L'vn eſt à Bolongne, & l'autre à Rome à ſainct Iean de Latran. Ils ont puis apres controué ſon hoqueton, & vne chaine dōt il eſtoit lié quād on l'amena priſōnier d'Epheſe: auec l'oratoire, où il ſouloit prier eſtāt en la priſon, Ie voudroi biē ſçauoir s'il auoit lors menuſiers à loage pour lui faire des oratoires: item, quelle familiarité auoyent les Chreſtiens auec ſa garde, pour retirer ſa chaine, & en faire vne relique? Ces moqueries ſont trop ſottes, & fuſt ce pour abuſer les petis enfans. Mais le ioyau le plus ferial eſt des douze peignes des Apoſtres, qu'on monſtre à noſtre Dame de l'iſle ſus Lion. Ie penſe bien qu'ils ont eſté du commencement là mis, pour faire accroire qu'ils eſtoyent aux douze Pers de Frāce, mais depuis leur dignité s'eſt accreuë, & ſont deuenus Apoſtoliques.

Son hoqueton & ſa chaine, auec l'oratoire.

Les douze peignes des Apoſtres.

Il nous faut doreſenauant deſpecher, ou autrement iamais nous ne ſortirons de ceſte foreſt. Nous reciterōs donc en bref les reliques qu'on a des Saincts, qui ont eſté du tēps que noſtre Seigneur Ieſus Chriſt viuoit: puis conſequēment des Martyrs anciens, & des autres Saincts. Sur cela les Lecteurs auront à iuger, quelle eſtime ils en deurōt auoir. ¶ Saincte Anne mere de la vierge Marie a l'vn de ſes corps à Apt en Prouence, l'autre à noſtre Dame de

Deux corps de S. Anne.

l'iſle à Lion. Outre cela, elle a vne teſte à Trier, l'autre à Iuren en Iullet, l'autre en Turinge en vne ville nommee de ſon nom. Ie laiſſe les pieces qui ſont en plus de cent lieux: & entre autres il me ſouuient que i'en ai baiſé vne partie en l'bbaye d'Orcaps près de Noyon, dont on fait grand feſtin. Finalement, elle a vn de ſes bras à Rome en l'egliſe ſainct Paul. Qu'on prene fondement là deſſus, ſi on peut.

Trois corps de Lazare.

Il y a puis apres le Lazare, & la Magdeleine ſa ſœur, Touchãt de lui, il n'a que trois corps, que ie ſçache: l'vn eſt à Marſeille, l'autre à Authun, le troiſieme à Aualõ. Il eſt vrai que ceux d'Authun en ont eu gros proces à l'encontre de ceux d'Aualon. Mais apres auoir beaucoup deſpendu d'argent d'vn coſté & d'autre: ils ont tous deux gagné leur cauſe pour le moins ils ſont demourez en poſſeſsiõ de titre. Pource que la Magdeleine eſtoit femme, il falloit qu'elle fut inferieure a ſon frere: pourtant elle n'a eu que deux corps, dont l'vn eſt à Vezelé presd'Auxerre, & l'autre, qui eſt de plus grand renom à ſainct Maximin en Prouence: là où la teſte eſt à part, auec ſon Noli me tangere: qui eſt vn lopin de cire, qu'on penſe eſtre la marque que noſtre Seigneur Ieſus Chriſt lui fit par deſpit pource qu'il eſtoit marri qu'elle le vouloit toucher. Ie ne di pas les reliques qui en ſont diſperſees par tout le monde, tant de ces os, que de ſes cheueux. Qui voudroit auoir certitude de tout cela, il s'enquerroit pour

Deux corps de la Magdeleine.

le pre-

le premier, aſçauoir ſi le Lazare & ſes deux ſœurs, Marte & Magdeleine, ne ſont iamais venus en France pour preſcher. Car en liſant les hiſtoires anciennes, & en iugeant du tout auec raiſon, on voit euidemment que c'eſt la plus ſotte fable du monde: & laquelle a autant d'apparence, que ſi on diſoit que les nuees ſont peaux de veau, & neantmoins ce ſont les plus certaines reliques qu'õ ait, mais encore qu'ainſi fuſt, il ſuffiſoit d'abuſer d'vn corps en idolatrie, ſans faire d'vn Diable, deux ou trois.

Ils ont auſsi bien canoniſé celui qui perça le coſté de noſtre Seigneur en la croix, & l'õt appellé S. Longin. Apres l'auoir ainſi baptizé, ils lui ont donné deux corps, dont l'vn eſt à Mãtouë, & l'autre à noſtre Dame de l'Iſle pres Lion. ¶ Ils ont fait le ſemblable des Sages qui vindrent adorer noſtre Seigneur Ieſus apres ſa natiuité. Et premierement, ils l'õt determiné du nõbre, diſans qu'ils n'eſtoyẽt que trois. Or l'Euangile ne dit pas combien ils eſtoyẽt: & aucuns des Docteurs anciens ont dit, qu'ils eſtoyent quatorze: comme celui qui a eſcrit le commentaire imparfait ſur S. Matthieu, qu'on intitule de Chryſoſtome. Apres, au lieu que l'Euangile les dit Philoſophes, ils en ont fait des rois à la haſte, ſans pays & ſans ſuiets. Finalement ils les ont baptiſez, donnant à l'vn nom Balthaſar, à l'autre Melchior, & à l'autre Gaſpar. Or encor' que nous leur concedions toutes leurs fables, ainſi friuoles

Deux corps de S. Lõgin.

Des Sages qui adorerent Ieſus Chriſt. Mat. 2.

qu'elles ſont, il eſt certain que les ſages retournerent au pays d'Orient. Car la ſaincte eſcriture le dit, & ne peut on dire autre choſe ſinon qu'ils moururent là. Qui eſt-ce qui les en a tranſportez depuis? Et qui eſt-ce qui les cognoiſſoit, pour les marquer, afin de faire ainſi des reliques de leur corps? mais ie m'en deporte, dautant que c'eſt folie à moi de redarguer des moqueries tant euidentes. Seulement ie di, qu'il faut que ceux de Cologne, & ceux de Milan ſe combattent à qui les aura: Car tous deux pretendent enſemble de les auoir: ce qui ne ſe peut faire. Quand leur proces ſera vuidé, lors nous aduiſerons qu'il ſera de faire.

Matt. 2.

Les corps des ſages en deux lieux.

Entre les Martyrs anciens, S. Denys eſt des plus celebrez: Car on le tient pour vn des diſciples des Apoſtres, & le premier Euangeliſte de France. A cauſe de ceſte dignité, on a de ſes reliques en pluſieurs lieux. Toutesfois cõme l'on dit, le corps eſt demeuré entier ſeulement en deux lieux: à ſainct Denis en France, & à Regesbourg en Allemagne. Pource que les François maintenoyent de l'auoir ceux de Reges-bourg en eſmeurent le proces à Rome, il y a enuiron cent ans, & le corps leur fut adiugé par ſentence diffinitiue, preſent l'Ambaſſadeur de France, dont ils ont belle Bulle. Qui diroit à ſainct Denis pres Paris, que le corps n'eſt point là, il ſeroit lapidé. Quiconque voudra contredire, qu'il ne ſoit à Regesbourg, ſera tenu pour heretique, dautant qu'il

Le corps S. Denys en deux lieux. Ratisbone ou Regeſbourg.

ſera

ſera rebelle au ſainct ſiege Apoſtolique. Ainſi le plus expedient ſera de ne s'entremettre point en leur querelles. Qu'ils ſe creuent les yeux les vns aux autres s'ils veulent, & en ce faiſant qu'ils ne profitent de rien : ſinon pour deſcouurir que tout leur cas giſt en menſonge.

De ſainct Eſtienne ils en ont tellement parti le corps, qu'il eſt entier à Rome en sõ Egliſe: le chef en Arles, & des os on en a en plus deux cens lieux. Mais pour monſtrer qu'ils ſont des adherens de ceux qui l'ont meurtri, ils ont canonizé les pierres dont il a eſté lapidé. On demandera où c'eſt qu'on les a peu trouuer, & comment ils les ont eues, de quelles mains, & par quel moyen. Ie reſpon brieuement, que ceſte demande eſt folle : car on ſçait bien qu'on trouue par tout des cailloux, tellement que la voiture n'en couſte gueres. A Florence, en Arles, aux Auguſtins, au Vigan en Languedoc, on en monſtre. Celui qui voudra ſe fermer les yeux & l'entendemẽt, croira que ce ſont les propres pierres, dõt S. Eſtiene fut lapidé. Celui qui voudra vn peu conſiderer s'ẽ moquera. Et de fait les Carmes de Poitiers en ont bien trouué depuis quatorze ans auquel ils ont aſsigné l'office de deliurer les femmes, leſquelles ſont en trauail d'enfant. Les Iacopins auſquels on auoit deſrobbé vne coſte de S. Marguerite ſeruant à ceſt vſage, leur en ont fait grande noiſe, crians contre leurs abus, mais en la fin ils ont gaigné en te-

Le corps S. Eſtienne.

Les pierres dont il fuſt lap.dé.

Vne coſti de S. Marguerite. +

+ on voit son bras droit a Ste Cordule a Cologne

nant bon.

I'auoye quasi deliberé de ne parler des Innocens pource que quand i'en auroye assemblé vne armee, ils repliqueront tousiours, que cela ne contreuient point à l'histoire, dautant que le nombre n'en est point diffini. Ie laisse donc à parler de la multitude. Seulement que on note qu'il y en a en toutes les regions du monde. Ie demande maintenant comment c'est qu'on a trouué leurs sepulchres si long temps apres, veu qu'on ne les tenoit point pour saincts quand Herode les fit mourir. Apres, quand c'est qu'on les a apportez. Ils ne me peuuent respondre autre chose, sinon que ç'a esté cinq ou six ans apres leur mort. Ie m'en rapporte aux plus poures idiots qu'on pourra trouuer, si on doit adiouster foi à des choses tant absurdes. Apres encore qu'il s'en fut trouué par fortune quelcun, comme se pouuoit-il faire qu'on en apportast plusieurs corps en France, en Alemagne, en Italie pour les distribuer en des villes tant eslongnees l'vne de l'autre? Ie laisse donc ceste fausseté pour conuaincue du tout. +

Matt. 2.

Reliques des Innoces.

Pourtant que sainct Laurens est du nombre des anciens Martyrs, nous lui donnerons ici son lieu. Ie ne sçay point que son corps soit en plus d'vn lieu, c'est assauoir à Rome en l'Eglise dediee de son nõ. Il est vray qu'il y a puis apres vn vaisseau de sa chair grillee. Itẽ, deux fioles pleines, l'vne de son sang, & l'autre de sa graisse. Itẽ en l'Eglise surnõmee Palisperne son

Le corps S. Laurens.

Autres Reliques du dict sainct.

+ on en voit vn entier a Cologne chez les cordeliers.

ſon bras & de ſes os,& à S. Sylueſtre d'autres Reliques. Mais ſi on vouloit amaſſer tous les oſſemens qui s'en monſtrent ſeulement en France il y en auroit pour former deux corps au long & au large. ¶ Il y a puis apres la grille, ſur laquelle il fut roſti : combien que l'Egliſe qu'on ſurnõme Paliſperne ſe vante d'en auoir vne piece. Or pour la grille, encores la laiſſeroy-ie paſſer: mais ils ont d'autres Reliques trop feriales, deſquelles il ne m'eſt point licite de me taire: cõme des charbons, qu'on monſtre à S. Euſtace, Item vne ſeruiette, dont l'Ange torcha ſon corps. Puis qu'ils ont prins le loiſir de ſonger telles reſueries, pour abuſer le monde, que ceux qui verront ceſt aduertiſſement prẽnent auſsi loiſir de penſer à eux pour ſe garder de n'eſtre pl⁹ ainſi moquez. ¶ D'vne meſme forge eſt ſortie ſa tunique, qu'õ monſtre à Rome meſme en l'Egliſe ſaincte Barbe. Pource qu'ils ont ouy dire, que Sainct Laurens eſtoit Diacre: ils ont penſé qu'il deuoit auoir les meſmes accouſtremens, dont leur Diacres ſe deſguiſent en ioüantleur perſonnage à la Meſſe: mais c'eſtoit bien vn autre office de ce temps là en l'Egliſe Chreſtienne, que ce n'eſt à preſent en la papauté. C'eſtoyẽt les cõmis, ou deputez à diſtribuer les aumoſnes, & nõ point baſteleurs pour iouër des farces. Ainſi ils n'auoyẽt que faire de tuniques ne dalmatiques, ni autres habits de fols pour ſe deſguiſer. Nous adiouſterons à ſainct Laurens, ſainct Geruais & S. Protais

Autres reliques dudit Sainct.

La grille.

Des chatbons.

Vne ſeruiette.

Sa tunique.

L'office de diacres.

deſquels le ſepulchre fut trouué à Milan du temps de ſainct Ambroiſe comme lui-meſme le teſtifie: pareillement ſainct Hieroſme. ſainct Auguſtin,& pluſieurs autres. Et ainſi, la ville de Milan maintient qu'elle en a encores les corps. Nonobſtant cela, ils ſont à Briſac en Alemagne, & à Beſançon en l'egliſe parrochiale de ſainct Pierre: ſans les pieces infinies qui ſont eſparſes en diuerſes egliſes: tellemẽt qu'il faut neceſſairement que chacun ait eu quatre corps pour le moins, ou qu'õ iette aux champs tous les os qui s'en monſtrent à fauſſes enſeignes.

Trois corps de S. Geruais & S. Pratais.

Pource qu'ils ont donné à ſainct Sebaſtien l'office de guerir de la peſte, cela a fait qu'il a eſté plus requis,& que chacun a plus appeté de l'auoir. Ce credit l'a fait multiplier en quatre corps entiers: dõt l'vn eſt à Rome à ſainct Laurens, l'autre à Soiſſons: le troiſieme à Piligni pres Nantes, le quatrieme pres de Narbõne, au lieu de ſa natiuité. En outre, il a deux teſtes: l'vne à ſainct Pierre de Rome,& l'autre aux Iacopins de Thoulouſe. Il eſt vrai qu'elles ſont creuſes, ſi on s'en rapporte aux Cordeliers d'Angers: leſquels ſe diſent en auoir la ceruelle, Item plus, les Iacopins d'Angers en ont vn bras, il y en a vn autre à ſainct Sernin de Thoulouſe, vn autre à la Caſe-Dieu en Auuergne,& vn autre à Mombriſon en Foreſt, ſans les menus Iopins qui en ſont en pluſieurs egliſes. Mais quand on aura bien contrepeſé, qu'on deuine où eſt le corps de ſainct Sebaſtien.

Quatre corps de S. Sebaſtien.

Deux teſtes d'icelui.

Quatre de ſes bras.

ſtien. Meſmes ils n'ont pas eſté contens de tout cela, s'ils ne faiſoyent auſsi bien des reliques des fleches dont il fut tiré: deſquelles ils en monſtrent vn à Lambeſc en Prouence, vne à Poitiers aux Auguſtins, & les autres par ci, par là. Par cela void-on biẽ qu'ils ont penſé de ne iamais rendre conte de leurs tromperies.

Les fleches dont il fut tiré.

Vne ſemblable raiſon a vallu à S. Antoine pour lui multiplier ſes reliques: car dautant que c'eſt vn ſainct colere & dangereux, comme ils le feignent, lequel bruſle ceux à qui il ſe courrouce: par ceſte opinion il ſe fait craindre & redouter. La crainte a engendré deuotion, laquelle a aiguiſé l'appetit, pour faire deſirer d'auoir ſon corps, à cauſe du profit. Parquoi, la ville d'Arles en a eu grand combat, & long, contre les Antoniens de Viennois: mais l'iſſue n'en a eſté autre qu'elle a accouſtumé d'eſtte en telle matiere: c'eſt à dire, que tout eſt demeuré en confus: car ſi on vouloit liquider la verité, nulle des parties n'auroit bonne cauſe. Auec ces deux corps il a vn genoüil aux Auguſtins d'Albi: à Bourg, à Maſcon, à Dijon, à Chalons, à Ouroux, à Beſançon, des reliques de diuers membres: ſans ce qu'en portent les Queſteurs, qui n'eſt point petite quantité. Voila que c'eſt d'auoir le bruit d'eſtre mauuais: car ſans cela le bon ſainct fuſt demeuré en ſa foſſe ou en quelque coing, ſans qu'on en euſt tenu conte.

Deux corps de S. Antoine.

Autres reliques dudict Sainct.

Deux corps de S. Petronelle.

I'auoye oublié ſaincte Petronelle la fille de ſainct Pierre, laquelle a ſon corps entier à

Rome en l'egliſe de ſon pere : item plus des reliques à part à ſaincte Barbe : mais elle ne laiſſe point pourtant d'en auoir vn autre au Mans, au conuent des Iacopins : lequel eſt là tenu en grande ſolennité pource qu'il guerit des fieures. ¶ Dautant qu'il y a eu pluſieurs ſainctes nommees Suſannes, ie ne ſçai pas bon nement ſi leur intention a eſté de redoubler le corps d'vne: mais tant y a qu'il y a vn corps de ſaincte Suſanne à Rome en l'egliſe dediee de ſon Nom, & vn autre à Thoulouſe. ¶ Saincte Heleine n'a pas eſté ſi heureuſe : car outre ſon corps qui eſt à Veniſe, elle n'a gagné de ſuperabondãt qu'vne teſte, laquelle eſt à ſainct Gerioen de Cologne. ¶ Saincte Vrſule l'a ſurmontee en ceſte partie: ſon corps premierement eſt à ſainct Iean d'Angeli : elle a puis apres vne teſte à Cologne, vne portion aux Iacopins du Mans, vne autre aux Iacopins de Tours, l'autre à Bergerat. De ſes compagnes, qu'on appelle Les onze mille vierges, on en a bien peu auoir par tout. Et de fait, ils ſe ſont bien aidés de cela, pour oſer mentir plus librement: car outre cent charretees d'oſſemẽs, qui ſont à Cologne: il n'y a à grand' peine ville en toute l'Europe : qui n'en ſoit remparee, ou en vne egliſe, ou en pluſieurs.

Pluſieurs corps de S. Suſanne.

Le corps S. Heleine entier.

La teſte.

Reliques des onze mil le vierges.

Si i'accommençoye à faire les monſtres des Saincts vulgaires, i'entreroye en vne foreſt, dont ie ne trouueroye iamais iſſue : parquoi ie me contenterai d'alleguer quelques exemples en paſſan, dont on pourra faire iu ge-

iugement de tout le reſte. A Poitiers il y a deux egliſes qui ſe combatent du corps de S. Hilaire : aſſauoir les Chanoines de ſon egliſe, & les Moines de la Selle, Le proces en eſt pendant au crochet, iuſques à ce qu'on en face viſitatiõ. Cependant les idolatres ſeront contrains d'adorer deux corps d'vn hommẽ · les fideles laiſſeront repoſer le corps, où qu'il ſoit ſans s'en ſoucier. ¶ De S. Honorat, ſon corps eſt en Arles, & auſsi bien à l'Iſle de Lyrins, pres Antibou. ¶ S. Giles à l'vn de ſes corps à Thouloufe, & l'autre à vne ville de Languedoc, laquelle porte ſon nom. ¶ Sainct Guillaume eſt en vne Abbaye de Languedoc, nommee S. Guillaume du deſert : & en vne ville d'Anſſoy, nõmee Ecrichẽ, auec la teſte à part: combien qu'il ait vne autre teſte au fauxbourg de Turen en Iullet, en l'Abbaye des Guillermites. ¶ Que dirai-ie de ſainct Saphorin, ou Simphorien, lequel eſt en tãt de lieux en corps & en os ? Pareillement de ſainct Loup, qui eſt à Auſſerre, à Senes, à Lyon, & faiſoit-on accroire qu'il eſtoit à Geneue. Autant de ſainct Ferreol, qui eſt tout entier à Vſés en Languedoc, & à Brieude en Auuergne. Au moins qu'ils fiſſent quelques bonnes tranſactions enſemble, pour ne point tant deſcouurir leurs menſonges, comme ont fait les Chanoines de Trier auec ceux du Liege, touchant la teſte de Sainct Lambert, car ils compoſé à quelque ſommed'argent, pour l'intereſt des offrãdes, de ne la monſtrer publiquemẽt, de peur qu'on

Deux corps de S. Hilaire.

Compoſition touchant la teſte S. Lambert.

ne s'eſtonnaſt de la voir en deux villes tant voiſines. Mais c'eſt ce que i'ay dit du commencement, ils n'ont point penſé d'auoir iamais vn contreroleur, qui oſaſt ouurir la bouche pour remonſtrer leur impudence.

On me pourroit demander comment ces baſtiſſeurs de reliques, veu qu'ils ont ainſi amaſſé ſans propos tout ce qui leur venoit en la teſte, & en ſoufflant ont forgé tout ce qu'il leur plaiſoit, ont laiſſé derriere les choſes notables du vieil Teſtament. A cela ie ne ſçauroye que reſpondre, ſinon qu'ils les ont meſpriſees, pource qu'ils n'eſperoyent point d'en auoir grand profit. Combien qu'ils ne les ont du tout oubliees: car à Rome ils ſe diſent auoir des os d'Abraham, d'Iſaac, & de Iacob à ſaincte Marie ſupra Mineruam. A ſainct Iean de Latran ils ſe vantent d'auoir l'Arche de l'alliance, auec la verge d'Aaron: & neantmoins ceſte verge eſt auſsi bien à la ſaincte chapelle de Paris, & ceux de ſainct Saluador en Heſpagne en ont quelque piece.† Outre cela, ceux de Bordeaux maintienẽt que la verge de ſainct Martial, qui ſe monſtre là en l'egliſe de ſainct Seuerin, eſt celle meſme d'Aaron. Il ſemble aduis qu'ils ayent voulu faire miracle nouueau, à l'enuie de Dieu: car comme ceſte verge fut conuertie en ſerpent par la vertu d'icelui: auſsi maintenant ils l'ont conuertie en trois verges. Il peut bien eſtre qu'ils ont beaucoup d'autres manicles de l'ancien Teſtament: mais il ſuffit d'en auoir touché ce mot

Des os d'Abraham, d'Iſaac, & Iacob.

L'arche de l'alliance & la verge d'Aarõ.

† les Cordeliers a Colegne en ont auſſi.

mot là, pour monſtrer qu'ils ſe ſont portés auſsi loyalement en c'eſtendroit qu'en tout le reſte.

Ie prie maintenant le Lecteur d'auoir ſouuenance de ce que i'ai dit du commencement: c'eſt, que ie n'ai pas eu des commiſſaires pour viſiter les ſacriſties de tous les pays, dont i'ai fait par ci deſſus mention. Pourtant il ne faut point prendre ce que i'ai dit des Reliques, cõme vn regiſtre ou inuentaire entier, de ce qui s'en pourroit trouuer. Ie n'ai nommé d'Alemagne qu'enuiron demie douzaine de villes: ie n'en ai nommé d'Heſpagne que trois, que ie ſçache: d'Italie enuiron vne quinzeine: de France, de trente à quarante, & de celles-là encor' n'ai-ie pas dit tout ce qui en eſt. Que chacun donc face coniecture en ſoi-meſme quel tripotage ce ſeroit, ſi on mettoit par ordre la multitude des Reliques qui ſont par toute la chreſtienté, ie di ſeulement des pays qui nous ſont cognus, & où nous hantons: car le principal eſt de noter, que toutes les Reliques que on monſtre de Ieſus Chriſt par deça, & des Prophetes, on les trouue auſsi bien en Grece & en Aſie, & aux autres regions, où il y a des Egliſes Chreſtiennes. Or ie demande maintenant, quãd les Chreſtiens de l'Egliſe Oriẽtale diſent que tout ce que nous en penſons auoir eſt par deuers eux, quelle reſolutiõ pourra-on prendre là deſſus? Si on leur contredit, allegant qu'vn tel corps ſainct fut apporté par des marchãs, l'autre par des Moines, l'autre par vn

Eueſque: vne partie de la couronne d'eſpines fut enuoyee à vn Roy de France par l'Empereur de Conſtantinople, l'autre conquiſe par guerre, & ainſi de chaſcune piece, ils hocheront la teſte en ſe moquant. Cõment vuidera on ces querelles? Car en cauſe douteuſe il faudra iuger par coniectures. Or en ce faiſant, ils gagneront touſiours : car ce qu'ils ont à dire de leur coſté eſt plus vrai-ſemblable que tout ce qu'on pourra pretendre du coſté de par deça C'eſt vn poinct faſcheux à demeſler pour ceux qui voudront defendre les Reliques.

Pour faire fin, ie prie & exhorte au nom de Dieu tous Lecteurs, de vouloir entendre à la verité, pendant qu'elle leur eſt tant ouuertemẽt monſtree, & cognoiſtre que cela s'eſt fait par vne ſinguliere prouidence de Dieu, que ceux qui ont voulu ainſi ſeduire le poure mõde, ont eſté tãt aueuglez, qu'il n'õt point pẽſé à couurir autrement leurs menſonges : mais cõme Madianites, ayãs les yeux creués, ſe ſont dreſſés les vns contre les autres. Cõme nous voyons qu'ils ſe font eux-meſmes la guerre & ſe deſmẽtent mutuellemẽt. Quiconque ne ſe voudra point endurcir, pour repugner à toute raiſon à ſon eſcient, encor qu'il ne ſoit pas pleinement inſtruit, que c'eſt vne idolatrie execrable d'adorer Relique aucune, quelle qu'elle ſoit, vraye ou fauſſe: neantmoins voyant la fauſſeté tant euidente, n'aura iamais le courage d'en baiſer vne ſeule: & quelque deuotion

Diſcord entre les ſeducteurs.

Adorer vne Relique eſt idolatrie execrable.

uotion qu'il y ait eu au parauant, il en sera entierement degousté.

Le principal seroit bien cõme i'ay du commencement dit d'abolir entre nous Chrestiens ceste superstition payenne, de canonizer les Reliques, tãt de Iesus Christ que de ses saincts, pour en faire des idoles. Ceste façõ de faire est vne pollutiõ & ordure, qu'on ne deuroit nullemẽt tolerer en l'Eglise, Nous auons desia remõstré par raisõs & tesmoignages de l'escriture, qu'ainsi est. Si qu'elcũ n'est content de cela, qu'il regarde l'vsage des peres anciens, afin de se conformer à leurs exemples. Il y a eu beaucoup de saincts patriarches, beaucoup de prophetes, de saincts Rois, & autres fideles en l'ancien testament: Dieu auoit ordonné plus de ceremonies de ce temps là que nous n'en deuons auoir: mesme la sepulture se deuoit faire en plus grand appareil que maintenant, pour representer par figure la resurrection glorieuse, dautant qu'elle n'estoit pas si clairement reuelee de parole, comme nous l'auons: lisons nous qu'on ait tiré hors les Saincts de leurs sepulchres, pour en faire des poppees? Abraham pere de tous fideles, a il iamais esté esleué? Sara ausi princesse en l'Eglise de Dieu a elle esté retiree de sa fosse? Ne les a on pas laissez auec tous les autres saincts en repos? Qui plus est le corps de Moyse n'a il pas esté caché par le vouloir de Dieu, sans que iamaison l'ait peu trouuer? Le diable n'en a-il pas debatu contre les An-

La sepulture des anciens.

gés, comme dit Sainct Iude? Pourquoi eſt-ce que noſtre Seigneur l'a oſté de la veuë des hommes, & que le diable l'y voulut remettre? C'eſt comme chacun confeſſe, que Dieu a voulu oſter à ſon peuple d'Iſrael occaſion d'idolatrie: le diable au contraire l'a voulu eſtablir. Mais le peuple d'Iſrael, dira quelqu'vn, eſtoit enclin à ſuperſtition. Ie demande que c'eſt de nous: n'y a-il pas ſans comparaiſon plus de peruerſité entre les Chreſtiens en ceſt endroit, qu'il n'y eut iamais entre les Iuifs? Auiſons ce qui a eſté fait en l'Egliſe ancienne: il eſt vrai que les fideles ont touſiours mis peine de retirer les corps des Martyrs, afin qu'ils ne fuſſent mangés des beſtes & des oiſeaux, & les ont enſeuelis honneſtement, comme nous liſons & de ſainct Iean Baptiſte & de ſainct Eſtienne. Mais c'eſtoit afin de les mettre en terre, pour les laiſſer là iuſqu'au iour de la reſurrection: & non pas les colloquer en veuë des hommes, pour s'age noüiller deuant. Iamais ceſte mal-heureuſe pompe de les canonizer n'a eſté introduite en l'egliſe, iuſqu'à ce que tout a eſté peruerti & comme prophané: partie par la beſtiſe des Prelats & Paſteurs, partie par leur auarice, par tie qu'ils ne pouuoyent reſiſter à la couſtume, depuis qu'elle eſtoit receuë: & auſsi que le peuple cerchoit d'eſtre abuſé, s'adonnant pluſtoſt à folies pueriles, qu'à la vraye adoratiõ de Dieu. Pourtant ce qui a eſté mal commencé, & mis ſus contre toute raiſon, deuroit eſtre

L'ignorance & auarice des Prelats cauſe de l'abus des reliques.

ſtre totalement abatu, qui voudroit droitement corriger l'abus : Mais ſi on ne peut venir du premier coup à ceſte intelligence, pour le moins que de l'vn on vienne à l'autre : & qu'on ouure les yeux, pour diſcerner quelles ſont les reliques qu'on preſente. Or cela n'eſt pas difficile à voir à quiconque y voudra entendre: car entre tant de menſonges ſi patẽs, comme ie les ai produits, où eſt-ce qu'on choiſira vne vraye relique, de laquelle on ſe puiſſe tenir certain? Dauantage, ce n'eſt rien de ce que i'en ai touché, au pris de ce qui en reſte. Meſme cependant qu'on imprimoit ce liuret on m'a aduerti d'vn troiſieme prepuce de noſtre Seigneur qui ſe monſtre à Hildesheim, dont ie n'auoye fait nulle mention. Il y en a vne infinité de ſemblables. Finalement, la viſitation deſcouuriroit encore cent fois plus que tout ce qui s'en peut dire. Ainſi, que chacun à ſon endroit s'auiſe de ne ſe laiſſer à ſon eſcient trainer comme vne beſte, pour errer à trauers champs, ſans qu'il puiſſe apperceuoir ne voye, ne ſentier, pour auoir quelque ſeure adreſſe. Il me ſouuient de ce que i'ai veu faire aux marmoſets de noſtre paroiſſe, eſtant petit enfant. Quand la feſte de S. Eſtienne venoit, on paroit auſsi bien de chapeaux & affiquets les images des tyrans qui le lapidoyent (car ainſi les appelle-on en commun langage) comme la ſienne. Les poures femmes, voyant les tyrans ainſi en ordre, les prenoyent pour compagnons du Sainct, &

Prepuce de Chriſt auſſi à Hildeſheim.

chacun auoit ſa chandelle. Qui plus eſt, cela ſe faiſoit bien au diable, cõme à S. Michel. Ainſi en eſt-il des reliques : tout y eſt ſi broüillé & confus, qu'on ne ſçauroit adorer les os d'vn Martyr, qu'on ne ſoit en danger d'adorer les os de quelque brigand ou larron, ou biẽ d'vn aſne, ou d'vn chiẽ, ou d'vn cheual. On ne ſçauroit adorer vn aneau de noſtre Dame, ou vn ſien peigne, ou ceinture. qu'on ne ſoit en dãger d'adorer les bagues de quelque paillarde. Pourtant, ſe garde du danger qui voudra : car nul d'oreſenauant ne pourra pretendre excuſe d'ignorance.

voyez encor plus bas page 1365 l'inuentaire des Reliques de Rome.

TRAITTE
DES RELIQVES,
CONTRE LE DE-
cret du Concile de Trente.

DECRETVM DE RELIQVIIS SANctorum,

A Concilio Tridentino editum.

MANDAT Sancta Synodus omnibus Episcopis, & cæteris docẽdi munus curámque sustinentibus, vt iuxta Catholicę & Apostolicæ Ecclesiæ vsum, à primæuis Christianę religionis temporibus receptũ, sanctorúmque Patrum consensionem, & sacrorum conciliorum decreta de sanctorum intercessione, inuocatione, reliquiarum honore, & legitimo i-

DECRET TOVCHANT LES RELIques des Saincts,

Publié par le Concile de Trente.

LE Sainct Concile enioint à tous Eueſques & autres qui ont ſoin & charge d'enſeigner, que iouxte l'vſage de l'Egliſe Catholique & Apoſtolique receu des le premier ſiecle de la Religion Chreſtienne, le conſentement des Saincts Peres, & les decrets des ſacrez Conciles, ils inſtruiſent diligemment les fideles en la doctrine de l'interceſsion & inuocation des Saincts, de l'honneur des reliques, du legitime

maginum vſu, fideles diligenter inſtruant, docẽtes eos ſanctorum Martyrum & aliorum cum Chriſto viuentium ſancta corpora, quæ viua membra fuerunt Chriſti, & templa Spiritus ſancti, ab ipſo ad vitam æternam ſuſcitanda & glorificanda, à fidelibus veneranda eſſe, per quæ multa beneficia à Deo hominibus præſtantur: ita vt affirmantes ſanctorum reliquiis venerationem atque honorem nõ deberi, vel eas aliáque ſacra monumenta à fidelibus inutiliter honorari, atque eorum opis impetrandæ cauſa, ſanctorum memorias fruſtra frequentari, omnino damnandos eſſe, prout iampridem eos damnauit, & nunc etiam damnat Eccleſia.

vſage des images: leur enſeignant (quãt aux reliques) que les corps ſaincts des Martyrs & autres ſaincts viuans auec Chriſt, & qui de leur vie au monde ont eſté membres vifs d'icelui, qui les reſuſcitera & glorifiera à vie eternelle, doiuent eſtre reuerez par les fideles, Dieu faiſant beaucoup de biens aux hommes par icelles reliques: tellement que ceux qui maintienent qu'il ne faut reuerer ni honorer les reliques des Saincts, & qu'inutilement les fideles reuerent icelles & autres ſaincts memoriaux, item qu'en vain on frequente les lieux où ſont icelles reliques pour impetrer ſecours des Saincts, doiuent eſtre expreſſement condamnez, cõme des long temps l'Egliſe les a condamnez, & les condamne encores maintenant.

EXAMEN DV DECRET DES RELIQUES,

Publié par le Concile de Trente.

CHAP. I.

Quel est le poinct du different en ceſt article.

L'Eſcriture Sainct epour quoy appellee canonique.

L'ESCRITVRE Saincte eſt appellee Canonique, pource qu'elle eſt & doit eſtre le Canon ou la reigle, à laquelle il conuient rapporter, & ſelon laquelle il nous faut iuger toute diſpute aduancee en l'Egliſe touchant la doctrine ou les ceremonies. Si l'on rapporte & examine à ceſte reigle, c'eſt à dire aux ſentences & exemples de l'Eſcriture ceſte diſpute des reliques des ſaincts, la deciſion ſera aiſee & incontinent faite. Pour vuider cela plus commodement & droitement, en premier lieu nous propoſerons les poincts eſquelles conſiſte ce different des Reliques. Car on ne diſpute

ſpute pas, Si les corps ou les os des Saincts, deſquels le Seigneur a retiré les ames de ceſte vie mortelle en la vie bienheureuſe doiuent eſtre maniés & enſeuelis honorablement & reuerémment: mais quand les docteurs Papiſtiques diſputent de la veneration & de l'honneur des Reliques: ils maintienent fort & ferme les articles ſuiuans.

1. Que les corps, les cendres, les os des saincts doiuent eſtre tirés & eſleués de leurs tombeaux, puis poſés en lieu eminent, comme ſur le grand autel, ou en autre lieu eſleué, ornés & enuelopés d'or d'argent, de ſoye, &c. *Articles maintenus par les docteurs Papiſtiques en la diſpute dõt eſt queſtion.*

2. Qu'il faut porter telles reliques es proceſſions, les faire regarder, toucher & baiſer par le peuple Chreſtien, à qui on les monſtre & preſente à voir.

3. Que le Pape doit aprouuer telles Reliques, *Extra de Reliquiis & veneratione ſanctorum:* ce que les Canoniſtes diſent ſe faire par canonization, la quelle Antonin en la 5. partie de ſa ſomme, Ti. 12. chap. 8. definit ainſi, Que par la canonizatiõ le Pape propoſe les Saincts pour vn exemplaire de foy & de ſaincte vie, afin que tous les adorent & les inuoquent en leurs neceſsités.

4. Que c'eſt vn ſingulier & meritoire ſeruice de Dieu, ſi le peuple pour impetrer ſecours (comme en parle le Concile de Trente) touche, baiſe ou regarde ces reliques qui lui ſont miſes en monſtre: S'il ſe proſterne de corps & d'ame deuãt icelles, s'il les honore & reue-

re leur offrant des chandelles, des draps de soye, des chapelets & autres tels ornemens.

5. Qu'il faut cercher la grace & puissance de Dieu en ces Reliques, où ils disent que elle repose & assiste : & dont sont faits participans tous ceux qui les regardent, ou qui les touchent.

6. Que les dons precieux offerts à ces Reliques sont vn sacrifice agreable à Dieu.

7. Que ceux qui touchent, baisent, ou du moins regardent telles Reliques gaignent beaucoup d'ans de vray pardon.

8. Qu'vne priere est meilleure, plus digne, & plus agreable à Dieu, si elle se fait aupres, ou deuant les Reliques des Saincts, dautant que par les merites d'iceux nous obtenons secours de Dieu. Tellement que quand la de necessité le requiert il faut faire des vœux & aller en pelerinage es lieux où l'õ estime qu'il y ait des Reliques de Saincts, afin qu'ils y soyent inuoqués pour impetrer aide par leur interceſsion.

9. Que s'il y a des Reliques de Saincts encloses en vn autel, cela aide beaucoup à la saincteté du Sacrement de l'Eucharistie.

10. Les Canonistes enseignent, qu'on peut poser les Reliques des Saincts sur vne personne. Thomas adiouste qu'il est loisible de les porter au col par deuotion & fiance en Dieu & es saincts de qui sont telles reliques.

11. On preste serment en plusieurs lieux de la Papauté, en mettãt la main sur quelques reliques:

liques:afin que la religion du sermẽt soit partagee entre Dieu & les Saincts.

12. La Papauté est remplie de reliques supposees, faulses, & de qui nul ne sçauroit dire d'où elles sont prouenues:& toutesfois autant d'honneur & de reuerence font ils aux vnes qu'aux autres.

Sõmaire du contenu en cest examen du decret touchant les Reliques.

C'est chose euidente,manifeste,& que tout le mõde sçait,qu'en la Papauté se pratique autour des Reliques tout ce qui a esté proposé en ce commencement, & que i'ai rangé par articles,afin que le lecteur considere quels abus & quelles superstitions le Cõcile de Trẽte s'efforce auancer & establir derechef en l'Eglise sous ce tiltre specieux d'hõneur deu aux reliques des Saincts.Car tout Chrestien,bien instruit en la parole de Dieu peut iuger par la reigle de la foy de ces articles susmentiõnés. Mais pource qu'en taxant ces superstitions, les fauteurs d'icelles ont acoustumé d'opposer malignement,sous couleur de l'Escriture Saincte & de la venerable antiquité ce tiltre plausible de l'honneur deu aux reliques des Saincts, sous lesquelles ils essayent estaller les infames superstitions representees ci deuant: *en premier lieu* nous monstrerons en peu de paroles ce que l'Escriture Saincte enseigne touchãt ce poinct:les tesmoignages & exemples qui en sont recueillis mõstrans en quelle sorte elle veut que les reliques des Saincts soyent honorees:dont apperra par le cõtraire que lesreuerẽces,baisers & autres ceremonies

maintenues par les docteurs Papistiques ne sont fondees en tesmoignages ni en exemples de l'Escriture, ains lui sont directement oppose's. Secondement, nous recueillirons de l'histoire Ecclesiastique certains tesmoignages qui monstreront comme ceste doctrine ayant este transpotee de son vsage tolerable & conuertie de temps en autre & de plus en plus en abus & superstitions, finalement est deuenue vne idolatrie insuportable.

Chap. II.

Sentence de l'Escriture saincte touchant les corps les os, ou Reliques des Saincts.

Comment les Payens ont traité les corps des trespassés.

LEs Payens, qui ne sçauoyent rien de ce que dit la parole de Dieu touchant la resurrection & glorification des corps, encores qu'ils eussent quelque opinion volage de l'immortalité des ames, ont eu en horreur les corps morts des personnes, les estimant abominables à cause de leur pourriture & puanteur, comme le dit Iulian en Cyrille au dixiesme liure. A l'occasion de quoi la coustume de quelques peuples Barbares fut qu'ils iettoyét les corps morts des personnes pour seruir de pasture aux chiens & aux oiseaux. Et les loix des douze tables defendoyent fort seueremét que les corps morts ne fussent enterrés dedans l'enclos de la ville, crainte de pollution aux habitans: laquelle defense a este ratifiee par les edits de quelques Empereurs.

Or l'Escriture Saincte n'enseigne pas seulement

lement que les ames humaines ſont excellentes & immortelles: mais auſsi magnifie la ſanctification des corps des fideles en la vie preſente, & promet qu'ils ſeront glorifiés en la reſurrection derniere. Car Dieu eſtant createur & de l'ame & du corps, le Fils de Dieu, Mediateur & Sauueur de l'Egliſe a voulu veſtir & racheter & le corps & l'ame humaine. Le Sainct Eſprit auſsi laue, marque, ſanctifie du lauement de regeneration & renouuellement de vie l'ame & le corps. Outreplus & nos ames & nos corps participent au ſacrement de l'Euchariſtie, compoſé de deux choſes, l'vne terreſtre, l'autre celeſte, comme dit Irenee, c'eſt aſçauoir au corps & au ſang du Seigneur. Et Sainct Paul afferme, qu'en ce monde les corps des fideles ſont domiciles & temples du Sainct Eſprit lequel y habite: 1. *Corinth.*6.19.& 2.*Corinth.*6.16. Le meſme atteſte auſsi que les corps des fideles ſont membres de Chriſt: 1.*Corinth.*6.15.*Epheſ.*5.30. Dieu monſtre & fait auſsi en tels corps & par iceux pluſieurs œuures magnifiques & glorieuſes: comme par les mains des Apoſtres il faiſoit des miracles, & l'ombre de ſainct Pierre gueriſſoit les malades: *Act.*5.15. Nos membres (dit S. Paul, *Rom.*6.13.) ſeruent d'armes de iuſtice à Dieu. Et nous le glorifions non ſeulement de noſtre eſprit, mais auſsi de noſtre corps: qui tous deux apartienent au Seigneur, lequel les a rachetés de prix: 1.*Corinth.* 6.20. Nous portons auſsi en nos corps les marques

Sentence de l'Eſcriture touchant les corps morts des enfans de Dieu.

Teſmoignages recueillis de ſainct Paul.

de la croix & paſsion du Seigneur: *Galat.*6.17. 1.*Corinth.*15.31. Et quant aux pauures corps des fideles, le Fils de Dieu les reſuſcitera de mort à vie au dernier iour. Iob diſoit *au 19. chapitre, verſet 27.* En ceſte miene chair ie verrai mon Dieu: lequel, comme teſmoigne l'Apoſtre, glorifiera noſtre corps mortel, *Philip.*3.21.afin que ce qui eſt maintenant ſemé en corruption, ignominie & infirté, reſuſcite en incorruption, gloire & puiſſance: 1. *Corinth.* 15. 43. qu'il reluiſe comme le ſoleil: *Matth.*13.43.& ſoit rendu conforme au glorieux corps de Ieſus Chriſt: *Philipp. chap.3.v.21.*

Comment l'Eſcriture ſaincte conſidere les corps humains: item leurs ſepulchres & les corps morts.

Ainſi donc l'Eſcriture ſaincte veut que nous conſiderions les corps des Saincts en deux eſgards. *Premierement*, ce qu'ils ſont de nature, depuis qu'à cauſe du peché, ils ont eſté plongés en miſeres extremes, deuenus corps de peché & de mort: *Rom.* 7. & 8.adiugés à corruption, infirmité & ignominie: 1.*Corinth.*15. Auquel propos les anciens ont tresbien dit, que la creature humaine, au regard du corps eſt vn germe puant, vn ſac d'ordures, la paſture des vers. *Secondement*, l'Eſcriture veut que de l'œil de foy nous conſiderions es corps des fideles ce qu'ils ſont faits par grace & en eſperance durant ceſte vie, & ce qu'ils ſeront en gloire apres la vie preſente. La meſme Eſcriture ſaincte parle auſsi en deux eſgards des corps morts des fideles. *Premierement*, ſelon qu'ls ſont de

par

par eux & aux yeux qui les regardent, comme quand Iesus Christ disoit, *Matth.* 23. *verset* 27. que les sepulchres paroissent beaux en dehors: mais qu'en dedans ils sont pleins d'os de morts & de toute ordure. Et quand Iob dit au chapitre seizieſme verset 15.16. Ma chair est vestue de pourriture, soüillee de pouldre, & ma peau fait horreur à voir. Puis au 10. chapitre vers. 21.22. Ie vai en la terre de tenebres, couuerte d'obscurité de mort, terre de misere & de tenebres, où est l'ombre de mort, où la confusion & vne horreur sempiternelle habite: Item au chap. 13. ver. 28. Ie serai consumé comme pourriture, & tout ainsi que vn vestement rongé de vers, &c. Secondemẽt, l'Escriture saincte parle des corps, reliques & sepulchres des fideles decedés, tels qu'ils sont par grace, en foy & esperance deuant Dieu: comme, *au Pseaume* 116. *verset.* 15. Precieuse est deuant les yeux de l'Eternel la mort des Saincts d'icelui. *Au Pseaume* 34. *verset* 21. l'Eternel garde tous les os du iuste, pas vn d'iceux ne sera cassé. Ils sont appellés les morts du Seigneur: Esaie ch. 26. verset 19. Tes morts viuront, esueillés-vous & chantés de ioye, vous habitans en la pouldre: car ta rousee est vne rousee d'herbes verdoyantes. Mon peuple entre en tes cabinets, iusques à ce que mon indignation passe. Et au chapitre cinquante sixieme verset 2. Ils vont en paix ils reposent en leurs couches. Iesus Christ disoit aussi de la fillette

treſpaſſee, elle n'eſt pas morte, mais elle dort: *Mat.*9.24. Et S. Paul fait mention de ceux qui dorment en Chriſt: 1. *Corinth.*15. *v.*18. Ceux qui meurẽt au Seigneur sõt appellés biẽheureux: *Apocaly.*14. *v.*13. Et Dauid diſoit que ſa chair repoſeroit en eſperance, aſçauoir de reſurrection & de glorification: *Pſeau.*16. *v.*9. & cõme ainſi ſoit que ſous la loy l'attouchement d'vn mort ſouillaſt l'homme viuant, Chriſt ſous l'Euangile ayant veſtu noſtre chair mortelle, en touchant les morts a ſanctifié nos corps deſnués de leurs ames, & mis au ſepulchre d'autrui, a glorifié nos tombeaux, ſouillés d'eux meſmes. Auſsi les Anges ſont apparus en longues robes blanches au ſepulchre de noſtre Sauueur, qui a acquis repos & gloire à nos corps en ſa ſepulture.

Obiection des ſuperſtitieux. I'ai touché ces choſes vn peu amplement, pource que quãd on redargue l'adoration ſuperſtitieuſe des reliques, incontinent on obiecte ce que S. Ieroſme oppoſoit à Vigilantius, les reliques de ſainct Pierre & de ſainct Paul ſont elles immondes? y a-il eu quelque ſouillure au corps du Seigneur enſerré au ſepulchre? les Anges gardoyent-ils quelque pollution? Faudra-il donc empacquetter en vn ſac, ou ietter ſur vn fumier les reliques des Martyrs? *Reſponce.* Pour reſponce, nous n'auons iamais penſé ni enſeigné qu'il faluſt ſe mocquer des reliques des Saincts, ou les manier par meſpris & irreligieuſement: ains diſons qu'il en faut eſtimer & parler ſelon que l'Eſcriture

ſaincte

ſaincte nous enſeigne es teſmoignages ſus allegués. Mais il ne s'enſuit pas de là qu'il faille aprendre des diſcours de la ſageſſe humaine, ni des exemples des Payens, ou d'autres hommes, quels qu'ils ſoyent, ou qu'aucun viuant ſe doiue imaginer, de quel honneur il faut reuerer les reliques des ſaincts : mais qu'il faut ſe reſouldre de cela par la meſme Eſcriture ſaincte, laquelle enſeignant à tenir conte des corps des Saincts treſpaſſés monſtre auſsi le moyen & la raiſon de la vraye reuerence d'icelles. En ſuiuant ceſte reigle, nous ne pourrons nous deſuoyer : ni perſonne ne pourra iuſtement nous accuſer de ne faire pas aſſez d'honneur aux Reliques des Saincts : ſi nous leur faiſons l'honneur que l'Eſcriture ſaincte nous enſeigne. Quant à ce que l'on auance au fait de la veneration des Reliques qui ne s'accorde point à ceſte reigle, nous pouuons en bonne conſcience le reprendre & reietter. Car la parole de Dieu eſt la lumiere de nos pieds, comme teſmoigne Dauid au *Pſeau.* 119. *v.* 104. Et le Prophete Eſaie diſoit qu'il n'y a point de clairté pour ceux qui ne parlẽt point ſelon ceſte parole: *Eſai.* 8. *v.* 20.

Comment l'Eſcriture S. parle des fideles treſpaſſés & de leurs ſepultures.

Ainſi donc on rencontre en l'Eſcriture ſaincte pluſieurs deſcriptions de funerailles. Au vieil Teſtament il s'en trouue quelques vnes, magnifiques & ſomptueuſes. Mais en pas vne d'icelles ne ſe trouuera rien qui ſe rapporte à ce que les docteurs Papiſtiques enſeignent de l'honneur deu aux Reliques. Nous liſons que

les corps des fideles ont eſté honorablement inhumés, portés & conduits en reuerence au ſepulchre, ſerrés & gardés religieuſement enclos en leurs tõbeaux. Nous liſons le ſemblable au nouueau Teſtament auoir eſté obſerué & beaucoup plus ſimplement en l'enſeueliſſement de ſainct Iean Baptiſte & de ſainct Eſtiene. Les Iuifs ont tenu grand conte de la memoire des Patriarches, & à raiſon de la promeſſe, ont ramentu les noms d'iceux es prieres publiques : mais ils n'ont iamais eſté faire des deuotions aux ſepulchres d'iceux, n'ont point ouuert leurs tombeaux, pour en tirer les os, les porter en proceſsion, les faire baiſer religieuſement & deuotement, les faire toucher, regarder & adorer: ne leur ont porté cierges ni chandeles, ni torches, ne ſe ſont point proſternés deuant, n'ont appellé à leur aide les Saincts à qui ces os apartenoyẽt: n'ont point enſeigné qu'il faluſt cercher la grace & puiſſance de Dieu en telles Reliques, n'y ont point fait de voyages, vogues, pelerinages, feſtes : ne leur ont rien offert, ne les ont appliqueesſur les malades, ni portees au col, ni mis leur eſperance & fiance en icelles, ni iuré par les os & Reliques des Saincts, encores qu'autrement ils commiſſent beaucoup d'abus en leurs ſermons, comme il leur eſt reproché par Ieſus Chriſt, Matth. 5. & 23. 27.

L'Egliſe ſous le vieil & ſous le nouueau Teſtament n'a ſceu que c'eſtoit de la nouuelle doctrine touchãt les reliques des Saincts.

Si quelqu'vn replique, que la grace de Dieu a eſté plus eſcharcement communiquee ſous la Loy, veu meſme que l'attouchement d'vn fidele treſpaſſé ſoüilloit le viuant: ie reſpõ que

cela ne sert de rien à ce que pretẽdent les aduersaires, & que les Patriarches & Prophetes excellens seruiteurs de Dieu, n'ont point esté reuerés en leurs reliques par l'Eglise ancienne d'Israel. Par consequẽt que la nouuelle doctrine des reliques telle que l'enseigne le Cõcile de Trente a esté inconue l'espace de 4. mille ans à l'Eglise de Dieu. Quãt à l'Eglise du nouueau testamẽt, apres Iesus Christ, n'y a eu hõme plus excellẽt que Ieã Baptiste: & S. Estiene estoit rẽpli de grace & de force de l'Esprit de Dieu, faisãt signes & miracles entre le peuple, cõme tesmoigne S. Luc au 6. chap. des Actes. Toutesfois l'Eglise Apostoliq; ne s'est point cõportee enuers les corps morts de Ieã Baptiste, d'Estiene, & des Apostres, cõme font les docteurs Papistiques enuers les reliques des S.

Des miracles faits à l'ombre & attouchemẽt dss corps des seruiteurs de Dieu.

Ils argumẽtent encores cõme s'ẽsuit, Si les freres ont apporté es rues les malades, afin que l'õbre de S. Pierre les guerist: si les linges qui auoyent touché S. Paul, & qu'on posoit sur les malades, chassoyent les maladies, ainsi que S. Luc le declare au 5. & 19. chap. des Actes: pour quoi n'attribuerons nous mesmes vertus aux reliques des Saincts, veu que la mort n'a point afoibli, au contraire a de beaucoup acreu la grace conferee aux Saincts? Ie respon, que l'Escriture Saincte ignore entieremẽt ceste maniere d'argumenter & la consequẽce que l'on en tire. Car Dieu n'a point promis de faire par les corps & les os de ses Saincts seruiteurs apres leur trespas, ce qui lui a pleu faire

par eux durant leur vie. Il se seruoit de leur ministere en la vie presente, pour l'auancement de l'Euangile, ayant adiousté ceste promesse (*Marc.* 16.17.) que les miracles acompagneroyent la doctrine. Ils ont acompli ce ministere durant leur course terrienne, & comme l'Apostre en parle de Dauid, *Actes* 13.36. apres auoir selon la volonté de Dieu serui à leur siecle se sont endormis. Il ne s'ensuit dõc pas, que Dieu vueille qu'on cerche es Reliques des Saincts apres leur deces, ce qu'il a fait par eux durant leur vie. Pour certain la puissance infinie de Dieu pourroit faire par les os des Saincts plus grands miracles, que par les Saincts mesmes en leur viuant au mõde. Mais combien que l'Escriture saincte die beaucoup de choses des corps & des os des Saincts qui ne sont plus au monde : si est-ce qu'elle ne conclud pas de la puissance absolue de Dieu, ni de ce qu'il lui a pleu faire par les Saincts durant leur vie en terre, qu'il faille apres leur deces, sans certaine & expresse parole dresser vn seruice de religion autour de leurs Reliques. Il ne faut pas iuger de la volonté de Dieu, selon nos imaginations, mais selõ ce qu'il lui a pleu nous en declarer. Ceste reigle est tresceritaine & tresasseuree.

Exemple, es reliques du Prophete Elisee.

Sur tout, cela est remarquable, que les exemples touchant les reliques des Saincts sont tellement descrits en la parole de Dieu, qu'elle touche comme du doigt & fournit les respõses aux obiections des docteurs Papistiques.

Comme

Comme nous liſons au 2. liure des Rois, chap. 13. qu'Eliſee proche de ſon treſpas predifit que ſi les Iſraelites ſe cõuertiſſoyent au Seigneur, ils obtiendroyent victoire contre les Syriẽs. Apres que le Prophete fut decedé & inhumé, comme en la meſme annee quelques troupes de Moabites euſſent fait vne courſe en Iſrael, Dieu voulant par vn miracle particulier & extraordinaire confermer la verité de la prediction d'Eliſee, reſuſcita vn homme mort, le corps duquel toucha les os du ſainct Prophete à l'occaſion dequoi il eſt dit au 48. chapitre de l'Eccleſiaſtique que le corps d'Eliſee prophetiza apres la mort. Quãd Dieu le veut, il peut faire par les os des ſiens, leſquels ſont en ſa main, comme leurs cheueux & toutes autres choſes, tout ce qui lui plait. Mais l'hiſtoire Saincte ne dit pas qu'on ait de propos deliberé apporté ceſt homme mort au ſepulchre d'Eliſee, afin qu'il reſuſcitaſt le faiſant toucher aux os du Prophete, comme ſi c'euſt eſté lors vne couſtume entre le peuple de Dieu de courir aux ſepulchres des Prophetes & autres Saincts perſonnages, pour cercher par prieres deuotions & neufuaines grace & vertu es os des treſpaſſés: mais le texte porte que le mort fut inopinément ietté au ſepulchre d'Eliſee, l'intention des ſuruiuans qui en auoyent la charge eſtant bien d'inhumer le mort, mais les ſoldats Moabites ſuruenans là deſſus, les autres qui n'eurent loiſir de foſſoyer la terre, & ne vouloyent laiſſer le

mort exposé à l'insolence de ces ennemis, leuerent la pierre de la fosse où estoit le corps d'Elisee, & n'ayans loisir d'y deualer & propremẽt accommoder leur mort, l'y ietterẽt à la haste, tellement qu'estant roulé au fond, il toucha les os d'Elisee, & reuint de mort à vie: afin que par tel miracle Dieu ramentust aux Israelites la prophetie d'Elisee, & qu'ainsi adherens à l'Eternel, ils ne craignissent point les courses des ennemis.

Le miracle des os d'Elisee n'establit point la nouuelle doctrine des Reliques.

Or pource que ce miracle a esté remarquable entre plusieurs autres, & que les docteurs de la Papauté ont basti toutes les adorations de leurs reliques sur ce fondemẽt de miracles nous verrõs si l'Escriture saincte a fait ou cõmãdé faire de celt excellẽt miracle des os d'Elisee, ce que les nouueaux docteurs font en l'adoratiõ de leurs Reliques. Car si l'Escriture à fait de ce miracles des os d'Elisee ce que ceux ci font de leurs reliques, la consequẽce de leur argumẽt aura quelque poids: sinõ elle pourra estre reiettee & à bõ droit, quicõque soit qui la mette en auãt. Or nous ne lisons point qu'apres ce miracle du mort resuscité l'on ait tiré du tõbeau les os d'Elisee, qu'on les ait mis en mõstre, portés en processiõ, presẽtés à baiser, toucher, regarder, ni qu'on ait allumé des cierges, lãpes, chãdeles benites, à leur honneur, ni qu'on les ait precieusemẽt enuelopés, ni que on les ait adorés, inuoqués, & proposés au peuple pour estre reuerés de chascun. Nous ne lisons non plus qu'on ait ordonné des vogues & pele-

& pelerinages vers ce lieu là pour y cercher & implorer la grace & la puiſſance de Dieu: l'on n'y a point promis d'indulgẽces, l'on n'a point impoſé telles reliques ſur les malades ou ſur les morts, l'õ n'a point iuré par icelles, & n'y a-on mis ſa confiance en ſorte que ce ſoit. N' ne trouuõs rien de tout cela, ni deuãt ni apres le miracle auenu: mais les os des Prophetes ont eſté laiſſés en leurs tombeaux, cõme auſsi le teſmoigne noſtre Seigneur au 23. chap. de S. Matthieu. Les Iuifs ne ſont poit allés en pelerinage vers ces ſepulchres des iuſtes, pour les adorer ou inuoquer: car ils adoroyent au tẽple. Vrai eſt qu'ils baſtiſſoyẽt des ſepulchres aux Prophetes, & embelliſſoyent les monumens des iuſtes: declairant par tel effect leur reuerence enuers les ſaincts Prophetes, qu'ils confeſſoyent auoir eſté iniuſtemẽt mis à mort. Mais Ieſus Chriſt ne recõmande gueres ceſte intẽtion des Iuifs: au cõtraire, ſelõ l'interpretation de Chryſoſtome, ils ſont griefuement reprins, de ce qu'ils, louent & admirẽt les Prophetes decedés, eſtãs cõtẽpteurs & perſecuteurs des viuans & preſens, qui taxoyent leurs crimes, & enſeignoyent purement la parole de Dieu: item de ce qu'ils meſpriſent les Saincts viuans, & employent ambitieuſement beaucoup de moyens à baſtir des ſepulchres aux treſpaſſés.

La garde & le tranſportement des os du patriarche Ioſeph.

Il y a vn exẽple en l'Eſcriture des Reliques de Ioſeph long temps gardees, puis emportees par les Iſraelites à la ſortie d'Egypte. La

consideration de ceſt exemple fournira matiere de vraye expoſition & refutatiõ de tout ce que les docteurs Papiſtiques alleguent touchant le tranſportement & la garde des Reliques des Saincts. Car le corps de Ioſeph decedé n'a point eſté inhumé en Egypte, ni clos dedans vn tõbeau, mais embauſmé, & ſerré dans vn cercueil de bois precieux, & gardé iuſques à l'iſſue des Iſraelites hors de ce pays là. A-ce eſté pour dreſſer vn ſeruice qui ſe rapportaſt à aucun des articles de la nouuelle doctrine Papiſtique touchant les Reliques? Nullement. Mais Ioſeph pour faire paroiſtre l'aſſeurance qu'il auoit en la promeſſe de Dieu, a defendu aux Iſraelites d'enterrer ſon corps en Egypte, & commandé de le garder iuſques au iour de leur deliurance, ordonnant qu'alors ils emportaſſent ſes os en la terre promiſe: afin que ſes deſcendans acouragés par vn tant illuſtre gage au milieu de leurs perſecutions & angoiſſes, fuſſent aſſeurés que Dieu les tireroit hors du pays d'Egypte, & leur dõneroit en heritage le pays de Canaan. Pourtant les autres patriarches freres & fils de Ioſeph n'ont point tiré ce fait en conſequence ni exemple, ni les Prophetes & autres Saincts perſõnages ne l'ont point enſuiui. Ie ne doute nullement que les Iſraelites n'ayent honorablement gardé les os ou Reliques de Ioſeph: mais nous ne liſons point qu'ils les ayẽt ſuperſtitieuſement reuerees. L'anciene tranſlation Latine dit au 49. chapitre de l'Eccleſiaſtique,

siastique, que les os de Ioseph ont esté visités,& ont prophetizé apres sa mort:ce qu'aucuns prenent comme si les Israelites auoyẽt dressé vn pelerinage vers la siertre du patriarche, afin d'y faire leurs deuotions, & comme si c'eust esté leur oracle. Mais le texte grec porte qu'ilsont soigneusemẽt gardé ce corps, & l'ont comme couuert & muni afin qu'on n'y touchast, & ce qui est adiousté de la prophetie est tiré du chapitre precedent.

Comment les os de Ioseph furent transportés d'Egypte en Chanaan.

L'histoire saincte fait mention *au 13. chapitre d'Exode* du transportement des Reliques de Ioseph:mais non point en la maniere,ni à telle fin, ni pour la raison, ni selon l'opinion en laquelle on porte auiourd'hui les Reliques en la Papauté. Il n'y a doute que les Israelites n'ayent emporté reuerемment ces Reliques de Ioseph hors d'Egypte en la terre promise: mais ils ne leur ont fait ceremonie quelconque approchant de celles que nous auons representees au commencement de ce traité. Car ni quand les Israelites furent poursuiuis par Pharao, ni lors qu'ils se sentirent molestés par les serpens ardans, ni au temps que leurs ennemis les enuironnoyent de toutes parts,ils n'eurent leur refuge aux Reliques de Ioseph,qui estoyent en leur camp,pour obtenir soulagement & deliurance,comme porte le decret du nouueau Concile de Trente. Apres estre paruenus au pays de Chanaan, ils n'esleuerent point ces Reliques en lieu eminent,n'ordonnerent aucun pelerinage vers i-

celles, n'y eſtablirent deuotion quelconque: mais les cacherent & enſeuelirent en terre, cõme il eſt dit expreſſément *au 24. cha. de Ioſué, v.32.* Depuis, il ne ſe lit en aucun endroit qu'il y ait eu des vogues, deuotions & ſeruices eſtablis autour des ſepulchres de Ioſeph, des autres patriarches & des Prophetes, tels que les Papiſtes en font autour de leurs Reliques, Tãt s'en faut, que meſmes *Epiphanius* eſcriuant cõtre les Antidicomarianites allegue de la trãſlation des ſeptante vn paſſage de l'Eſcriture condamnant ceux qui reuerent & ſeruent les morts. Et *Cyrille* au dixieſme liure contre Iulian met en auant le paſſage d'Iſaie ſe plaignant de ceux de ſon temps qui dormoyent es ſepulchres & cauernes, pour y auoir des viſions & ſonges particuliers. Au contraire ſainct Hieroſme louë certaine femme, nommee Conſtance, laquelle ſouloit veiller les nuicts toutes entieres au ſepulchre de Hilarion. Et s'en trouue, qui n'ont point de honte d'alleguer ceſte addition au quarante-neufieſme chapitre de l'Eccleſiaſtique, touchant les os de Ioſeph, qu'ils diſent auoir prophetizé.

Du tranſportement des reliques mẽtionné en autres endroits de l'Eſcriture.

Il y a encore vn exemple en l'Eſcriture ſaincte touchant les os ou reliques des treſpaſſés, tranſportés d'vn ſepulchre en autre, afin de nous aprendre qu'en la procedure qu'il faut tenir en tel tranſportement, l'Eſcriture nous baille la reigle que nous deuons ſuiure. Or tel tranſportement a tout autre fin, cauſe & maniere,

maniere, que celui des Papiſtes. Dautant que les citoyens de Iabes de Galaad auoyent enſeueli les os de Saul & de Ionathan, en la foreſt de Iabes (1.*Sam.*31.13.) quelque temps apres Dauid tranſporta ces os au pays de Beniamin, & les mit au ſepulchre du pere de Saul: 2.*Samuel* 21.14. En ces temps là les grandes familles auoyent leurs ſepulchres diſtincts & à part des autres: ce qui ſe faiſoit ſans ſuperſtition, ni recerche des os, pour en faire comme il eſt auenu depuis entre ceux qui n'ont point voulu la ſimple pureté de tels exemples. Le bon vieillard Berzellai refuſa de ſuiure la cour de Dauid, & y viure en honneur, afin de pouuoir eſtre enſeueli au ſepulchre de ſes Peres: 2. *Samuel* 19.38. Nous auons vn autre notable exemple *au ſecond liure des Rois, chapitre* 23.*verſet* 16.17.18. du roy Ioſias, lequel faiſant deſtruire & ruiner les ſepulchres qui eſtoyent au haut lieu de Ieroboam, commanda qu'on tiraſt les os d'iceux ſepulchres, & qu'ils fuſſent bruſlés ſur l'autel. Puis entendant que pres de là eſtoit le ſepulchre d'vn Prophete & homme de Dieu, dit, Laiſſés-le en repos, & que nul ne touche aux os d'icelui. Il eſt adiouſté au texte que l'on n'y touha point. Au contraire Ieremie parlãt des iugemens de Dieu dit entre autres choſes au huictieſme chapitre, de ſa prophetie ver. premier. On iettera leurs os hors de leurs ſepulchres.

De ce que nous auons recité iuſques à

Du faux & vrai honneur des reliques des Saincts.

preſent, il appert, ſi nous voulons retenir l'Eſcriture ſaincte pour canon & reigle de doctrine & de ſeruice approuué de Dieu, qu'à bon droit l'on peut reietter l'hõneur fait aux Reliques des Saincts en la Papauté, attendu que toute ceſte inuention eſt deſtituee de teſmoignages & d'exemples de l'Eſcriture, & ne s'y rapporte nullement. Le vrai & legitime honneur que nous pouuõs faire aux Reliques des Saincts, ſelon les teſmoignages ci deuant allegués de l'Eſcriture ſaincte, eſt que nous eſtimions que les ames des fideles ſeruiteurs & ſeruantes de Dieu ſont en ſa gloire bienheureuſe, qu'en ce ſentiment nous inhumiõs leurs corps auec toute reuerence, les acompagnions religieuſement au ſepulchre, les laiſſions modeſtement en la terre, iouxte la ſentence de Dieu, tu es pouldre, & retourneras en pouldre: *Geneſ.* 3.19. Laiſſons les honorablement repoſer & dormir en ceſte pouldre de la terre *Eſai.* 52.2. *Dan.* 12.1. en eſperance qu'ils reſuſciteront & ſerõt glorifiés, à la voix du Fils de Dieu qui les fera ſortir de leurs tõbeaux pour obtenir vie eternelle: *Iean.* 5. 28. Voila comme nous lairrons en garde au Seigneur & lui recommanderõs les Reliques de ſes Saincts: *Pſeau.* 34.21. Tellemẽt qu'ils ſoyẽt (comme dit fort proprement *Tatianus* en ſa harangue aux Payens) ſerrés au cabinet de leur riche & ſouuerain Seigneur. Et *Cyrille* au 10. liure contre Iuliã deſcrit le vrai honneur deu aux reliques en l'Egliſe, comme s'enſuit. *Nul*

ne void

ne void entre nous les reliques des trespassés espar-ses, descouuertes, & par terre, mais bien acommo-dees: car elles sont comme cachees au sein de leur mere es profondes cachettes de la terre. Et Prudentius poete Chrestien chante en beaux termes Latins.

Nunc suscipe, terra, fouendum
Gremióque hunc suscipe molli.
Hominis tibi membra sequestro,
Generosa & fragmina credo:

c'est à dire comme i'ay peu l'exprimer en rime vulgaire.

O terre reçoy maintenant,
Embrasse & cheri doucement
Ce corps de l'vn de tes amis
Enserrer en ton sein ie veux
Ces fragmens vrayement genereux
Qui sont à ta garde commis.

Mais le Concile de Trente se souciant peu de ceste vraye & canonique veneration des Reliques, debat fort & ferme des superstitieux abus d'icelles combatus & renuersez par la parole de Dieu. Les deuotions inuentees par l'outrecuidance de la raison humaine, sans fondement de la parole de Dieu, à celle fin d'obtenir secours des saincts & des saincte sont condamnees expressement en l'Escriture saincte, *Deut.* 12. 8. *Coloss.* 2.18 *&c.* Le Seigneur Dieu veut que nous cerchions par foy & inuocation sa grace & vertu en sa parole & en ses sacremens suyuant le commandement & la promesse que nous en auons de lui. Or

De la Canonique & superstitieuse veneration des reliques.

ceſte promeſſe ne doit eſtre par nous liee aux os des ſaincts, ſans commandement voire hors le commandement de Dieu. Auiourd'huy l'inuocation d'icelui n'eſt attachee à lieu quelconque: *Iean.* 4. 21.24. Penſer qu'vne priere faite deuant les Reliques des ſaincts ſoit plus digne, meilleure & plus agreable à Dieu, que ſi elle eſtoit faite ailleurs, en eſprit & verité, au nom de Ieſus Chriſt: c'eſt vn erreur qui taſche d'enſeuelir l'interceſsion de noſtre mediateur. Promettre indulgences & pardons de pechés à ceux qui baiſeront des Reliques, c'eſt impugner la doctrine de la foy en Ieſus Chriſt, par le ſeul nom duquel les croyans obtienent pardon de leurs pechés: *Act.* 10.43 Mettre ſa confiance & ſon eſperance es Reliques, c'eſt deſchirer le premier des dix commendemens de Dieu. Iurer par les Reliques des ſaincts, c'eſt fouler aux pieds le 3. commendement. Inuoquer en aduerſités & adorer les Saincts dont le Pape a canoniſé les reliques, repugne directement à la doctrine de l'Inuocation & adoration du vrai Dieu. Or chaſcun ſçait que toutes ces ſuperſtitions deteſtables, oppoſees à l'expreſſe parolle de Dieu ſont prattiquees en la reuerence qu'on fait aux reliques en la papauté, comme nous l'auons mõſtré au commencemẽt. Mais le nom de Canonique attribué à l'Eſcriture ſaincte, nous aduertit & aſſeure, que tout ce qui ne ſe accorde au fait des reliques auec icelle reigle, qui y eſt contraire & oppoſé, doit eſtre re-

ietté de nous, quoi que tout le monde penſe & diſe au rebours. Mais en reuerant les Reliques des Saincts comme les exemples de l'Eſcriture ſaincte nous enſeignent, lors ſommes nous aſſeurés de marcher par le grand chemin royal, appellé la voye des commandemens de Dieu.

Sentence de S. Auguſtin touchant les Reliques des Saincts.

Sainct Auguſtin au premier liure de la Cité de Dieu, chapitre dixneufieſme comprend en peu de paroles l'intention de l'Eſcriture Saincte. Il ne faut pas (dit-il) meſpriſer & ietter à l'abandon les corps des treſpaſſés, notamment des iuſtes & fideles, deſquels le S. Eſprit s'eſt ſerui, comme d'inſtrumens & de vaiſſeaux, pour faire toutes ſortes de bonnes œuures. Car ſi l'habillement, l'anneau, ou quelque telle autre piece de meuble du pere eſt d'autant plus agreable aux enfans, que leur affection a eſté vehemẽt enuers leur pere: pour certain il ne faut nullemẽt meſpriſer les corps que nous portons beaucoup plus familierement & conioinctement que nuls autres veſtemens. De là vient que les funerailles des anciens iuſtes, ont eſté faites auec beaucoup de deuotion: l'on a celebré leurs obſeques, pourueu de ſepulture à leurs corps long temps deuãt la mort. C'eſt ce qu'ils ont enioint à leurs enfans, touchant le tranſportement de leurs corps. Mais telles authorités & ſentences ne diſent pas, qu'il y ait quelque ſentiment es corps morts: ains monſtrẽt que les corps des morts appartienent à la prouidence de Dieu,

lequel prend plaisir à tels deuoirs de pieté, afin de maintenir la foy de la Resurrection.

CHAP. III.

Quelques annotations recueillies de l'histoire ancienne touchant les Reliques des Saincts.

Comment il faut iuger de tout ce tumulte sophistic, touchant les reliques.

ON pourroit aisémẽt & sãs faire trop de bruit despescher & iuger de tout le different de ceste article qui concerne les Reliques des Saincts, si nous vouliõs serieusemẽt appliquer en telle dispute la Saincte Escriture, qui est le Canon & la reigle, au preiudice de laquelle on ne doit rien entreprẽdre. Mais les docteurs Papistiques voyans qu'il n'y auoit rien d'asseuré pour eux ni au vieil, ni au nouueau Testament, s'efforcent de tirer toute ceste cõference loin de l'Escriture Saincte, pour en transporter la decision aux Peres & aux coustumes anciennes. Mais nous ne voulons point suiure ceux qui nous seduisent. *Et ne faut* (dit sainct Cypriã) *nous arrester à ce que ceux ci ou ceux là ont fait deuant nous, mais ce que celui qui est deuant tous nous à prescrit, monstré, & commandé par sa parole que nous ayons à faire. Car nous suiuons la verité de Dieu, non point la coustume des hommes.* La seule Escriture Saincte doit estre le Canon, la reigle, le compas de la doctrine & du seruice diuin en l'Eglise: ceste honneur n'apartient nullement aux deuotions particulieres ou publiques des hommes. *Tout cela donc qui se trouue es escrits des docteurs anciens, & es coustumes des siecles passés conuenir & s'accorder auec ce Canon, nous le re-*

Auis de S. Cyprian.

De S. Augustin.

le receuons en loüant grandement ces docteurs. Mais ce que nous y trouuons ne s'accordant auec l'Escriture, nous le reiettons franchement, sauf l'honneur deu à tels personnages.

Commencemens, progres, & auancemens de l'erreur concernant les reliques

Toutesfois, dautant qu'il est raisonnable que nous reuerions les anciens, voyons quelles ceremonies l'antiquité Orthodoxe a gardees conformement à l'Escriture saincte autour des Reliques des Saincts : puis en quel temps, pourquoi & comm̃et on est passé oultre en cest afaire : Le support qu'il y a eu es commencemens, les superstitiõs qui s'y sont meslees peu à peu, & finalemẽt l'idolatrie detestable qui s'y est fourree.

Le martyre honoré en l'Egliſe ancienne.

Il y eut donc en l'Eglise apres le temps des Apostres plusieurs excellens & renommés martyrs : & les souffrances pour le nom de Christ furẽt fort reuerees, & estimees entre les Chrestiens, les docteurs desquels refuterent viuement l'heretique Basilides, enseignant qu'il ne faloit point souffrir pour l'Euangile, à cause (disoit-il) que Iesꝰ Christ n'auoit point esté crucifié, mais Simon le Cyrenien pour lui. A cela se rapporte le dire d'Irenee au 3. liure, chap. 20. *Aucuns sont tombés en telle absurdité, que de mespriser les martyrs du Seigneur, & deshonorer la mort d'iceux.* Les anciens qui respectoyent ainsi le martyre, manioyent semblablement en reuerence & deuotion les os des martyrs. Mais cela ne s'estendoit qu'à vne sepulture honorable. En ce sens l'epistre des martyrs de la Gaule enuiron l'an du Sei-

Les corps & os des martyrs enseuelis, non pas adorés.

gneur 160. enregiſtree *au 5. liure, de l'hiſtoire d'Euſebe, chap.* 1. ſe plaint que les perſecuteurs auoyent ietté aux chiens les corps des martyrs, & eſtabli gardes de iour & de nuict à l'entour, de peur que quelqu'vn d'iceux ne fuſt enſeueli par les Chreſtiens: puis auoyent bruſlé les reſtes & ietté les cendres dedans le Rhoſne. Ils adiouſtent, Nous eſtions en grande triſteſſe, de ce qu'il ne nous eſtoit permis d'inhumer les corps des Saincts martyrs. Au meſme temps auint ce que l'Egliſe de Smyrne raconte en *Euſebe au 4. liur. 15. chap.* touchant les os de Polycarpe, lequel fut refuſé aux Chreſtiens qui requeroyent les perſecuteurs de le leur accorder pour le mettre en terre, ayant eſté bruſlé. Mais apres que les Chreſtiens eurent en leur puiſſance les os bruſlés de ce ſainct martyr, ils en tindrẽt plus de conte que d'or & de pierres precieuſes. Et qu'en firent-ils. *Nous les enterraſmes* (diſent-ils) *comme il appartenoit, & à la maniere acouſtumee.* En ce temps les Chreſtiens commencerent à faire leurs aſſemblees ſainctes es lieux où les os des martyrs eſtoyent enterrés, nommément le iour qu'iceux auoyent eſté mis à mort, qu'ils appelloyent elegammẽt le iour Natal, c'eſt à dire de la naiſſance. Ainſi en parle l'epiſtre de l'Egliſe de Smyrne.

Aſſemblees es ſepulchres des Martyrs.

Pourquoi les aſſemblees ſolennelles le iour natal des martyrs furent premierement inſtituees.

Les docteurs Papiſtiques qui produiſent telles hiſtoires y adiouſtent incontinent tous leurs autres articles de l'adoration des Reliques, comme ſi du temps de la primitiue Egliſe

gliſe tels ſuperſtitieux & idolatriques abus euſſent eſté receus entre les Chreſtiens. Mais l'epiſtre de Smyrne explique tout le differẽt, Elle nie ſimplement & en termes expres que les martyrs ayent eſté adorés & ſeruis. Quant aux hõneurs faits à leur memoire, ce n'a point eſté à la mode Papiſtique, mais ſelon l'enſeignement de l'Eſcriture, expoſé ci deuant. Pource que les Chreſtiens voyoyẽt pluſieurs entre les Grecs eſtre enflammés à ſe porter vertueuſement, pource que les braues ſoldats morts au lict d'honneur en combatant vaillamment pour la patrie, eſtoyent à certain iour annuellement haut-loüés en pleine aſſemblee publique, aupres de leurs tombeaux (ainſi en parle Cyrille au 6. liure contre Iulian, où il traite de l'honneur des martyrs) ils eſtimerent que la meſme raiſon pourroit inciter & confermer pluſieurs en l'Egliſe à entreprendre de maintenir la verité, & de mourir conſtamment pour icelle. Apperceuans auſsi que pluſieurs abhorroyent le martyre, & perdoyent courage en temps de perſecution, ils ordonnerent qu'il y auroit aſſemblee generale, & particuliere ſolennité le iour natal des martyrs, en laquelle on ramenteuoit auec grandes louanges les combats d'iceux, les couronnes & palmes, dont ces vaillans champions auoyent eſté ornés de Dieu ſuiuant ſes promeſſes, n'y eſtoyent pas oubliees: on y parloit en grand' ioye & reuerence de ces excellens martyrs, afin que les fideles vi-

uans fuſſent tant mieux preparés, incités & fortifiés pour ſouſtenir les aſſaux appreſtés à cauſe de la profeſsion de vraye Religion, ſans que l'apprehenſion des ſupplices les fiſt defaillir & abiurer la verité. C'eſt ce que dit l'epiſtre de Smyrne: *Eſtans aſſembés là où Polycarpe eſt enterré, nous y ſolennizerons en ioye le iour de la mort d'icelui, pour nous ramenteuoir ceux qui ont deſia combatu, & afin que les cœurs des ſuruiuans ſoyent eſmeus par tant d'illuſtres exemples à enſuiure le train de leurs deuanciers.* Nous recueillons de telles paroles que tout ce que les docteurs Papiſtiques alleguent que en l'ancienc Egliſe on faiſoit autour des Reliques des Saincts ce qui s'y pratique maintenant par eux & leurs diſciples, eſt faux & deteſtable.

L'Egliſe ancienne laiſſoit en repos les corps des Saincts: la nouuelle Romaine les arrache des tombeaux pour les faire adorer.

Tels donc furent les commencemens des aſſemblees ſolennelles en l'Egliſe anciene autour des ſepulchres des martyrs, ſupportables & non à reprendre, au contraire profitables, ſi on conſidere la circonſtance de ces temps là, flottant au milieu des perſecutions violentes: c'eſt à ſçauoir, afin qu'à l'imitation de la foy, de la charité & conſtance des martyrs, les autres fuſſent eſmeus & fortifiés à leur deuoir. Ceſte maniere d'honorer les Reliques des Saincts demeura en l'Egliſe es ſiecles ſuiuans. Car les fideles ne recueillirent pas les corps morts des martyrs pour les porter ça & là en proceſsion ſur leurs eſpaules, & afin de s'agenoüiller deuant pour impetrer ſecours,

cours, comme font les Papistes : mais ils les enterrerent honnestement, & auec grande difficulté : comme *Eusebe au 7. liure de son histoire, chap.* 16. raconte qu'Assyrius chargea sur ses espaules le corps d'vn martyr couuert d'vn precieux drap, & l'enterra en vn sepulchre magnifique, autant qu'il estoit conuenable. Et *au 22. chapitre du mesme liure* il dit, *Ayans embrassé les corps morts des Saincts ils les lauerent & acommoderent pour les enterrer.* En ce sens *Origene* escrit ces mots au cinquiesme liure contre Celsus: *Les corps humains, ayans esté domiciles de l'ame, ne doiuent estre iettés là, apres la mort, attendu que par la permission des bonnes loix, il leur faut faire l'honneur qui peut leur estre rendu en les mettant en terre.* Et au 8. liure, *Nous auons* (dit-il) *aprins d'honorer l'ame raisonnable, & d'enseuelir honorablemẽt le corps qui est l'instrument d'icelle.* Ailleurs, comme au premier liure sur Iob, il fait mention du precieux drap dont estoyent parés & couuerts les corps morts, quand il faloit les porter en terre.

Les Cœmitiares des anciens Chrestiens estoyẽt leurs temples & lieux de saintes assemblees.

Quant aux lieux où l'on les enterroit, *Eusebe* tesmoigne *au 7. liure, chap.* 15. qu'on les apploit κοιμητήρια que nous auons retenu en François, les appellant *Cœmitieres*, c'est à dire couches & reposoirs. *Eusebe* adiouste que les Payens, persecuteurs de l'Eglise, osterent les Cœmitieres aux Chrestiens, afin qu'ils ne peussent y continuer leurs exhortations solennelles. *Tertullian* dit en son Apologetic, que de-

ſon temps à Rome au chemin d'Oſtie, y auoit en vn meſme cœmitiere le tombeau de ſainct Pierre & de ſainct Paul : & *Euſebe* conferme cela meſme par le teſmoignage d'vn ancien autheur Eccleſiaſtique nommé Caius. Ainſi donc pour lors on ne deterroit pas les corps des Saincts, pour en faire monſtre: mais on les laiſſoit repoſer en leurs couches. *S. Cyprian* en la 6. epiſtre du troiſieſme liure commande qu'on marque ſoigneuſemẽt les iours du deces des martyrs, afin qu'on puiſſe en faire memoire aupres de leurs ſepulchres, cõme nous l'auons ci deſſus remarqué de l'epipiſtre de Smyrne. *Au ſeptieſme liure d'Euſebe,* l'epiſtre de Hierax contient ces mots: *Comme les martyrs dechaſſés de tous fuſſent mis à mort, nous ne laiſſaſmes d'en ſolennizer la memoire, & en tous lieux où ils auoyent ſouffert, fuſt-ce vn champ, vn deſert, vn riuage, vn baſteau, vne hoſtellerie, vne priſon, nous y fiſmes des exhortations ſolennelles.*

Hiſtoires certaines oppoſées aux fables Papiſtiques.

Ces choſes ſont recueillies d'hiſtoires certaines, où nous ne voyons rien de tout ce que les docteurs Papiſtiques ont mis en auãt au regard de l'adoration des Reliques, ſelon que nous l'auons repreſenté ci deſſus au commencement : mais il y eſt ſeulement parlé de ſepulture honorable, & des commemorations ſolennelles des martyrs. Quant aux eſcrits ſuppoſés, douteux & faux, publiés ſous le nom des Eueſques de Rome, nous n'y auõs eſgard quelconque puis qu'ils procedent deſprits

sprits seducteurs qui ne peuuent ni ne doiuẽt rendre tesmoignage à verité. Pour reuenir à nostre poinct les Reliques des Saincts furent maniees & reputees en l'Eglise primitiue l'espace de trois cens ans apres les Apostres, en la maniere qui a esté descrite ci deuant.

Pourquoy quelques anciens heretiques ont esté condamnés au fait concernant les reliques des Martyrs.

Quelques heretiques anciens furent condãnés pource qu'ils ne deferoyẽt aux reliques des martyrs l'hõneur qui leur estoit deu. Mais les histoires monstrent que les causes de telle condãnation ne se raportẽt nullemẽt à celles dont les docteurs Papistiques disputent, ains sont tout-autres. Et la consideration d'vn tel article esclaircira en quelque sorte l'obscurité de ceste dispute. Il a esté dit auparauãt que Basilides fut condãné, pource qu'il disoit que les souffrãces pour le nõ de Iesus Christ n'estoyẽt nullement necessaires, ains inutiles & vaines: pourtant se mocquoit-il des martyrs, comme *Irenee* le lui reproche. S. *Hieroſme* dit que *Tertullian* condãna les heretiques Caïans, pource qu'ils n'honoroyent point les reliques des Saincts: ce qui est exposé par *S. Augustin*, lequel maintient que les Caïans nioyent l'article de la resurrection de la chair. On void dõc la raison tout euidente de la condamnation de Basilides & des Caïans. *Le Concile de Gangres* au Canon 20. condamne ceux qui condamnoyent les assemblees solennelles lesquel les se faisoyent ès sepulchres des martyrs en la maniere & fin parauant proposee. De ce Canon procede ce qui est escrit au 73. ch. d'vn

liuret intitulé des dogmes Eccleſiaſtiques attribué à ſainct Auguſtin : *qu'il faut honorer ſincerement comme mẽbres de Chriſt les corps des Saincts, & principalement les Reliques des glorieux martyrs : item qu'il faut de droite affection & de fidele deuotion viſiter les temples appellés de leur nom, comme lieux Saincts deſignés au ſeruice diuin. Si quelqu'vn contredit à ceſte ſentence, il n'eſt point eſtimé Chreſtien, mais Eunomian & Vigilantian.* Les paroles du 20. Canon du Concile de Gangres ſont telles: *Si quelque orgueilleux, s'eſtimant parfait, abomine les aſſemblees qui ſe font aux memoires des martyrs, & a en execration les ſeruices qui s'y font, & la commemoration d'iceux, qu'il ſoit anatheme.* Lindanus, Eueſque & docteur Papiſtique adiouſte fauſſement à ce Canon que le Concile de Gangres le dreſſa expres contre vn nommé Euſtache, à cauſe qu'il s'eſtoit oppoſé aux articles de l'adoration des Reliques repreſentés à l'entree de ce traité, & que les Papiſtes maintienent & pratiquent auiourd'hui. Mais en ces temps là telles ſuperſtitions n'auoyent pas encores enuahi l'Egliſe. Et les actes du Concile de Gangres, expoſent tellement la cauſe de leur fait en la preface & cõcluſion, qu'il eſt beſoin de coniectures pour toucher au but. Car la preface dit, que certains font des aſſemblees ſecrettes en leurs maiſons, & meſpriſent les lieux ſaincts où giſent les martyrs, taxans ceux qui s'y aſſemblent. La concluſion explique l'intention du Concile comme s'enſuit: *Nous honorees*

honorons les maisons de Dieu, & tenons les assemblees qui s'y font pour sainctes & profitables: n'enfermans point la pieté es maisons particulieres: mais nous honorons tout lieu quelconque basti au nom de Dieu, & acceptons toute assemblee saincte faite en l'Eglise pour l'edification de tous. Ces paroles monstrent assez l'intention du Concile.

Condamnation de Porphyre Iuliã, & des Eunomians.

En ce sens, la primitiue Eglise condamna Porphyre Iuliã, & autres profanes, en ce qu'ils disoyent que les corps & les os des Saincts estoyent chose immonde & abominable, souillant les villes & les hommes: comme Cyrille contre Iulian & Theodoret contre les Grecs en font mention. Quant à Eunomius & à ses sectateurs ils n'entroyent point es temples des Apostres & Martyrs, comme escrit sainct Hieroſme. La raison y est tout euidente. Eunomius nioit la deité, de Iesus Christ: & pour ce que les Martyrs auoyent seellé de leur sang la doctrine & croyance d'icelle deité, & que Dieu confermoit ceste foy des Martyrs par miracles qui se faisoyent aux sepulchres des martyrs: les disciples d'Eunomius ne voulans estre veus aprouuer par effect ce qui condamnoit expressément l'heresie de leur maistre, refusoyent se trouuer es sainctes assemblees qui se faisoyent es sepulchres des martyrs: à cause que là principalement estoit preschee & proposee à tous la foy des martyrs touchant Christ vrai Dieu, & vrai homme, afin que chascun les ensuiuist. Il appert que deuant

le temps de sainct Hieroſme ces heretiques Eunomians ont eſté condamnés par l'Egliſe à cauſe de tel blaſpheme contre le Fils de Dieu. Mais les docteurs Papiſtiques ne ſçauroyent prouuer ni eſtablir par tout cela article aucun concernant leurs Reliques. Car les cauſes de la condãnation, comme dit a eſté, ne contienent autre choſe que ce qui eſt dit en l'epiſtre de Smyrne. Quant à *Vigilantius*, s'il a eſté en l'opinion que S. Hieroſme lui attribue, aſçauoir que les Reliques des martyrs ſont ſoüillees, qu'il faut les cueillir en vn ſac, & les ietter à la voirie, il a eſté iuſtement condamné. Mais au reſte, ſainct Hieroſme n'oſe approuuer l'adoration des Reliques. Quant à les porter en proceſsion, nous en parlerons tantoſt.

De tout ce que nous auons dit iuſques à preſent appert que les docteurs Papiſtiques ne peuuent recueillir des hiſtoires aprouuees de l'ancienne Egliſe iuſques à trois cens ans apres les Apoſtres preuue vraye ni aſſeuree de leur adoration de Reliques. Quant à ce qui a eſté deſcrit es fueillets precedens, il s'accorde auec l'Eſcriture Saincte, & ſeruoit en ce temps-là, pour l'edification des fidelles, & n'eſtant ſouillé d'aucune ſuperſtition.

En quel temps, comment & à quelle occaſion les ſuperſtitions cõmencerẽt à ſe gliſſer autour des reliques.

Mais voyons maintenant, en quel temps, comment, & à l'occaſion dequoi ceſt afaire s'auançant en pis a pouſſé en auant les commencemens de ſuperſtition, taxés par quelques Eueſques, ſupportés par quelques autres,

tres, magnifiés & amplifiés par plusieurs, iusques à ce que tout est paruenu à la confusion, descrite au premier chapitre. Ainsi donc sous *Constantin le grand* l'on commença à tirer les os des Chrestiens hors des fosses obscures, pour les transporter & enclorre en des sepulchres plus apparens: ce que Constantin semble auoir fait à bonne intention. Il s'estoit estudié d'appliquer à la Religion Chrestienne les ornemens exterieurs dont les Payens auoyent fardé leur idolatrie pour la recõmander & faire mieux valoir entre les hommes: afin de rendre la verité tant plus agreable aux pauures superstitieux qui se paissent de l'exterieur, comme toute l'histoire d'icelui le verifie. Il auoit remarqué, que les Payens souloyẽt transporter en grand pompe & solẽnité d'vn vil sepulchre en d'autres plus magnifiques les corps morts de leurs Rois & autres excellens personnages. Et quant aux autres, qu'ils appelloyent demi-dieux, la coustume estoit de les colloquer és tẽples plus renommés. *Cyrille* au dixiesme liure contre Iulian monstre par plusieurs exemples que les plus fameux & superbes temples des Payens seruoyent iadis de monumens à leurs hommes illustres. *Raphael de Volterre & Antoine Sabellic* descriuent apres Plutarque la pompe royale des funerailles de Demetrius, les cendres duquel furent apportees de Syrie par son fils Antigonus. Ie descrirai ce qu'ils en disent, afin que leurs paroles monstrent d'où la superstition

des Reliques a commencé de couler en l'Egliſe. Antigonus(diſent-ils) paruenu là où eſtoyent les cendres de ſon pere Demetrius, les embraſſa en grande reuerence, puis les ſerrant en vne cruche ou vrne d'or couuerte de pourpre & couronnee d'vn diademe ou bandeau Royal, la mit en vn endroit eſleué de ſa nauire, la faiſant garder par vne troupe de ieunes gentilshommes armés richement, & poſés comme en ſentinelle tout à l'entour, Xenophanes celebré muſicien chantant vn ſacré cantique aupres de ceſte Relique. Les villes au port deſquelles ceſte nauire arriuoit, enuoyoyent des couronnes,& des deputés pour conuoyer la fiertre. Antigonus arriué à Corinthe, preſenta ceſte belle piece aux peuples qui y acoururent pour s'agenouiller deuant. Et comme les Corinthiens lui euſſent enuoyé des couronnes en grande ſolennité, il les poſa pour Reliques en vne ville nommee Demetriade. On lit auſsi es vies de Theſeus & Cymon en Plutarque la deſcription de la pompe des os de Theſeus enleués de l'iſle de Scyros par Cymon, & tranſportés dedans ſa galere capitaineſſe de là en Athenes,la conduite magnifique de la flotte, & la feſte ſolennelle qu'en firent les Atheniens, comme ſi Theſeus meſme fuſt reuenu en perſonne dedans leur ville. Autant en eſcrit le meſme autheur des os de Phocyon.

Conſtantin ſe ſouuenant de tels honneurs penſa que les Reliques des Saincts prophetes, Apo-

tes, Apoſtres & martyrs de Ieſus Chriſt en meritoyent autant pour le moins, en deſpit des Payens qui les tenoyẽt pour choſes ſoüil. lees. Il ſe print donc à tranſporter hors des tombeaux obſcurs en autres plus celebres les Reliques des corps ſaincts, qu'on enleuoit en grand' pompe. Incontinent, grands & petis commencerent à faire comme lui. Sainct Hieroſme eſcrit que Conſtantin fit tranſporter à Conſtantinople les Reliques de ſainct André, de ſainct Luc, & de ſainct Timothee. L'oracle d'Apollon en Daphnis interrogué par Iulian l'Apoſtat, reſpondit qu'il ne pouuoit parler à cauſe d'vn mort ſon voiſin, entendant par cela le ſepulchre de Babylas martyr du Seigneur. Iulian commande que les Chreſtiens ayent à oſter de là le ſepulchre de Babylas. Toute l'Egliſe y acourt, hommes, femmes, filles & ieunes hommes, qui marchans d'ordre en longue file tranſporterent la biere de Babylas dedans le temple, châtans en chemin, vn vers du Pſeau. 97.

Conſtantin premier auteur de la ſuperſtition accreue infiniment depuis autour des reliques.

Soyent confus & deſfaits
Tous ces dieux contrefaits,
Et toutes ces gens folles
Qui ſeruent aux idoles.

Sainct Hieroſme raconte qu'Arcadius tranſporta au bout de pluſieurs ſiecles les os du ſainct Prophete Samuel de Iudee en Thrace: que les Eueſques en porterent les cendres dedans vn vaſe d'or couuert d'vn linge precieux & d'vn drap de ſoye: que les peuples

Tranſportement des reliques de Samuel.

des Egliſes depuis la Paleſtine iuſques à Chalcedon allerent au deuant de ces Reliques, les receuant en auſsi grand ioye que s'ils euſſent veu le prophete meſme : ſans toutesfois adorer Samuel, mais Ieſus Chriſt, duquel il auoit eſté Leuite & Prophete. Ce ſont les mots de ſainct Hieroſme.

Des miracles faits es ſepulchres des Martyrs.

Ces commencemens furent ſuiuis en foule & comme à l'enui d'infinis exemples de ceſte ſorte, dont les hiſtoires de ces temps-là ſont remplies. Pource qu'alors l'hereſie D'Arius blaſphemant contre la Deité du Fils de Dieu s'auançoit fort, meſmes es cours des Empereurs, la puiſſance de Dieu ſe manifeſtoit en diuers miracles qui ſe faiſoyent es ſepulchres de quelques martyrs où pluſieurs malades recouuroyent pleine & entiere ſanté, pour teſmoignage & confirmation de la foi en Chriſt, vray Dieu & vray homme, pour la confeſsion duquel les Martyrs auoyent eſpandu leur ſang. S. Auguſtin deſcrit aucuns de ces miracles au 12. liure de la cité de Dieu, chap. 8. Auſsi font quelques autres eſcriuans de ce temps là. Comme l'on ne peut ni ne doit on nier tous ces miracles ſur tout ceux qui eſclarciſſent & maintiennent la foy en Ieſus Chriſt, auſsi s'en trouuera il pluſieurs, qui (comme S. Auguſtin confeſſe) ne ſont pas tant authentiques qu'il faille ſans doute ni difficulté quelconque y adiouſter foy. Certainement les eſcriuans modernes ont adiouſté & meſlé beau-

beaucoup de contes, pluſtoſt fabuleux que miraculeux: comme ce que Nicephore alegue de deux Eueſques, leſquels eſtans morts au Concile de Nicee deuant que le ſymbole y fuſt couché par eſcrit & ſouſsigné, apres leur treſpas on mit ce formulaire de foy ſur leur poictrine, & le matin l'on trouua que chaſcun d'eux l'auoit ſouſsigné de ſa main. Mais ils n'auoyent pas penſé à ce que dit le Prophete, qu'il ne faut pas demander la verité aux treſpaſſés. Autant en conuient-il dire de ce que le meſme autheur eſcrit touchant le tranſportement des Reliques de Chryſoſtome, quil fut impoſſible les remuer de leur place, & que là deſſus l'Empereur Theodoſe eſcriuit vne lettre à Chryſoſtome, laquelle ayant eſté poſee ſur la poictrine d'icelui, le tombeau vint à ſe mouuoir. Item que le corps de Chryſoſtome mort trente cinq ans auparauant, ayant eſté mis en la chaire Epiſcopale, dit lors que l'on l'eſleua en ce ſiege epiſcopal, & bien diſtinctement, Paix ſoit auec vous. Quelques autres ont mis en auant des ſonges & fables, pires que tous les precedents, inuentés par l'eſprit d'erreur & d'impoſture.

Contes forgés par Nicephore.

Mais à l'occaſion de quelques miracles, les beſaſsiers commencerent à fureter pres & loin, à fouiller les anciens ſepulchres, cercher des os, porter ça & là des cendres, qu'on eſtimoit eſtre de quelque Prophete, Apoſtre ou martyr, partie par les anciẽs raports partie

par preuue de visions, apparitions, miracles, songes, & autres indices. Ces transportemens de Reliques furent acompagnés de ces mesmes ceremonies qui peu au parauant estoyẽt vsitees au cõuoi solennel des trespassés. D'vn autre costé l'on empruntoit des Payens les vrnes dorees, les voiles & draps de soye, les rencontres, les conuois, comme nous en auons representé quelque chose au fait des reliques de Demetrius, item en celles du Prophete Samuel. Or les reliques des martyrs n'estoyent pas mises sur l'autel (comme maintenant en la Papauté) mais dessous, les Martyrs ayans esté rachetés par la passiõ du Seigneur, ce dit *Sainct Ambroise* au 10. liure, epist. 85. Et pource qu'en l'administration de l'Eucharistie se faisoyent des prieres publiques Iuliã dit au 6. & 10. liure de *Cyrille* que les Chrestiens inuoquoyent le Seigneur es sepulchres des Martyrs.

Où estoyent mises les reliques des Martyrs.

Les ceremonies au trãsportement & conuoi des corps Saincts, pourquoi supportables au cõmencement.

Ces ceremonies inuentees du temps de Constantin n'auoyent fondement en tesmoignage quelconque de l'Escriture, ni en exemple aucun des Apostres ou des hommes Apostoliques: mais estoyent empruntees par vn zele depraué de la vaine pompe des funerailles & sepulchres des Payens. Du commencement elles auoyent telle apparence de pieté, qu'à peine eust on peu croire qu'elles continssent quelques semences de superstitions. Car ces honorables transportemens & conuois de Reliques se faisoyent en esperance de la resur-

la resurrectiõ & glorification de ces despouilles qui en la vie presente auoyent esté temples de Dieu & organes du Sainct esprit, destinés pour resuſciter à vie & gloire eternelle. Et comme du temps de sainct Paul, l'action du Bapteſme estoit adminiſtree aux viuans en quelques lieux ſur les ſepultures des morts: 1. *Corinth.* 15. 29. auſsi l'Euchariſtie a peu estre adminiſtree ſans ſuperſtition ſur les corps des Martyrs. On a peu auſsi faire prieres à Dieu ſur les ſepulchres des Martyrs, ſans ſuperſtition, mais en la foy de Chriſt, pour laquelle les Martyrs auoyent ſouffert mort. Semblablement l'honorable tranſportement, conuoi & depoſt des Reliques des Prophetes, ou des Apoſtres, ou des Martyrs outre l'auertiſſement y contenu de l'eſperance de reſurrectiõ & glorification incitoit en quelque ſorte les viuãs à admirer la foy & les vertus des Saincts, comme Chryſoſtome parlant de Babylas dit, *Apres la predication de la parole, certainement les ſepulchres des Saincts tienent le prochain degré, pour inciter les eſprits des perſonnes qui conſiderent les Saincts, à enſuiure les vertus d'iceux.*

Du deſir de voir les inſtrumens du sainct Eſprit pour l'execution d'œuures admirables.

Dauantage, apres & hors la parole de Dieu, c'eſt comme vne affection naturelle en nous de deſirer voir au bout d'vn ſi long temps ces membres qui es anciens Prophetes, Apoſtres & Martyrs ont eſté les inſtrumens du sainct Eſprit pour l'execution d'œuures excellentes & admirables. Comme l'Empereur Auguſte

entre en Alexandrie, desira y voir auant & par dessus toute autre chose le corps d'Alexãdre le Grand, qu'il orna d'vne couronne sur la teste, & le parsema tout de fleurs. En ce sens Chrysostome dit en la 22. homelie sur l'epistre aux Romains, *Ie magnifie Rome, non point à cause de ses colomnes de marbre, & autres choses vaines, mais à cause de ces colomnes de l'Eglise, les corps de sainct Pierre & de sainct Paul. Qui me fera ce bien que ie sois estendu sur le corps de sainct Paul, que ie sois attaché à son sepulchre, que ie voye la pouldre de ce corps, qui a porté les stigmates & flestrissures de Christ, la pouldre di-ie de ceste bouche par laquelle Christ a parlé, Ie voudroye volontiers voir ce sepulchre où sont encloses ces armes de iustice, & de lumiere, ces membres ores viuans, & qui iadis estoyent morts, ces membres de Christ crucifiés au monde, qui auoyent vestu Christ, qui estoyent temples du Sainct Esprit, l'edification saincte, liés d'esprit au Seigneur, transpercés de sa crainte*, &c. Le mesme en la huictiesme homelie sur l'epistre aux Epheſiens : *Ie voudrois* (dit-il) *estre en ces lieux où l'on dit que sont les liens dont parle l'Apostre : ie desirerois voir ces chaines que les Diables redoutent & ont en horreur, que les Saincts Anges reuerent : & si la charge que i'ai en l'Eglise me le permettoit, & i'auois le corps assez robuste, ie n'eusse point differé, ains eusse entreprins le voyage, pour contempler seulement ces chaines, & la prison où l'Apostre a esté*

C'est quelque chose d'auoir veu ce la : mais le tout est d'auoir creu & de croire à la doctrine deverité preschee & mise en escrit par ces excellent instrument du S. Esprit en l'Eglise Chrestiene.

a eſté ainſi detenu. On recite qu'Antoine celebre hermite tenoit tant de conte d'vne robe faite de fueilles de palmier qui auoit apartenu à vn autre hermite nommé Paul, qu'il ne la portoit qu'es iours de feſtes ſolennelles. Et l'Empereur Theodoſe le ieune s'eſtimoit magnifiquement paré, quand il veſtoit certaine iuppe d'vn Eueſque de Chibron. Auſsi *Euſebe* atteſte que la chaire de Iaques premier Eueſque de Ieruſalem auoit eſté gardee iuſques à ſon temps. Nous ne cenſurons ni ne condamnons ces choſes ainſi dites & faites en intention ſimple & ſans ſuperſtition : nous les excuſons, tant que faire ſe peut, & ſommes contens interpreter & prendre le tout à la meilleure part, s'il plait ainſi à nos aduerſaires: pourueu que la verité de Dieu n'y ſoit aucunement intereſſee.

Commē la ſuperſtition s'eſt gliſſee peu à peu touchãt les Reliques.

Toutesfois on ne peut diſsimuler que ces deuotions nouuelles & dreſſees à plaiſir enuers les Reliques, dreſſees ſans teſmoignage de la parole de Dieu, & ſans exemples de la primitiue Egliſe, ont eu toſt apres leur commencemẽt des ſemẽces de ſuperſtitiõ adiointes comme vn accidẽt inſeparable. Car tout ainſi que la põpe du tranſportement des Reliques a eſté dreſſee ſur les façons de faire des Payens, ainſi que nous l'auons monſtré: ſemblablement les ſuperſtitions du paganiſme ſe ſont gliſſees auec telles põpes en l'Egliſe. On ſçait ce que cõte Plutarq; en la vie de Theſe⁹, qu'en la iournee de Marathon les Atheniens

virent le fantoſme de Theſeus armé combatant & courant ſus aux Barbares. Puis apres Apollo auertit par oracle les Atheniens, qu'ils euſſent à cercher les os de Theſeus, pour les porter dedans Athenes, les y mettre en depoſt, les y garder deuotement, puis lui ſacrifier, & l'inuoquer comme vn demi Dieu, patron & protecteur de la ville d'Athenes. *Epiphanius* eſcrit que les payens d'Egypte alloyent deuotement en pelerinage au ſepulchre du prophete Ieremie, cuidans qu'il les garantiſſoit de la perſecution des aſpids & des crocodilles. *Ælian au 12. liure de ſa diuerſe hiſtoire*, raconte que le corps d'Alexandre le grand, demeura vn mois entier apres la mort ſans eſtre enſeueli, que puis apres Ariſtander ſaiſi d'vn eſprit prediſeur dit, Puis qu'Alexandre auoit ſurpaſſé en bon heur tous les Rois qui l'auoyent precedé, les Dieux luy auoyent reuelé qu'en quelque pays que ce corps repoſaſt, icelui abonderoit en tous biens, & ſeroit garanti de tout fourragement d'ennemis. De là ſuruint vne grande diſpute entre les ſucceſſeurs d'Alexandre chaſcun d'eux s'efforçant tranſporter ce corps en ſon pays, comme vn oſtage de la fermeté & immobilité de ſa domination. Mais en fin Ptolemee preuint les autres, & emporta le corps d'Alexandre en Ægypte, &c. Outreplus, *Polidore Virgile* monſtre par les paroles de Dionyſius que l'oblation des cierges eſtoit vne partie du ſeruice des Payens. & nous auons parlé ci deſſus des

fleurs

fleurs des roſes & des chapeaux offerts aux Reliques par les Payens.

Ces ceremonies payennes furent auſsi receuës en l'Egliſe & acreuës de nouuelles inuentions, comme il appert par les hiſtoires: car apres que l'on eut accepté ces tranſportemens de Reliques, l'on y adiouſta incontinent ceſte opinion que les Saincts ou Martyrs, eſtoyent les colomnes, les tours forteresſes & rampars de la ville ou du pays où leurs Reliques eſtoyent en depoſt: cõme dit Baſile en ſa harangue funebre ſur les 40. martyrs, & ſur vn autre martyr nommé Mamas: & ce à l'imitation des anciens Romains, qui pour garder ſeurement & ſans bruit en leurs maiſons les os & cendres de leurs plus familiers reſeruees en certaines vrnes cachees en des caueaux & lieux ſecrets, adoroyent des dieux nommés Lares & Penates, comme tuteurs, patrons, & protecteurs de toute la famile, & les inuoquoyent en toutes neceſsités. Apres les tranſportemens des os ſuruindrent les promenemens d'iceux, en les portant es bras & ſur les eſpaules, comme il en eſt parlé es diſputes de ſainct Hieroſme contre Vigilantius. Et en ſainct Auguſtin, comme ce tranſportement des Reliques de ſainct Eſtiene vne femme aueugle euſt recouuré la veuë, Lucillus Eueſque ordonna vne proceſsion en memoire du ſainct, en laquelle on porteroit ces Reliques là. Et pource qu'aucunesfois ſe faiſoyent des miracles

Ceremonies Payennes autour des Reliques, admiſes en l'Egliſe.

Les proceſsions où l'on portoit les reliques des Saincts.

aux ſepulchres & vrnes des Saincts: les malades y couroyent de diuers endroits, iettoyent des fleurs, des liures de prieres, des pieces de leurs veſtemens deſſus, puis les retirant à eux en faiſoyent des preſeruatifs & remedes à tous maux, eſtimans que les Martyrs eſtoyent enclos en leurs cendres & ſepulchres. Paſſant encore plus auant ils ne ſe contenterent pas d'inuoquer vn ſeul Dieu: mais encores inuoquerent ils en ces ſepulchres & temples les Martyrs, diſans qu'ils ſentoyent vne grace & vertu diuine enclose en ces os & cendres: pourtant l'y cerchoyent-ils par inuentions & autres ſeruices: comme *Baſile* en parle en ſon expoſition du Pſeaume 115. Non contens d'y cercher gueriſon à leurs maladies corporelles, ils ſe faiſoyent acroire que la grace ſpirituelle, comme ſainčteté & charité, leur y eſtoit donnee en touchant & baiſant les Reliques, ainſi que dit *Gregoire de Nyſſe* en ſa harangue pour Theodore le Martyr. Autres impoſoyent les Reliques des Martyrs ſur les malades: & enuiron le temps de ſainct Hieroſme & de ſainct Auguſtin l'on ſe print à eſparpiller les Reliques, tellement qu'on commença de voir les pieces d'vn corps en diuers lieux. Et *ſainct Auguſtin* au vingt & vnieſme liure de la Cité de Dieu, chapitre huictieſme eſt parlé des Reliques de ſainct Eſtiene eſparſes en quelques endroits: au contraire *Theodore le Lecteur*, ſous l'Empereur

Les pelerinages, inuocations, attouchemens & baiſers.

Eſparpillement des reliques.

pereur Theodoſe le ieune, eſcrit que les Reliques de ſainct Eſtiene furent tranſportees entieres de Ieruſalem à Conſtantinople. La porte eſtant arriereouuerte à la ſuperſtition, certains porteurs de Rogatons commencerent à trotter & vendre des Reliques, comme dit *ſainct Auguſtin* au liure du trauail des Moines. Les pauures femmelettes allumoyent en plein midi des cierges deuant les ſepulchres des Martyrs. Le menu peuple veilloit es Cœmitieres des Martyrs, & y portoit des viandes, afin qu'elles y fuſſent benites. Ils entreprenoyent auſsi de longs voyages es lieux, où ils entendoyent qu'il y euſt des Reliques renommees par miracles. Les vns alloyent outre mer en la terre ſaincte, les les autres à Rome viſiter les chapelles de ſainct Pierre & de Sainct Paul. Et *ſainct Auguſtin* eſcrit en l'epiſtre cent trente ſeptieſme que deux clercs ſoupçonnés de quelque larcin, pour s'en purger furent enuoyés en voyage à Nole vers les Reliques de ſainct Felix.

Vendition d'icelles.

Cierges & Veilles.

Voyages de deuotion.

Les Docteurs Papiſtiques ont acouſtumé d'alleguer ce que deſſus pour eſtablir leurs ſuperſtitions, comme ſi tout cela eſtoit vne tradition Apoſtolique obſeruee en l'Egliſe en tout temps, en tous lieux, & par toutes perſonnes. Mais nous n'auons commandement ni exemple quelconque

Ces choſes ont eſté entreprinſes ſans authorité de l'Eſcriture S. & ſans exemple de la primitiue Egliſe.

de telles pratiques es liures des Prophetes & des Apoſtres : ni nuls exemples non plus es aſſureeshiſtoires de la vrayement anciene & primitiue Egliſe. On lit en des queſtions attribuees à Iuſtin, que les corps des martyrs gardent les perſonnes de l'inuaſion des malins eſprits, & gueriſſent les maladies que les medecins iugent incurables. Mais on ſçait que Iuſtin n'eſt point autheur de ces queſtions : car Origene eſt allegué en la queſtion 82. & 86. lequel a veſcu long temps apres Iuſtin. Et en la queſtion. 127 : eſt parlé des Manicheens qui ne furent conus que trois cens ans apres la natiuité de Ieſus Chriſt, fort long temps apres le treſpas de Iuſtin. Quand donc les Docteurs Papiſtiques nous oppoſent le nom d'antiquité en ceſte diſpute des Reliques, nous leur reſpondons premieremẽt que Ieſus Chriſt & l'Eſcriture ſaincte eſt noſtre Antiquité. Secondement que l'Egliſe Apoſtolique & primitiue par l'eſpace de trois cens ans & plus, n'a ſçeu que c'eſtoit de ces ſuperſtitieuſes ceremonies autour des Reliques des ſaincts introduites en l'an 400. Deſquels temps S. Auguſtin ſe plaind en l'epiſtre des 119. diſant que par tout il y a eu tant de façons de faire que la condition des Iuifs eſtoit plus ſupportable, en ce qu'ils eſtoyent aſſuiettis aux ceremonies de la Loy, non point aux traditions humaines. De ces commencemens de miracles, partie vrais, partie ſuppoſés, on vint à en faire des monceaux. Car l'entende-

En quel temps ceſte ſuperſtition eſt auãcee.

ment

ment humain encline à s'appuyer sur des miracles pour forger puis apres tout ce qu'il lui plait, sans parole ni commandement de Dieu: combien toutesfois que cela soit expressement defendu, Deuter. 13. Matth. 24. & 2. Thessal. chapitre 2.

Censure d'icelle faite par le Concile d'Eliberis.

En ces auancemens de la superstitiõ du vulgaire ignorant presques tous les poincts & articles d'icelle furent refutés en ces mesmes temps. Car le Concile d'Eliberis ordonne ce qui s'ensuit au Canon 34. *Nous defendons d'allumer de iour des cierges es Cœmitieres: car il ne faut point inquieter les esprits des Saincts. Ceux qui feront autrement, soyent excommuniés.* Et au Canon 35. *Nous defendons aux femmes de veiller au Cœmitiere pource que souuent sous pretexte de priere se cõmettent des meschancetés secrettes.* Il y a vne epistre de Gregoire de Nysse condamnant les pelerinages en la terre saincte. quelques anciẽs ont entreprins de voyager en Ierusalem pour remarquer les lieux mentionnés en l'histoire saincte, & voir où Iesʳ Christ est né, a conuersé & souffert mort, où ils l'ont adoré en esprit & en verité. *Eusebe* raconte au sixiesme liure de son histoire, chapitre neufiesme, qu'enuiron l'an 200. Alexandre de Cappadoce fit le voyage de la terre saincte, pour y faire prieres & voir les lieux mentionnés en l'histoire. Par succession de temps aucuns cuiderẽt que l'vne des principales parties de deuotion consistast à aller en Ierusalem: comme si la grace de Dieu eust esté plus ample,

& le Sainct Esprit plus abondant & plus proche en ces lieux là. Comme il est dit en la cinquiesme homelie de Chrysostome au peuple d'Antioche, Que certains souloyent voyager en Arabie, afin de baiser la terre, en laquelle Iob s'estoit couché. Gregoire de Nysse refutant solidement telles superstitions disoit qu'il faut rapporter telle procedure à la reigle de l'Escriture saincte, & aux cõmandemẽs du Seigneur, s'enquerant s'il a enioint qu'on fist telle chose. Il adiouste: *Si cela paroit mis en auãt outre le commandement du Seigneur, ie ne voi pas qu'emporte ce qu'il commande qu'vn homme face, qui se donne à soi-mesme pour loy de bien faire. Quand le Seigneur appelle les benits à l'heritage du Royaume des cieux, entre les bonnes œuures qui en sont la voye il ne conte point le voyage de la terre saincte. Parlant des bienheureux, il ne met point les pelerins en ce reng. Qui voudra donc s'estudier & trauailler apres vne chose qui ne rend la personne heureuse, & ne sert à nous amener au Royaume des cieux? Et quel auantage aura celui qui trottera en tels lieux? Comme si le Sainct Esprit y abondoit, & que la grace de Dieu y fust plus ample. Au contraire, i'ai conu, rapportant soigneusement les choses les vnes aux autres, que les lieux où nous sommes sont beaucoup plus Saincts que ces eslongnés là. Vous donc qui craignez le Seigneur, loüez-le, en quelque part que vous soyez. Car le changement de lieu ne fait pas que Dieu soit plus pres de nous: mais en quelque part que tu sois,*

Par Gregoire de Nysse.

tu sois Dieu viẽdra à toy s'il trouue le logis de ton ame apresté pour le receuoir. Si ton cœur est plein de meschantes pensees, encores que tu fusses en Golgotha, au mont des Oliuiers, au sainct sepulchre, tu ne receuras point Iesus Christ. Conseille donc aux Chrestiens, qu'ils voyagent hors du corps au Seigneur, non pas de Cappadoce en la Palestine: car le Sainct Esprit souffle où il veut. Ceux qui sõt en ce lieu ci qui croyẽt en Iesus Christ, sont faits participans de lui selon la mesure de leur foy, non point selon desvoyages entrepris en Ieruſalem. Ce sont les mots de Gregoire de Nysse.

Par Claudius pasteur de l'Eglise de Turin.

Du tẽps de l'Empereur Louys le Debõnaire, vn prestre ou pasteur de l'Eglise de Turin, nommé Claudius, taxa par escrit publié la superstition de ceux qui pour gaigner Paradis perdoyent le tẽps & l'argent à faire le voyage de Rome, sous ombre qu'il a esté dit à l'Apostre sainct Pierre, Ie te donnerai les Clefs du royaume des cieux. Mais *il n'est pas commandé* (dit Claudius) *à Pierre qui est au ciel de deslier ceux qui sont en terre.* Finalement il adiouste, *Nul ne se confie ni aux merites ni en l'interceſſion des Saincts: car s'il n'est doüé de mesme foy qu'eux, par laquelle ils ont pleu à Dieu, impossible lui sera de paruenir à la vie eternelle.* Sainct Bernard en l'epistre 319. desconseille vn Moine d'aller en Ierusalem, adiouſtant ceste raison, *l'Intention des Moines* (il parloit des Moines de ce temps là) *est de*

Par S. Bernard.

cercher la Ieruſalem celeſte, non pas la terreſtre, s'auançant du cœur non point des pieds. Ses mots ſont, *Non terrenam ſed cœleſtem Hieroſolymam inquirere Manachorum propſitum eſt, & hæc non pedibus proficiſcendo, ſed affectibus proficiendo.*

Par S. Auguſtin. Sainct Auguſtin au 34. chapitre du liure des mœurs de l'Egliſe Catholique dit, *N'enſuiués point la troupe des ignorans qui ſont ſuperſtitieux en la vraye Religion. I'en ai veu pluſieurs qui adoroyent les ſepulchres & tableaux, qui en faiſant grãd chere ſur les tõbes des treſpaſſés, & portant à boire & manger aux corps ſans ame, s'enterroyẽt eux meſmes tout-vifs ſur les morts.* Et au 8. liu. de la cité de Dieu, ch. 27. il eſcrit que certains auoyent porté leurs viãdes aux ſepulchres des Martyrs, faiſãs prieres, & cuidãs qu'elles y ſerõt ſanctifiees par les merites des Martyrs, au nõ du Seigneur des Martyrs. Mais il adiouſte que *les femmes Chreſtienes ne font point cela, & qu'en pluſieurs endroits de la Chreſtienté telle couſtume n'a point de lieu.* Quãt à l'inuocation des ſaincts, le meſme docteur s'efforce d'arracher du cœur d'aucũs l'opiniõ qu'ils auoyẽt que les eſprits des martyrs eſtoyent preſens en leurs reliques, d'où ils exauçoyẽt les pecheurs. Semblablemẽt pour abolir ce que Baſile auoit propoſé touchant la grace & vertu diuine ſeãte es reliques des ſaincts, il diſpute, que Dieu peut faire des miracles es ſepulchres des Martyrs par le miniſtere des Anges, en tel endroit, en tel temps, & en telle maniere que bõ lui ſemble: mais il improuue l'inuocation des Saincts.

Sainct

S. Hieroſme condamne auſsi l'adoration des Reliques: & *Cyrille* dit au dixieſme liure cõtre Iulian, qu'il ne faut point porter en monſtre les reliques des Saincts, ains les cacher au ſein de la terre, & es lieux profõds d'icelle. Il eſcrit auſsi au meſme endroit que la ſuperſtitiõ des Payens les incitoit à iurer par les reliques de leurs morts. S. Auguſtin au liure du trauail des Moines, cha. 28. dit, *On ne void autre choſe que des hypocrites, cachés ſous habit de Moines, eſpars en tous lieux, qui rodẽt par pays, qui ne ſont enuoyés nulle part, qui n'ont arreſt en lieu quelconque, qui ne peuuent demeurer aſſis ni debout. Les autres font acroire qu'ils portent des Reliques de Martyrs (ſi toutesfois ce ſont Reliques de Martyrs) tous demandent, tous exigent, ou dequoi entretenir leur mendicité lucratiue, ou le prix de leur ſainctеté ſimulee.*

Par S. Hieroſme & Cyrille.

Par S. Auguſtin.

Au cinquieſme cõcile de Carthage. can. 14. les Eueſques ſe plaignent, que *ça & là ſont baſtis des autels à la memoire des Martyrs, fondés ſur des ſonges & vaines reuelations.* Il eſt adiouſté au meſme Canon, que *tels autels ne ſont mis bas ordinairemẽt, pour la crainte qu'on a que les peuples ſe mutinent.* Ce qui monſtre que les Eueſques ont ſouuent eſté contrains de diſsimuler à pluſieurs telles ſuperſtitions du vulgaire: comme ſainct Auguſtin dit à ce propos, *Ie n'oſe librement condamner telles choſes, afin deuiter le ſcandale de pluſieurs perſonnes turbulentes.* Et au vintgt & deuxieſme liure de la Cité de Dieu, chapitre 8.

Par le cinquieſme concile de Carthage.

Par S. Auguſtin.

Certain perſonnage (dit-il) *ayant apporté de Ieruſalem quelque piece de la terre ſaincte, l'auoit pendue en ſa chambre, pour ſe garentir de mal, à cauſe que les malins eſprits troubloyent la maiſon, icelle eſtant deliuree de telle tempeſte, il ſe trouua perplex touchant ce lopin de terre, qu'il ne vouloit plus garder en ſa chambre, eſtimant qu'elle n'y eſtoit pas aſſez dignemẽt logee. Il appelle les Eueſques prochains, & requiert que ceſte terre fuſt enfouye en quelque endroit, & qu'on s'y aſſemblaſt pour faire prieres. Nous ne nous y oppoſaſmes point,* dit S. Auguſt. *ains cela fut executé.*

S. Hieroſme eſcriuant contre Vigilantius maintient auec grãd flus de paroles picquantes telles ſuperſtitions & reſueries de vieilles. Et ne pouuãt nier qu'elles n'euſſent aprins en l'eſchole des Payens à allumer force cierges eu beau plein iour es ſepulchres des Martyrs, il reſpond comme s'enſuit: *Si quelques vns par ignorance & ſimpleſſe de gens ſeculiers, ou de femmes deuotes de qui nous pouuons dire que ce ſont perſonnes qui ont le Zele de Dieu, nõ point ſelõ ſciẽce, font cela en l'hõneur des Martyrs, quel dõmage t'ẽ reuient? Ieſus Chriſt n'auoit beſoin d'oignemẽt: ni les Martyrs n'õt que faire de clairté des cierges: & toutesfois Marie Magdeleine a eſpãdu le bauſme en l'honneur de Chriſt, & la deuotion de ſon cœur eſt acceptee. Tous ceux qui allument des cierges reçoyuent ſalaire ſelon leur foy, & chaſcun abonde en ſon ſens, ce dit l'Apoſtre.* Par ainſi l'on eſtimoit lors eſtre foy ce que chaſcun preſumoit de ſon ſens ſans approbation: de la paro-

S. Hieroſme veut maintenir, mais ſans raiſon, l'vſage des cierges aux ſepulchres des treſpaſſez, voire en plein midi.

le de

le de Dieu. C'eſt de telle ſource que ſont decoulees es ſiecles ſuiuans infinies ſuperſtitions, qui ſe ſont merueilleuſement renforcees, tellement que nul temple n'eſtoit eſtimé bon pour y faire prieres, ou pour y adminiſtrer les Sacremens, s'il n'eſtoit ſanctifié par quelques Reliques des Saincts. En apres on y adiouſta des fables prodigieuſes de miracles faits à plaiſir, ſur leſquelles on fonda vn ſeruice, ſe rapportant à celui des Payens.

Ce n'eſt pas mõ intẽtiõ de reciter par le menu toutes les ſuperſtitiõs des ſiecles ſuiuans: auſsi ne sõmes nous pas aſtreints aux fatafies & couſtumes des hommes, mais à la voix de Dieu reſonnãt en la verité de l'Eſcriture S. laquelle nous auons deliberé d'enſuiure, moyenant la grace de Dieu. Voila pourquoi nous auons premierement propoſé les ſentences & exẽples de l'Eſcriture S. touchant le vrai honneur deu aux Reliques. Puis que nous les honorons en ceſte ſorte, & diſons qu'il conuient ainſi les honorer, nous sõmes accuſez à tort. Quãt aux hõneurs qu'on fait aux Reliques en la Papauté, dautant qu'elles ne diſcordent pas ſeulement d'auec l'Eſcriture, mais auſsi y reſiſtent, voire lui contrediſent & l'impugnẽt par beaucoup de ſuperſtitions, à bon droit les reiettons nous. Or dautant que les Papiſtes eſſayent de voiler leurs ſuperſtitions, nous auons monſtré qu'en la primitiue & plus ancienne Egliſe apres les Apoſtres, l'eſpace de trois cents ans, il n'y a nul hommage fait aux

Sommaire de tout ce traitté,

Reliques, en la façon que les Docteurs Papistiques en debattent.

Consequẽment nous auons monstré quand & comment l'on a passé plus auant en tel affaire, & à semer les semences de superstitions, auſquelles plusieurs s'opposerent iusques à ce que tout se conuertit en superstitions euidentes, lesquelles on maintient à cor & à cri. Ce qui est le premier est veritable: faux & supposé tout ce qui est venu depuis, ce dit Tertullian: Ramenons le different aux premieres sources, & il n'y aura point de difficulté. Les Anciens, selon que leur siecle portoit ont obserué premierement & sans superstition tout ce qu'ils ont iugé conuenable & equitable pour esleuer & confermer l'imitation, de foy, de charité, & de Coustume, pour confesser la vraye religion, & soustenir la croix sans defaillir sous tel fardeau. Auiourd'hui tel vsage cessant, & les ames estants arrestees & plongees en superstitions (attendu que le Concile de Trente veut quon s'approche des Reliques pour demander & obtenir secours) les exemples de l'Antiquité y sont appliquez mal à propos, attendu mesmes que les histoires anciennes monstrent combien il est dangereux de dresser & receuoir des seruices & deuotions sans parole de Dieu à l'appetit d'vn qui alleguera son cuider & les manieres de faire de ses deuanciers. Suiuons l'Escriture saincte, comme les Docteurs anciens nous conseillent de faire, &

Auancement de la superstition au fait des Reliques.

Impostures au fait des Reliques.

nous

nous ne pourrons nous fouruoyer.

Reſte vne fondriere d'ordures à remuer, touchant les fraudes & impoſtures des Reliques incertaines, ſuppoſees fauſſes & faites à plaiſir: mais ceſte hiſtoire ayant eſté commencee en vn liuret par Iean Caluin, pourra quelque iour eſtre acheuee par ceux qui ont des entiers Inuentaires de Reliques. Pour le bien de la poſterité ce ſeroit choſe treſvtile qu'en tous pays on fit tels recueils, & que les chaſſes, quaiſſes & coffrets des Reliques fuſſent diligemment recerchez & mis par eſcrit. Par tel moyen ſe deſcouuriroyent les vilaines tromperies des maquignons de Religion : Et auiendroit ce que ſouloit dire l'Abbé d'Amelunxborn, homme docte & venerable, eſtre auenu à vn roy d'Angleterre iadis trauaillé du mal des dents, qu'icelui ayant commandé qu'on lui apportaſt les dents de Saincte Apolline, qui ſe trouueroyent en tous les temples de ſon royaume, on en fit vn tel amas en l'Iſle d'Angleterre qu'il y en euſt pour emplir quelques grands tonneaux. Adiouſtons ce qui auint à vn charlatan du temps de nos peres, qui s'eſtant vanté d'auoir entre autres reliques des plumes du Sainct Eſprit, quelques bons compagnons crochetterent finement ſa boitte, enleuerent ces plumes, & y ſuppoſerent des charbons. Le lendemain apres auoir en ſon ſermon fait vn long diſcours de ſes plumes le peuple attendant à genoux fort deuote-

Impudence des porteurs de Rogatons.

ment la veuë d'icelles, ouurant sa boitte, pour des plumes il trouua des charbons. Mais comme bien entendu en son mestier, tournant le propos, il commence à dire qu'il auoit prins vne boitte pour l'autre, & que cestoyent des Charbons rescoux de dessous le gril sur lequel on auoit rosti Sainct Laurent. Mais laissons ces recerches à qui voudra les descrire. Ce que dessus suffira pour le present au traitté des Reliques contre le Decret du Concile de Trente. Et quant à d'autres passages destournez de quelques anciens docteurs par les suppostz du Pape pour maintenir l'adoration des Reliques, estans examinez rapportez à ce qui a esté dit ci-dessus de la parole escrite au vieil & Nouueau Testament, & au consentement orthodoxe des successeurs des Apostres, il se trouuera que le Concile de Trente s'est estudié de confermer l'erreur en se bandant contre la verité, laquelle demeure inuincible, maugré la fureur de Satan & du monde.

BRIEF INVENTAIRE
des Reliques de Rome.

COmbien qu'au premier traitté des Reliques, celles de Rome soyent presques toutes enregistrees en leur endroit propre: toutefois afin de ne riẽ oublier, & pour

& pour donner occasion à d'autres de nous ensuiure, nous presentons ce petit Inuentaire, extrait fidelement d'vn liuret Italien imprimé à Venise l'an 1575. intitulé *Le Cose Marauigliose Dell' Alma Citta di Rom, e doue si tratta delle Chiese, Stationi, & Reliquie de' corpi santi, che visono,* & traduit en françois, comme s'ensuit.

Reliques des sept Eglises principales.

En la premiere, Qui se nomme *sainct Iean de Latran.*

La teste de S. Zacharie pere de S. Ieã Baptiste.

La teste de S. Pancrace martyr.

Des Reliques de saincte Magdelaine.

Vne espaule de S. Laurent.

Vne dent de l'Apostre S. Pierre.

Le Calice dedans lequel S. Iean Apostre & Euangeliste, par le commandement de l'Empereur Domitian, beut de la poison, qui ne lui fit point de mal.

La chaine auec laquelle il fut lié, quand on le mena d'Epheſe à Rome.

Vne siene chemisolle, qui mise apres son deces sur trois morts, ils resuscitere̅t tout soudaĩ.

Des cẽdres & de la haire de S. Iean Baptiste.

Des cheueux & vestemẽs de la vierge Marie.

La chemise qu'elle fit à Iesus Christ sõ Fils.

La seruiette dõt Iesus Christ essuya les pieds de ses disciples.

Le roseau dont fut frappé le chef de nostre Sauueur.

Le manteau d'escarlate dont Pilate le couurit, teint de son precieux sang.

Du bois de la croix.

Le ſuaire ou couurechef mis ſur la face de Ieſus Chriſt au ſepulchre.

De l'eau & du ſang qui ſortit de ſon coſté.

En vne petite grille de fer ſur l'autel du Pape ſont les teſtes des glorieux Apoſtres S. Pierre & S. Paul.

Sous le meſme autel eſt l'oratoire de ſainct Iean l'Euangeliſte, quand il fut mené priſonnier à Rome.

Les quatre colomnes d'airain deuant ce meſme autel ſont pleines de terre ſaincte apportees de Ieruſalem.

En la chapelle aupres de la grand' porte, eſt l'autel ſur qui s'apuyoit S. Iean Baptiſte au deſert.

L'Arche de l'Alliance.

La verge d'Aaron & de Moyſe.

La table ſur laquelle noſtre Sauueur fit ſon dernier ſouper auec ſes diſciples. Leſquelles cinq pieces furent aportees de Ieruſalem à Rome par Titus fils de l'Empereur Veſpaſian.

En la ſalle deſſus ſont trois portes de marbre, leſquelles eſtoyent au palais de Pilate en Ieruſalem : & dit on que noſtre Sauueur fut mené par icelles à Pilate.

Il y a auſsi ſur la porte de ceſte chapelle vne feneſtre de marbre, qui eſtoit en la chambre de la vierge Marie en Iudee: & dit on que l'Ange Gabriel entra par icelle pour annoncer à la Vierge l'incarnation du Fils de Dieu.

L'eſ-

L'eſcalier de vingthuit degrez au coin de la meſme chapelle eſtoit au palais de Pilate. Noſtre Sauueur tomba ſur ces degrez, & les enſanglanta de ſon precieux ſang, la marque duquel s'y void encores auiourd'hui encloſe en vne grille de fer qui y eſt.

La colomne mipartie qu'on y void eſtoit en Ieruſalem, & ſe fendit en la mort de noſtre Redempteur.

En la chapelle nõmee Sancta Sanctorũ, où les fẽmes n'entrẽt iamais oultre les autres reliques eſt l'image du Sauueur en l'aage de douze ans, rehauſſee d'or & de pierres precieuſes: qui fut, comme on le croid, commencee par Sainct Luc & acheuee par vn Ange. Par ordonnance du Pape Leon quatrieſme, tous les ans le quatorzieſme iour d'Aouſt ce tableau eſt porté en guiſe d'vn triomphe antique ſur les eſpaules des plus honorables citadins tour à tour depuis là iuſques à Saincte Marie Maieur : où tout le peuple acourt & ceux des lieux voiſins. Le lendemain apres la meſſe dite on le reporte en meſme pompe en ſa place. Et ce iour ſont deliurez quatorze criminels dignes de mort.

En la ſeconde, qui ſe nomme *Sainct Pierre au Vatican.*

Le corps de ſainct Simon & e Sainct Iude Apoſtres.

e corps de S. Iean Chryſoſtome.

Le corps de S. Gregoire Pape.

Le corps de ſaincte Petronille.

La teſte de ſainct André.

Celle de S. Luc l'Euangeliſte,

De ſainct Sebaſtian,

De ſainct Iaques le mineur,

De S. Thomas Eueſque de Canturbie, & martyr.

La teſte de S. Amand.

Vne eſpaule de ſainct Chriſtofle, & de ſainct Eſtienne.

D'autres corps & Reliques de ſaincts les noms deſquels ſont eſcrits au liure de vie.

Sous le grand autel eſt la moitié des corps de ſainct Pierre & de ſainct Paul.

Au tabernacle à la main droitte de la grand porte eſt la Veronique, c'eſt à dire, la ſaincte face: & le fer de la lance qui perça le coſté de noſtre Redempteur Ieſus Chriſt, qui fut enuoyé par le grand Turc au Pape Innocent huitieſme.

Il y a encore vn carreau que l'on met les iours de feſte d'icelle Egliſe ſur le grand autel, auquel ſont peints ſainct Pierre & ſainct Paul, & fut au Pape Silueſtre, qui les monſtra à l'Empereur Conſtantin quand il lui demanda qui eſtoyent ces deux Pierre & Paul, leſquels lui eſtoyent apparus.

Les colomnes qui ſont en la chapelle de ſainct Pierre, treilliſſee de fer en la meſme Egliſe, ſont celles contre leſquelles s'apuyoit noſtre Sauueur alors qu'il preſchoit: & furent aportees de Ieruſalem où elles eſtoyent au temple de Salomon.

En la troiſieſme, nommee
Sainct Paul.

Le corps de Sainct Timothee diſciple de ſainct Paul.

Item de S. Celſe, de ſainct Iulian, de ſaincte Baſiliſſe, de pluſieurs Innocents.

Vn bras de ſaincte Anne mere de la Vierge Marie.

La chaine auec laquelle ſainct Paul fut attaché.

La teſte de la Samaritaine.

Vn doigt de ſainct Nicolas,

Pluſieurs autres Reliques.

Sous le grand autel eſt l'autre moitié des corps de Sainct Pierre & de ſainct Paul.

A main droite du meſme autel eſt ce crucifix qui parla à ſaincte Brigide Roine de Suede, lors qu'elle faiſoit priere en ce lieu là.

En la quatrieſme, nommee *ſaincte Marie Maieur.*

Le corps de l'Apoſtre S. Matthias.

Le corps de S. Romule, de S. Redente, de S. Hieroſme.

La creiche en laquelle repoſa Chriſt en Bethlehem.

Le drapeau dans lequel il fut enuelopé par la Vierge.

L'eſtole de S. Hieroſme.

L'eſtolle, la chemiſolle & le manipule de S. Thomas Eueſque de Canturbie, teintes de ſon ſang

La teſte de ſaincte Bibiane, & de S. Marcellin Pape.

Vn bras de S. Matthieu Apoſtre & Euangeliſte: de S. Luc Euangeliſte, de ſainct Thomas Eueſque.

Pluſieurs autres Reliques.

En la cinquieſme, hors de Rome, nommee *ſainct Laurent*.

Le corps de ſainct Laurent.

Celui de ſainct Eſtienne premier martyr.

Vn des cailloux dont il fut lapidé.

La pierre, ſur laquelle fut mis ſainct Laurẽt apres ſa mort, teinte de ſa graiſſe, & de ſon ſang.

Le vaſe auec lequel eſtant en priſon il baptiſa ſainct Lucil.

Vne piece du gril de fer ſur lequel il fut roſti.

Pluſieurs autres Reliques.

En la ſixieſme, hors de Rome, nommee *Sainct Sebaſtian*.

Le corps de ſainct Sebaſtian.

Celui de ſaincte Lucine vierge.

Celui de S. Eſtienne Pape & martyr.

La pierre ſur laquelle Chriſt laiſſa les traces de ſes pieds quand il aparut à S. Pierre, qui s'enfuyoit de Rome.

Il y a encore vne infinité de Reliques.

En la ſeptieſme, nommee *Saincte Croix, en Jeruſalem*.

Le corps de ſainct Anaſtaſe.

Celui de ſainct Ceſareus.

Vne

Vne phiole pleine du precieux ſang de noſtre Sauueur.

L'Eſponge auec laquelle on lui dõna à boire le vinaigre & le fiel.

Deux eſpines de la couronne qui lui fut miſe ſur la teſte.

Vn des cloux dont il fut attaché en la croix.

Le tiltre que Pilate mit ſur la croix.

Vn des trente deniers que receut Iudas ayant vendu Ieſus Chriſt.

La moitié de la croix du brigand repentant crucifié aupres de Ieſus Chriſt.

Pluſieurs autres Reliques.

Es autres Egliſes de Rome.

A S. Iean de l'Iſle, vne image de la vierge Marie, qui au desbord du Tibre ne peut eſtre endommagee, ni ſa lampe amortie par l'eau.

A S. Berthelemi de l'Iſle, ſont les corps de SS. Paulin, de ſainct Superant, de ſainct Albert, & de ſainct Marcellin. Il y a encor beaucoup d'autres Reliques.

A ſaincte Cecile delà le Tibre, ſont les corps de S. Tiburce, de S. Lucius premier du nom, Pape, & de S. Maximus: le voile de ſaincte Cecile: & beaucoup d'autres Reliques, entre autres l'oratoire de ſaincte Cecile.

A S. Griſogon, vn bras de S. Iacques le grand, vne eſpaule de S. André, la teſte & vne main de ſainct Griſogõ, du bois de la croix, des cheueux de Chriſt, vne coſte de ſainct Eſtiene des

Reliques de sainct Sebastian, de S. Cosme, & Damian, de S. Iulian martyr, de S. Pierre, de S. Paul, de S. André, de S. Matthieu Apostres, de S. Vrbin Pape, de S. Laurent, de S. Primus, de S. Felician, de S. George, de S. Cecile, de saincte Prisque, de S. Nimphe, de S. Denis, du sepulchre de Christ, du mont Sion, & de la terre saincte de Ierusalem.

A saincte Marie delà le Tibre sont les corps de S. Calixte, de S. Innocēt, de S. Iule, Euesques & martyrs, & de S. Quirice euesque.

A sainct François, est le corps de saincte Ludouica, dame Romaine, laquelle fait miracles.

A sainct Pancrace, sont le corps de sainct Pācrace euesque & Martyr, le corps de S. Pancrace cheualier & martyr, de S. Victor, Malcus, Madiū & Gautier. Au cœmitiere sous ceste Eglise, y a infinis martyrs, desquels on peut voir & toucher les corps.

Au sainct Esprit se void vn bras de sainct André, vn doigt de saincte Catherine & plusieurs autres Reliques.

A saincte Catherine on monstre du laict qui sortit en lieu de sang du col de saincte Catherine, alors qu'on lui coupa la teste: itē de l'huile qui coula de son sepulchre.

En la place au milieu du Bourg où est l'Eglise de *sainct Iaques*, surnommé *Scossacauallo*, se void vne pierre sur laquelle fut offert (ce disent ils) nostre Seigneur, le iour de sa circoncision: & vne autre pierre, sur laquelle Abraham voulut sacrifier son fils. Ils adiouſtent

au conte,

au conte, que saincte Heleine fit apporter ces deux Reliques à Rome, pour les mettre à sainct Pierre ; & qu'estans en ceste place du bourg les cheuaux qui les trainoyent creuerent, & ne peut on les mener plus auant: au moyen dequoy l'on bastit sur le mesme lieu le temple de sainct Iaques surnommé l'Abateur de cheuaux.

A saincte Marie Transpontine, sont les deux piliers ausquels furent attachés & fouëttés les Apostres S. Pierre & sainct Paul: item vn crucifix lequel parla aux mesmes Apostres, & force autres Reliques.

A saincte Marie du peuple, y a force reliques, entre autres vn tableau de la vierge peint de la main de S. Luc.

A sainct Laurent en Lucine, sont les corps saincts d'Alexandre, Euentius, Theodolus, Seuerin, Pontian, Eusebe, Vincent, Peregrin, & Gordian : deux fioles de la graisse & du sang de sainct Laurent vn vase plein de sa chair rostie, vne partie du gril de fer, sur lequel il fut rosti, vn linge duquel l'Ange nettoya le corps de ce sainct martyr: & beaucoup d'autres Reliques.

A sainct Siluestre sont les corps de S. Iean Baptiste, de S. Estiene Pape, & de saincte Marie de la Case Colõne, nonnain Cordeliere en ce conuent là: item vne piece du manteau de S. François, des reliques du mesme S. & de plusieurs autres.

Aux saincts Apostres sont les corps de S. Phi-

lippe & de ſainct Iacques Apoſtres, de ſainct Iean, de ſainct Pelage pape & martyr, de SS. Theodore, Cyrille, Honorat, Coloſe, Bon, Fauſte, Prote, Iacinthe, Iouinian, Maure, Nazaire, Superant, Baſile, Primitif, Eugene, Claudia, Sabin: vne grand' part de ſainct Griſant, & de ſainct Darie, vne coſte de ſainct Laurent, vn genou de ſainct André, vne eſpaule & vn bras de ſainct Blaiſe, du bois de la croix, vne robbe ſans manches de ſainct Thomas Apoſtre, le cappuchon de ſainct François.

A ſainct Marceau ſont les corps de ſainctes Digne, Merite, Fide, Felicite auec ſes ſept fils, les corps de Saincts Marceau, Iean preſtre, Blaiſe, Diogene, Longin, les teſtes de ſainct Coſme & de ſainct Damian, vne maſchoire de ſainct Laurent, vn bras de ſainct Matthieu Apoſtre & Euãgeliſte, & beaucoup d'autres Reliques.

A Saincte Marie en voye large, eſt l'oratoire de ſainct Paul, & celui où ſainct Luc eſcriuit les Actes des Apoſtres, & peignit vn tableau de la vierge Marie, qui fut le premier & au commencement qu'il la vid: pourtant la repreſenta-il auec vn aneau au doigt. Ce tableau, qui eſt en l'oratoire, à fait beaucoup de miracles.

A Saincte Marie ſur la Minerue, y a des veſtemens & cheueux de la vierge Marie, le corps de Saincte Catherine de Siene, & pluſieurs autres Reliques.

A ſaincte

A Saincte Marie la Rotonde ſont les corps de ſainct Raſe, de S. Anaſtaſe, & de pluſieurs autres.

A ſaincte Marie du champ de Mars eſt le corps de S. Quirin, item le chef de S. Gregoire Nazianzene.

A ſainct Euſtache on monſtre du ſang, des veſtemens, la couronne d'eſpines, & du bois de la croix de Chriſt, de la croix de ſainct André, des charbons ſur leſquels ſainct Laurent fut roſti, des Reliques de ſainct Euſtache, de ſa femme, de ſes fils, & de pluſieurs autres.

A S. Louys ſont les reliques de ſaincte Apolline, & de pluſieurs autres Saincts.

A ſainct Auguſtin eſt le corps de ſaincte Monique, & vne des images de la vierge Marie peinte par ſainct Luc, laquelle fit beaucoup de miracles au temps du Pape Innocent huictieſme.

A ſainct Triſon eſt le chef de ſaincte Ruffine.

Les corps des ſaincts, Euſtratius, Nardaire, Maxence, Eugene, Oreſte & Auxence ſont *à S. Apollinaire.*

Il y a beaucoup de Reliques *à ſainct Thomas*: entre autres vn bras & autres pieces de SS. Damaſe, Calixte, Corneille, Vrbain, Eſtiene, Silueſtre, Gregoire, Papes: item des veſtemens de la vierge Marie, des pains d'orge, des cailloux dont ſainct Eſtiene fut lapidé, du ſang de ſaincte Lucie & de ſainct Ni-

colas, des Reliques des saincts Valentin, Sebastian, Tranquillin, Focas, & des quatre couronnés, dauantage, de Sainct Iean & de Sainct Paul, Chrisante, Darie, Cosme, Damian, Ninfe, Sophie, Balbine, Marthe & Petronille.

Il y a du bois de la croix, de la robe de la vierge Marie, des Reliques de sainct André, de sainct Blaise, de sainct Chrisante, Darie & Sofie, au tẽple de *sainct Blaise de la Panetta.*

Les corps de SS. Bon, Maur, Faustin, Iouin, Eutice & de ses freres sont *à sainct Laurent en Damas:* item la teste de saincte Barbe, de la graisse de sainct Laurent, vn pied de sainct Damase, & plusieurs autres Reliques.

A saincte Barbe sont les cheueux de Marie Magdeleine, des vestemens de la vierge Marie, le voile & le chef de saincte Barbe: des Reliques de sainct Barthelemi, de sainct Iaques & sainct Philippe Apostres: item de saincte Marguerite, Marthe, Petronille, de sainct Felix, Lorice, Christofle, Sebastian, Alexis, Maire, Laurent, & de plusieurs autres.

On monstre *à sainct Martinel* la tunique & robbe que la vierge Marie fit à Iesus Christ son fils estant encores petit, & laquelle crut à mesure que lui croissoit.

A saincte Marie de Monticelli sont les corps de saincte Ninfe vierge, de sainct Marcellin Eueſque, & autres Reliques.

Il y a vn pied de Magdeleine & plusieurs

autres

autres Reliques *à Sainct Celse.*

Les corps de Saincte Simphorose, de Zoticus son mari,& de leurs fils sont *à Sainct Ange en Pescaire.*

Les corps de Sainct Marc & de Sainct Marcellin, de Saincte Faustine & de Saincte Beatrix sont *à Sainct Nicolas de la chartre*: item vne coste de l'Apostre Sainct Matthieu, vne main de Sainct Nicolas vn bras de Sainct Alexis & plusieurs autres Reliques.

A saincte Marie surnommee *Aracœli* sont les corps de Sainct Arthemius, Abondius, Abondantius:& deuant le chœur est vne pierre ronde, treillissee de fer, en laquelle sont demeurees les traces des pieds d'vn Ange, lors que le Pape Gregoire consacra icelle Eglise: item vne image de la vierge Marie, peinte par Sainct Luc, en la maniere qu'elle estoit aupres de la croix de Iesus Christ.

On void *à Sainct Pierre de la chartre* les corps de sainct Processus & de sainct Martinian.

A sainct Adrian sont les corps de sainct Maire, de saincte Marthe, & des Reliques de sainct Adrian & de plusieurs autres.

Les corps *de S. Cosme & de S. Damian*, sont en l'Eglise nommee de leur nom. Il y a encor force autres Reliques.

A Saincte Marie la Neufue sont les corps de SS. Nemesus, Iustin, Symphorian, Olympius, Exuperius, de saincte Lucille, & de saincte Françoise Romaine canonizee par

Alexãdre sixiesme. Il y a aussi vn tableau fait de la main de S. Luc en vne chapelle de marbre. Ce tableau fut aporté de Troas en Grece à Rome, & quand l'Eglise où il est fut bruslee, le feu n'endommagea nullement icelui tableau.

A S. Clement sont les corps de S. Clement & de S. Ignace. En la chapelle de dehors sont le corps de S. Sereule & plusieurs autres Reliques, Et en la chapelle nommee S. Marie l'Imperatrice vers S. Iean de Latran, se void vne image de la vierge Marie, laquelle parla à Sainct Gregoire, & lui ottroya pour quiconque diroit trois fois le Pater noster & Aue Maria, 15. ans d'Indulgence & pardõ à chascune fois.

Aux quatre couronnez sont les corps de SS. Claude, Nicostrate, Sẽpronią, Castor, Seuere, Seuerian, Carpefore, Victorin, Naire, Felicissime, Agapet, Hippolyte, Aquile, Prisque, Aquin, Narcisse, Marcel, Marcellin, Felix, Apollin, Benedict, Venantius, Diogenes, Liberalis, & Festus: le chef de S. Protus: de S. Cecile, d'Alexandre, de Sixte, de Sebastią, & de Praxede.

Il y a en l'Eglise dite de *S. Pierre, & S. Marcellin* outre quelques Reliques d'iceux, le chef du Prophete Zacharie, le chef de S. Pancrace, le linceul dont nostre Seigneur fut enueloppé & plusieurs autres reliques.

A S. Pierre es liens sont les corps des Saincts Machabees, les chaines dont S. Pierre fut lié en la prison de Ierusalem, vne partie de la croix de S. André, & plusieurs autres reliques.

A Sainct Laurent en Palisperne, est le corps de

de S.Brigide,vn bras de S.Laurent,vne partie du gril de fer & des charbons sur lesquels il fut rosti,auec plusieurs autres Reliques.

Pres de *Saincte Potentiale* est le cœmitiere de Priscille où sont les os de trois mille martyrs En la chapelle de S.Pasteur y a vn puits dãs lequel fut recueilli le sãg de trois mille martyrs Vn prestre chantant messe en ceste chapelle & doutant si l'hostie consacree estoit le vrai corps de Iesus Christ,l'hostie s'enfuit de ses mains & cheut en terre,où se fit vne marque de sang,laquelle s'y void encore auiourd'hui enuironnee d'vne petite grille de fer.

Les Reliques de *S. Vitus* auec lesquelles se fait de l'huile,qui guerit la morsure des chiẽs enragez,sõt en l'Eglise qui porte le nõ de ce S. Et sur vne pierre de marbre treillissee de fer õt esté iadis assõmez des martyrs en nõbre infini

A Sainct Iulian sont les Reliques de Sainct Iulian & de S.Albert,auec lesquelles se fait vne eau gueriſſãt toutes fieures & autres maladies

Les corps de SS.Eusebe,Vincent,Romain, Orose, Gregoire Nazianzene,Paul confesseur sont *à S.Eusebe*, item le mords de la bride du cheual de Constantin fait d'vn des cloux dont nostre Sauueur fut attaché à la croix: itẽ des pieces de la colõne à laquelle il fut attaché & fouëtté,& de son sepulchre:itẽ des reliques de S.Estiene Pape,de S.Barthelemi,de S. Matthieu de Saincte Heleine, de S. André & dlusieurs autres.

A S.Bibiane y a vn cœmitiere, auquel sont les os de 5000.martyrs,& vne herbe que Sain

ête Bibiane y planta, qui guerit du mal caduc.

Les corps de SS. Sylueſtre, Martin, Fabian, Eſtiene, & Soter Papes: itẽ d'Aſterius, Cyriaque & pluſieurs autres ſont *à S. Martin.*

Sous le grand autel de l'Egliſe de *S. Praxede* eſt le corps d'icelle ſaincte. Et en la chapelle nommee le iardin de paradis, en laquelle les femmes n'étrent iamais, ſont les corps de S. Valẽtin & Zenon ſur vne colõne à laquelle fut attaché & fouetté noſtre Redẽpteur. Au milieu de ceſte chapelle y a vne pierre rõde ſous laquelle ſont enſepulturez 40. martyrs, entre leſquels y a 11. Papes. Au milieu de l'Egliſe y a vn puits, où il y a du sãg d'infinis martyrs: que S. Praxede alloit cueillãt auec vne eſpõge par les rues de Rome, puis l'alloit verſer en ce puits. Il y a encor tout plein d'autres reliques.

A S. Quirice on void des reliques des habillemẽs, du berceau, & de la Croix de Ieſus Chriſt, du voile de la vierge Marie, de S. Quirice, de S. Iulite, de S. Laurẽt Martyr, de ſainct Petronille vierge, de S. Marthe, de SS. Papie, Maur, Felix & Agapet.

Les corps de S. Susãne, de Sabin ſon pere, & de Felice ſa ſœur ſont en l'Egliſe nõmee *S. Suſane*: itẽ des reliques du bois de la croix, de la ſepulture de Chriſt, de la robe & des cheueux de la vierge Marie, plus des Reliques de SS. Luc, Thomas, Laurẽt, Marceau, Simõ, Sylueſtre, Boniface, Clemẽt, Antoine abbé, Leon, Blaiſe, Saturnin, Agapet, Linus, Luciã, Chriſãte, Darie, Protus, Iacinthus, Vital, Eſtiene Pape, Gre-

pe, Gregoire Naziãzene Catherine, Dalmace, Martin, Tecle, Praxede, & de plusieurs autres.

Il y a vne image de la Vierge à *Saincte Marie de la consolation*, laquelle fait beaucoup de miracles. Et en la chapelle de *S. Marie de grace* y a vn tableau de ceux que S. Luc a peints.

Sous le pontificat de Iean I. les Anges porterent sur le buffet d'vne saincte fẽme nõmee Galla fille de Symmachus vn Saphir de merueilleuse splendeur, auquel estoit gravee l'image de la vierge Marie tenant Iesus en ses bras. Le Pape Gregoire VII. mit sur le grand autel de l'Eglise de *S. Marie in portica* ceste image, laquelle s'y void encores auiourd'hui.

A S. Gregoire, y a vne iambe de S. Pantaleon, & vn bras de S. Gregoire.

A S. Iean & S. Paul sont les corps de ces deux saincts, item de S. Saturnin, de S. Pristine, Donate & Seconde: plus des Reliques de SS. Estienne, Silueſtre, Nicolas, Chrisante, Darie, Cesas, Saturnin, Sebastian, Mamilian, Alexandre, Praxede, Lucie, Matthieu, Constantin, second & Peregrin: item de la robbe, croix, & sepulchre de Christ, la pierre sur laquelle furent decapitez S. Iean & saint Paul.

La teste de S. Nimphe est à *S. Marie de la Nacelle*: & les corps de S. Primus & de S. Felician sont à *S. Estienne le rond*. Il y a aussi des Reliques de S. Domitille, de S. Augustin, & de *S.* Ladislas, & de plusieurs autres.

A S. George y a le chef d'icelui, le fer de sa lance, vne partie de son estendard, & tout plein

d'autres Reliques.
Les corps de SS. Sixte, Zephirin, Luci'I. Lucius II. Luciã, felix, Anterus, Maximin, Iule, Soter I. Soter II. Parthenius & Calocerius ſont en l'Egliſe de *Sainct Sixte*. Il y a auſsi du laict & des cheueux de la vierge Marie, de la robbe de S. Dominique, vne mammelle, & vne piece du voile de ſaincte Agathe : des Reliques de SS. Martin, Agapet, André, Pierre, Laurẽt, Eſtienne, & de beaucoup d'autres : item vn tableau de la vierge Marie, de ceux que ſainct Luc a peints.

A Saincte Sabine ſont les corps d'icelle, de ſaincte Saraſie, de ſaincte Peregrine : d'Euentius, de Theodolus & de ſainct Alexandre Pape vne eſpine de la couronne de noſtre Redempteur, vne piece du roſeau dont on frappa ſa teſte, de la robbe de ſainct Dominique, du ſepulchre de la vierge Marie, de la terre ſaincte de Ieruſalem, vne piece de la croix de S. André, vne coſte d'vn des innocens : des Reliques de SS. Pierre, Paul, Barthelemi, Matthias, Philippe, Iaques, Iean Chryſoſtome, Coſme, Damian, Apollinaire, Eſtienne premier martyr, Laurent, Chryſtofle, Hieroſme, Iulian, Gregoire Pape, Martin, Sebaſtian, Vrſule, Marguerite, Cecile, ſaincte Marie Egyptienne : vne croix d'argent pleine de Reliques, au milieu de laquelle y a vne croiſette du bois de la croix. Item ſe void attachee au grand autel vne pierre noire que le diable ietta contre S. Dominique, pour l'aſſommer tandis qu'il prioit

prioit en ce lieu là : mais la pierre se rompit miraculeusement, & le sainct ne fut point endommagé.

Le corps de sainct Alexis, de S. Bonifacc, de S. Hermes martyr, & plusieurs autres Reliques sont en l'Eglise *de sainct Alexis.* Là aussi est vne image de la vierge Marie, laquelle a esté apportee de la ville d'Edesse. Deuant icelle S. Alexis souloit faire priere bien souuent. Vn iour venant vers elle à l'acoustumee, il trouua les portes fermees: mais l'image dit par deux fois au portier, Ouure, & fai entrer l'homme de Dieu, sainct Alexis, parce qu'il est digne du ciel.

A saincte Prisque sont les corps d'icelle, de saincte Aquile sa mere, & de sainct Aquil prestre & martyr, l'estole de sainct Pierre, & vn baptistere de marbre dedans lequel il baptisoit auec d'autres Reliques.

Pres l'Eglise de *Sainct Saue abbé*, se void vne fontaine, où est le capuchon de ce sainct. Ceste fontaine a vne merueilleuse vertu de guerir beaucoup de maladies, specialement le flux de sang.

A saincte Balbine sont les corps de saincte Balbine, de sainct Quirin, & de cinq autres saincts, les noms desquels sont escrits au liure de vie: item le chef de Sainct Damase Pape, vne piece du chef & vn bras de saincte Agathe.

Il y a vne colomne *à Sainct Anastase*, sur laquelle fut decapité l'Apostre S. Paul, la teste

d'icelui separee du corps fit trois sauts, à chascun desquels sourdit miraculeusement vne fontaine. les trois fontaines se voyent encores auiourd'hui. Là aussi est la teste de sainct Vincent & de S. Anastase martyr auec grand nombre d'autres Reliques.

Sous l'autel de l'Eglise nommee *Scala cœli* sont les os de dix mille martyrs, qu'on peut voir, non pas toucher. On void aussi au mesme temple le cousteau dont ces martyrs furent esgorgez, & tous les iours y a dix mil ans de pardons en ce lieu là. Autant d'ans de pardons chascun iour à *Saincte Marie de l'Annuntiade*, & entre icelle & sainct Sebastian se void vne croix sous laquelle sont enterrez les corps de dix mille gens-d'armes martyrs.

Il y a vne belle image de la Vierge à *Saincte Marie de la voye, laquelle fait force miracles.*

Au lecteur.

DEdans & dehors la ville de Rome se voyent sept vingts temples & chapelles, de Prestres, Chanoines, Moines & Nonnains de diuerses liurees : item quelques hospitaux & maladeries. Nous auons representé les Reliques specifices. Quant à plusieurs temples dont les Reliques ne sont point specifices nous les auons omis : & marqué toutesfois, ceux qui apres auoir particularizé adiou-

ſtent *pluſieurs autres Reliques*, ſans dire quoi. Nous n'adiouſtõs point d'annotations à ceſt Inuentaire : mais vous laiſſons penſer, Lecteur, combien de contradictions, fauſſetez menſonges & impoſtures deteſtables il ſeroit aiſé de deſcouurir aux Docteurs Papiſtiques ſur tel Inuentaire. Mais pource qu'ils ont beu toutes leurs hontes, & monſtrent auoir les conſciences cauterizees, nous les laiſſons à leur Iuge, & le prions qu'il les reprime, ou qu'il les conuertiſſe à ſa conoiſſance & crainte. S'il euſt ſemblé bon aux baſtiſſeurs de ceſt Inuentaire articuler tout par le menu, pour certain vous auriez vn gros liure. Et ſi les autres monſtreurs & marchans de Reliques, qui vendent ſi bien la veuë de leurs merceries ſans rien liurer, en Italie, Eſpagne, France & autres pays, auoyent bien tant de hardieſſe de nous exhiber vn fidele inuentaire de telles pieces : en quelles confuſions de ſuperſtition & d'idolatrie abominable ſe trouueroyent-ils enlacez ? Combien en a on enſeueli & ſupprimé de noſtre temps, dont la memoire ſeruiroit encor à cela ? Or ſoit que leur impoſture aparoiſſe plus amplement quelque iour, ſoit qu'elle demeure enfondree en l'abyſme de leur ignorance orgueilleuſe, la verité celeſte vuidera finalement le proces de ce differẽt & des autres. Cepẽdãt il nous ſouuiendra de l'aduertiſſemẽt de S. Pierre en ſa 2. Epiſtre cha. 2. pour nous donner garde des ſedu-

cteurs qui font trafic des ames, renians le Seigneur qui les a rachetez, c'eſt aſçauoir Ieſus Chriſt, auquel auec le Pere & le S. Eſprit ſoit honneur & gloire eternellement: Amen.

RESPONSE A BELLARMIN, TOVCHANT les Reliques.

LEs Egliſes Chreſtiennes auouent d'vn meſme conſentement que l'Eſcriture ſaincte nous commande d'enterrer honneſtement & ſans ſuperſtitiõ les corps des fideles, comme temples du Sainct Eſprit, leſquels nous croyons deuoir reſuſciter au dernier iour: & que nous deuons auoir memoire & faire honneſte mention de ceux qui ſont endormis au Seigneur. Tous les exemples de l'Egliſe de Dieu l'eſpace de plus de quatre mil trois cens ans conferment ce conſentement. Et la conſolation des fideles condamnez auiourd'hui par la ſuperſtition eſt qu'ils ſont d'accord auec les Saincts Prophetes & Apoſtres. Quand donques pour eſtablir, ſous pretexte de deuotion, vn gain deshonneſte & plein de ſacri-

lege

lege, l'on a tiré de leur repos les os & les corps entiers des seruiteurs & seruantes du Seigneur, qu'on a puis apres desmembrés & deschirés indignement, pour en porter les pieces çà & là, meslant infinies autres Reliques parmi: tellement que tout a esté confondu, puis couuert du voile & des verrieres de bonne intention, à trauers quoi ces restes ont esté adorés, & l'honneur deu au Souuerain maistre, deferé non seulement aux ames bienheureuses, mais aussi à leurs corps desnués de vie, voire à des pieces de leurs meubles, & finalement à des choses controuuees, ramassees à plaisir, & mises impudẽment en vente, ç'a esté forger vne nouuelle Religiõ, & inuẽter des seruices & des dieux incon' à nos vrais Peres. Neantmoins le iugement de Dieu a esté & est si grãd encores auiourd'hui sur ceux qui s'appellent les docteurs de la pretẽdue Eglise Romaine (à laquelle ils donnent ineptemẽt & en mauuaise cõscience le tiltre de Catholiq;) que d'oser maintenir comme tresbõ tout ce qui se pratique entre leurs disciples au fait des Reliques. Le Concile de Trente en propose vne determination bien precise, à laquelle le deuxieisme traitté respond pertinemment. Long temps depuis, les fauteurs d'icelui sentans que l'aduertissement contenu au premier traitté descouuroit leurs impostures si clairement qu'il n'est posible de pl', ont essayé en diuers escrits de s'y prendre, ores d'vne façon, ores d'vne autre: Et nouuellemẽt vn des premiers

de ceſte troupe, nõmé Bellarmin, ayant à l'aide de ſes adherãs ramaſſé toutes les pierres qu'il a peu pour lapider la verité & eſtayer le menſonge, a publié au 1. volume de ſes cõtrouerſes vn traité entier des reliques cõprins en 4. chapitres, eſquels diſsimulant cauteleuſement ce qui eſt contenu es deux traités comprins en ce recueil, & ne faiſant mention quelconque de Chemnicius, lequel il attache cõme il peut en d'autres endroits, ſous couleur de certaine methode Ieſuitique penſe auoir fait merueilles en touchãt ſeulemẽt à ce qu'il cuide auoir magiſtralemẽt refuté. Or combien qu'il enſeigne ceux dont parle Tertulliã, qui ne traitent riẽ par ordre meritãt ce nom, & qu'en lieu de fonder ſon dire en preuues de l'Eſcriture ſaincte, il ſe contẽte de quelques exẽples mal entẽdus, & ſe iette à tors & à trauers dedãs les eſcrits des anciens, pour nous dire que lui & ſes nouices ont bien fueillẽté: ie le ſuiurai en ſes chapitres, au premier deſquels il propoſe les argumẽs cõtre le ſeruice des reliques. En quoi il procede à ſa couſtume, de ne dire qu'vne partie, comme la cõference des liurets ici conioints le vous monſtrera.

Bellarmin dit qu'*Eunomius a le premier taxé l'hõneur & ſeruice qu'on faiſoit aux Saincts reliques.* Mais il tait ce que ſainct Hieroſme eſcrit contre Vigilantius, au chap. 3. que les Eunomiãs n'ẽtroyẽt point es tẽples des Apoſtres & martyrs. La cauſe eſt que les Apoſtres & martyrs auoyent confermé par leur doctrine en,

en la

la vie & en la mort, l'article de foy de la deité du Fils, oppugnee par les Eunomiãs. Mais Bellarmin & tous les Ieſuites ſçauent qu'à Geneue l'on preſche tous les iours au temple de S. Pierre Apoſtre, & en celui de S. Geruais martyr. Qu'à Magdebourg (car il en veut à ceux qui ont en ce lieu commencé à recueillir ce grand œuure des Centuries de l'hiſtoire Eccleſiaſtique) l'on preſche auſsi au temple de S. Maurice Martyr. Qu'y a-il donc de commun entre les Eunomians & les Caluiniſtes & Lutheriãs, cõme Bellarmin les qualifie? & pourquoi allegue-il Eunomius, que pour rẽdre odieux ceux qui deteſtent Eunomius.

Il met pour le deuxieſme Vigilãtius, lequel auoit eſcrit, ſi l'on en croid S. Hieroſme au 2. chap. *Qu'eſt-il beſoin que non ſeulement tu faces tant d'honneur, mais que tu adores ie ne ſçai quoi enclos & porté en vn petit vaiſſeau?* Sainct Hieroſme reſpond, *Qui eſt-ce, homme inſenſé, qui a iamais adoré les Martyrs? qui a iamais penſé qu'vn homme fuſt Dieu?* Et en vn autre endroit, aſçauoir en l'epiſtre à Riparius: *Tant s'en faut*, dit-il, *que nous reuerions & adorions les Reliques des Saincts, que meſmes nous ne deferons pas tel honneur au Soleil, à la Lune, ni aux Anges, ni aux Archanges, ni aux Cherubins, ni aux Seraphins, ni à rien qui ſoit nõmé en ce preſẽt ſiecle, ou aux ſiecles auenir: de peur que ne ſeruions à la creature, pluſtoſt qu'au Createur.* Or qui conſiderera ce que dit Vigilantius, verra que ſainct Hieroſme l'a fouetté d'eſcorgees

de fer, cõme dit vn docteur Papistique nõmé Villauincenti⁹, au 4. l. de la maniere d'estudier en Theologie, ch. 6. obsc. 7. pour n'auoir parlé assez distinctement à la fantasie de quelqu'vn, faudra-il dõc estre taxé d'heresie? Et s'il ne faut reuerer ni adorer les martyrs, par la cõfession de sainct Hieroſme meſme, pourquoi plustost leurs os ou des pieces de leur vestemens? Ie dirai donc à Bellarmin, *Qui est-ce, hõme insensé, qui a iamais adoré les martyrs? ou leurs os & reliques? Sinon ceux que toi, tes peres, & tes disciples seduisez miserablemẽt, leur faisant deferer aux reliques qu'on leur dit estre de tel ou tel Sainct autãt d'hõneur qu'à Dieu meſme?* Vigilãtius s'esbaissãt qu'vn hõme vif reueraſt & adoraſt des reliques d'vn mort enueloppees en quelque precieux drapeau, n'estoit pas marri (ce que son aduersaire lui attribue en termes tresaspres) que les reliques des Martyrs fussent honorablement enueloppees, moins estimoit il qu'õ d'eust les ietter en la voirie: mais il estoit marri de voir la superstitiõ croistre, & le mystere d'iniquité venir en auant. Au moyẽ dequoi indigné que l'hõneur deu à Dieu fust ainsi vilipẽdé, il a vsé demesme lãgage que l'Escriture saincte, parlãt du serpẽt d'airain brisé par le bõ roy Ezechias (2. Rois 18. 4.) qui appelle ceste relique (tãt celebre, & figure en son tẽps de nostre Seigneur Iesus Christ crucifié,) *Nehustan*, c'est à dire lopin, ou piece d'airain.

Autant auisé est Bellarmin de ioindre aux deux susnõmés l'empereur *Cõstatin Copronyme* car Suidas escrit qui celui, panchant trop à l'e-

xtremité cõtraire à l'adoration des creatures commanda qu'on deteſtaſt, & reiettaſt ignominieuſement les reliques : ce qu'emporte le mot καταπτύεσθαι, qui ſignifie cracher contre vne choſe par meſpris. Bellarmin, qui veut paroir ſuperlatiuement ſçauant, & qui oſe cracher tant de fois contre tant d'hommes doctes, a ſauté par deſſus ce mot, attribuant à Suidas d'auoir eſcrit que Copronyme commanda que les reliques fuſſent effacees par tout. Or n'ont les Egliſes Chreſtiennes point de part à la faute de Copronyme, pourueu que Suidas diſe vrai. Ce n'eſt pas cracher cõtre les reliques des ſaincts treſpaſſez de les enſeuelir honneſtement en terre, ſuiuans les enſeignemens & exemples de l'Eſcriture ſaincte. Mais c'eſt bien cracher contre, de vouloir en deſpit de l'ordonnance de Dieu (*Tu es poudre, & tu retourneras en pourdre*) arracher de leurs couches & cœmitieres les corps des ſeruiteurs & ſeruantes de Dieu, pour les decapiter, eſquarteller, deſpecer, afin de ſatisfaire à l'auarice inſatiable de l'Antechriſt & de ſes ſuppoſts, qui ayans reietté la ſcience, & oſté la pure predication de la parole de Dieu, aux pauures ames, leur ont baillé pour liures & docteurs des images & des Reliques.

Bellarmin pourſuiuant dit que Ionas au 1. liure du ſeruice des Images, eſcrit que Claudi⁹ paſteur en l'Egliſe de Turin auoit eſté atteint de ceſte meſme hereſie. Ce fidele rapporteur deuoit faire trãſcrire par ſes ſecretaires quelq;

trait de cela, pour n'estre tenu disant faux tesmoignages contre les decedés. Ionas en ce 1. liu. attribue ces mots à Claudius, *Que s'il faloit adorer les Saincts, cela se deuoit faire plustost durãt leur vie, qu'apres leur decés: Car en leur vie* (dit-il) *ils ont eu quelque semblãce de Dieu: mais apres leur trespas ils reſſẽblẽt* (au regard de leurs corps) *à choſes priuees de vie, de ſens, & de raiſõ*, Qu'y a-il en tout cela, qui ne s'accorde auec ce qui est escrit Ge. 2. 7. Eccl. 12. 9? & à l'experiẽce cõmune, descrite si amplement par Salomon en ce mesme liure de l'Ecclesiaste?

Il no⁹ produit puis apres pour tesmoin, certain moine, nommé Th. VValdẽ accusant les VViclefistes d'auoir esté heretiques, c'est à dire cõtraires à l'opiniõ lucratiue du pape & des siẽs, au fait des reliques. En ce passage du 3. tome, tiltre 14. de VValden, marqué par Bellarmin, il est dit qu'vn VViclefiste maintint en plein siege iudicial, *que les reliques des Saincts, c'est à dire la chair & les os des trespassés, ne doiuẽt point estre reuerés par le peuple, ni tirés des sepulchres qui sentent mal, ni estre enclos en des chasses d'or ou d'argẽt.* Mais ce personage ne disoit pas qu'il falut les manier ignominieusement, ains les laisser en leur lict & repos, suiuãt l'ordonnãce de Dieu & les exẽples de son Eglise Catholique, allegués par le menu au 2. traité.

Pour prouuer que les fideles docteurs en l'Eglise en ces derniers temps sont ennemis des Reliques des Saincts il allegue quelques passages, dõt ie ne m'esbahi point. Il peut bien tordre &

dre & deſchirer les ſentences des doctes eſcriuains qu'il appelle heretiques, puis qu'il approuue la mutilation des corps ſaincts, & le forfait des fouilleures de ſepulchres. C'eſtoit à Bellarmin de reſpondre diſtinctement & par articles à ce que Caluin & Chemnicius propoſent. Il a mieux aimé en faire comme des Reliques, prendre vn ſoulier de l'vn vn bonnet de l'autre, comme on dit, & puis faire acroire que tous les autres moines ne ſont que beſtes à comparaiſon de lui. Reſpondons lui donc ſelon ſon ſens.

Il propoſe vne ſentence de Luther au ſermon de la croix, *qu'il faut cacher en terre, les Reliques, comme choſes qui ſeduiſent les fideles.* Luther eſt d'aduis qu'on face aux corps des Saincts, ce qui a eſté fait au corps de Moyſe. Ce qui picque Bellarmin eſt qu'il eſt parlé de ſeduction : mais la controuerſe conſiſtant en preuue faite es deux traittez de Caluin & de Chemnicius, confermee par l'experience : c'eſt aux Ieſuites à prouuer que les Reliques ſont inſtruction de verité, non point de vanité, & d'Idolatrie, par les artifices des ſeducteurs, qui ont renuoyé les viuans à l'eſchole des morts.

S'enſuiuent deux argumens des VVicleſiſtes, leſquels l'aduerſaire agence & couche cõme il lui plait. Le premier, que noſtre Seigneur redargue les Iuifs de ce qu'ils ornoyent les ſepulchres des Prophetes. Le ſecõd, qu'es ſepulchres des saincts ne ſont les corps ni

les ames, mais seulement les cendres d'iceux. La responſe qu'il fait au 4. chapitre de ſon diſcours à ces deux argumens le ſurprend & condamne. Il ramaſſe diuers teſmoignages des anciens, pour prouuer que le Seigneur ne condamne pas les Iuifs de ce qu'ils paroyent les ſepulchres des Prophetes, mais de ce qu'ils n'enſuiuoyẽt pas ceux aux tombeaux deſquels ils faiſoyent honneur. Donques eſtant prouué que les Papes & leurs adherans n'enſuiuent ni en doctrine, ni en diſcipline, & mœurs les Apoſtres S. Pierre & S. Paul & autres ſaincts, dont ils font adorer les teſtes & autres pieces de leurs corps & habillemens : s'enſuit qu'ils encourent la malediction du Seigneur, comme imitateurs de ces meurtriers qui paroyẽt les ſepulchres des ſeruiteurs de Dieu, auſquels ils ne reſſembloyent nullement en vie ni en doctrine, ains perſecutoyent icelle doctrine en la perſonne de Ieſus Chriſt & de ſes Apoſtres, comme les Papes ont fait en ces derniers temps & continuent de faire à l'endroit de tous ceux qui leur reprochent le meſme que Chriſt a fait à leurs predeceſſeurs. Au reſte ceſte hypocriſie laiſſant en arriere la doctrine des Prophetes & Apoſtres contenue es liures du vieil & du nouueau Teſtament, pour faire vn infame & ſacrilege trafique, amuſant les ames à ce qui ne peut les inſtruire, redarguer ni conſoler, eſt proprement condamnee par noſtre Seigneur, & auiourd'hui par ceux qui parlent

ſous

ſous le ſupport de ſa grace en ſon Egliſe. Ce que Bellarmin produit de S. Hieroſme ſur le 23. chap. de S. Matthieu ſoit conſideré par le lecteur pour voir de plus en plus la ſuffiſance de ce Ieſuite: *Sainct Ieroſme dit que les anciens Iuifs auoyent par orgueil tué les Prophetes: que leurs ſucceſſeurs par orgueil & par ambition auoyent baſti les ſepulchres d'iceux, & par conſequent auoyent en ce fait approuué les œuures de leurs Peres.* Et ie di aux diſciples de Bellarmin: Vous auez par orgueil, ambition, impoſture auarice, tiré des ſepulchres les corps des ſaincts & autres comme bon vous a ſemblé, pour faire adorer les Reliques de ceux dont vous meſpriſez la doctrine comprinſe en l'Eſcriture des Prophetes & Apoſtres: aprouuant en voſtre fait les œuures des perſecuteurs de l'Egliſe.

Au ſecond argument des VViclefiſtes Bellarmin reſpond, que la memoire des Saincts ſe trouue du moins en leurs ſepulchres. Il ſe ioue ſur le mot de memoire: car approchant de ces tombeaux on n'y trouue plus rien. Les pilleurs de ſepulchres y ont eſté, qui en ont raclé la memoire, l'enleuant en leurs chaſſes, fiertres, caiſſes, monſtres, & autres coffres où ils ont enclos leur proye, pour en vendre la veuë, & les faire baiſer & adorer aux pauures abuſez. Il replique que les ſepulchres des Saincts ſont appellez memoires preſques ordinairement par les Anciens. Voire dautant que leurs corps ou reliques y eſtoyent en-

clos : & que les violateurs de cœmitieres & Bellarmin leur aduocat n'eſtoyent pas encores montez du puits de l'abyſme. Ce qu'il adiouſte que la memoire des Saincts eſt honorable eſt vrai, entant que leurs eſprits glorifians Dieu au ciel ſont reconus de nous eſtre du rang des eſleus de noſtre commun pere celeſte, & que leur foy, charité, repentance, eſperance iointe à la ſaine doctrine qu'ils ont enſeignee eſt enſuiuie & acceptee des ſuruiuans : au regard deſquels ceſte memoire honorable en ſoi, ne ſert qu'à condamner la ſuperſtition execrable de ceux quiles mettent en laplace du Mediateur de l'Egliſe. Et quant à leurs corps, lamemoire en eſt honorable, non pas pour en prendre occaſion d'Idolatrie, les adorant & cerchant des pardons de pechés en la veuë, en l'attouchement & baiſement d'iceux, ou de la matiere qui les coure: mais les laiſſant en leur repos iuſques au iour de la reſurrection. Eſcoutons vne autre ſubtilité Ieſuitique. Le Prophete Eſaie au chap. 11. dit que *le ſepulchre de Chriſt ſera glorieux : toutesfois ni l'ame ni le corps de Chriſt n'eſt point maintenant au ſepulchre.* Nous parlions des Reliques des saincts arrachees des tombeaux, deſpecees, tranſportees, troquees eſparpillees à l'appetit des porteurs de Rogatons: & Bellarmin nous remeine à ces ſepulchres violez & vuides. Il eſtoit queſtion des os des vrais saincts, & de la diſtinction & ſeparation d'iceux d'auec les os des profa-

nes,

nes & des beſtes, meſlez parmi. Le Ieſuite nous veut faire vne nouuelle gloſe ſur le ſepulchre de Chriſt. Encores que quelques anciens entẽdent ce paſſage du Prophete, cõme s'il eſtoit queſtion du ſepulchre de noſtre Seigneur honorablement enſeueli, comme le 53. chap. du meſme Prophete & l'hiſtoire de l'Euangile le monſtre: ſi eſt-ce que la proprieté des mots, le ſens du texte, & la conference d'autres paſſages, comme 2. Chron. 6. 41. & Pſeau. 132. 8. monſtrent que par le repos ou requoi du Seigneur, dont eſt parlé en Eſaie, s'ẽtend l'Egliſe qui eſt la maiſon & habitatiõ de Dieu, ou bien ces mots peuuent eſtre prins, comme ſi le Prophete diſoit, qu'il y aura honneur (c'eſt à dire vie, ſalut & gloire eternelle) à ſe repoſer ſur le Sauueur de l'Egliſe. Mais quãd on accorderoit à Bellarmin, qu'il eſt là parlé du ſepulchre glorieux de noſtre Seignenr, ie dis qu'il a eſté glorieux tãdis que ſon corps y a repoſé: qu'apres ſa reſurrection, les Apoſtres ni autres fideles ne ſe sõt point agenouillez deuant ce ſepulchre, n'y ont point fait d'adorations, ni allumé des torches, ni chanté & barbotté: ains ayant adoré le Seigneur mõtant au ciel ont vacqué puis apres à leur charge: qui ne ſe rapporte nullemẽt à l'adoration d'aucune Relique, moins à faire porter à Rome de la pierre du ſepulchre, ou de la terre de Ieruſalem. Bellarmin adiouſte, qu'õ trouue es ſepulchres des Saincts vne moitié d'eux, c. la matiere animee par les eſprits des Saincts &

qui le sera encore au dernier iour. Mais Bellarmin se moque : car il deuoit laisser les corps des saincts en leurs sepulchres: & s'entretaille en nous disant qu'on trouue tels corps en leurs tombeaux: car des long temps on a troublé leur repos, renuersé leurs honorables couches, pour profaner & souïller les temples & membres du S. Esprit, entant que les adorateurs de Reliques l'ont pretendu faire. Que Bellarmin procure que les os & autres pieces des saincts soyent ensepulturés honorablement: & lors on lui dira qu'il parle de sens rassis.

Il s'escrime puis apres de pieds & de mains contre Caluin, & laissant la multitude des argumens disposez en l'aduertissement que ce docte Theologien a publié du grand profit qu'il y auroit à faire vn Inuentaire des Reliques, s'attache à cinq articles : & se promet victoire , apres auoir tiré quelques coups en l'air, voyons si c'est auec le succés qu'il s'imagine.

Caluin dit que chascun confesse que ce qui a esmeu nostre Seigneur à cacher le corps de Moyse, a esté de peur que le peuple d'Israel n'en abusast, en l'adorant: & qu'il conuient estendre ce qui a esté fait en vn sainct à tous les autres, veu que c'est vne mesme raison. Bellarmin respond premierement , que Moyse n'est pas encores mort, mais a esté transporté auec Henoch & Elie. Puis voyant que cela est refuté par le texte expres du Deuteronome, cha.

me, cha. 34. v. 5. il se desdit, & flestrit S. Hilaire, S. Ambroise, Gregoire Nyssene en les presentant pour tesmoins, puis les reiettant. Ce qu'il allegue secondement de Philo en la fin des liures de la vie de Moyse, n'est qu'vne vaine desmarche. Caluin dit que le Seigneur a caché le corps de Moyse, afin qu'on n'en abusast en l'adorant. Philo deuine que ce sepulchre a esté si magnifique que nul homme n'a esté digne de le voir. Laissant telles speculations sans fõdement : tant y a que ce sepulchre, de la structure, matiere & lieu duquel nous ne sçauons rien, & n'en voulons rien sçauoir, puis que Dieu l'a caché, demeura inconu iusques à present. Dont Bellarmin conuaincu, & voyant que le bouclier de Philo ne peut parer aux coups de la verité, le iette au loin, & dit que vrai-semblable est ce qu'escrit Chrysostome en la 5. Homelie sur S. Matthieu que le corps de Moyse fut caché, de peur que les Iuifs ne l'adorassent en lieu de Dieu. Chrysostome dit que les Iuifs laissoyent Dieu pour s'arrester à Moyse, cuidant que de lui procedoyent leurs biens, & que s'il les eust introduits en Chanaan, leur impieté fust venue au comble. Bellarmin sentant que Chrysostome lapidoit les adoreurs de Reliques par telle sentence a donné vne entorce au passage de ce Docteur ancien, pour faire acroire qu'il y a difference entre l'idolatrie qu'eussent peu commettre les Iuifs, & celle des Reliqueurs. Mais tout reuiẽt à vn. Car si les Iuifs eussent mis Moyse en la

place de Dieu, adorant ſes Reliques: il s'enſuit que ceux qui adorent les reliques des autres ſeruiteurs & ſeruantes de Dieu, les mettent en la place de Dieu, & pourtant ſont execrables idolatres. Vous voyez, Lecteur, que gaigne Bellarmin voulant combatre la verité: il s'enferre ſoi-meſme, comme ce qu'il adiouſte encore le monſtre, diſant qu'il y auoit danger voirement qu'apres ſa mort ils ne l'adoraſſent comme Dieu: ce qu'ils ne pouuoyent faire en ſa vie, durant laquelle il les auoit ſoigneuſemẽt exhortez d'adorer Dieu duquel il eſtoit ſeruiteur. Bellarmin imagine que les Iſraelites ſous Ioſue eſtoyẽt des troupes d'Ateiſtes, qui euſſent fait de Moyſe vn Dieu. C'eſt meſcham mẽt degrader l'Egliſe de Dieu, en laquelle il y a eu des Idolatres qui ont adoré le veau d'or d'Aaron, ceux de Dan & Bethel, & les images de pluſieurs peuples idolatres. Mais qu'ils ayẽt eſtimé que ces veaux ayent eſté l'Eternel, le Dieu d'Abraham & des autres patriarches: ceux là ſont vrais veaux qui le croyent. Et quant aux vrais fideles meſlez parmi ces Idolatres ils ſe ſont oppoſez ſelon le deuoir de leurs charges à telles confuſions: les particuliers ont gemi, & ſe ſont contenus en bon deuoir, comme l'hiſtoire ſaincte le monſtre. Il y auoit danger donc que le corps de Moyſe ne fuſt adoré, nõ pas comme ſi ce corps euſt eſté Dieu, mais comme le corps d'vn treſexcellent ſeruiteur de Dieu. Ce qui eut eſté idolatrer meſchammẽt. Auſsi dit on, Bellarmin, que les

Reli-

Reliqueurs n'adorent pas les testes & autres pieces de saincts, comme estimans que ce soit Dieu, mais croyans que tout ce que les Imposteurs leur presentent enclos en or, argẽt, verre, ou autre matiere, soit des Reliques de vrais saincts & sainctes, ils se prosternẽt & agenouillent deuant les Reliques, tout ainsi que deuant Dieu: en lieu que si ces Reliques leur estoyent cachees ils ne seroyent non plus Idolatres que les Iuifs au regard du corps de Moyse osté de deuant leurs yeux. Quant au Serpent d'airain, les Iuifs ne l'ont nullement adoré, ains seulemẽt regardé, comme portoit le cõmandemẽt expres du Seigneur, dõt le mystere est descouuert en l'Euangile. Pourtant Bellarmin se coupe disant qu'ils n'adoroyẽt point ce serpẽt d'adoration de latrie. Il n'a osé dire d'adoratiõ de dulie ou hyperdulie: car derechef il se fust enferré lourdement. Puis qu'il le dissimule, disons lui qu'il inuente de sa teste ceste distinction, sur tout au regard de ce serpent. Et quant à la refutation entiere d'icelle, les Theologiens de nostre temps ont monstré la vanité d'icelle en la dispute des Images & de l'inuocation des saincts. Vne autre cauillation paroit en ce que Bellarmin semble ne condamner l'idolatrie des Iuifs autour du serpent d'airain du temps d'Ezechias, sinõ pource qu'ils adoroyent ce signe qui ne faisoit plus de miracles. On m'auoit dit que Robert Bellarmin estoit le premier entre les Docteurs Papistiques & Iesuitiques. Si ainsi est,

i'eſtime les autres miſerables & merueilleuſement ſtupides de tant magnifier vn tel precepteur. Qui lui a dit que le ſerpent d'airain ait iamais fait miracles? Que lui & tous ſes diſciples liſent & reliſent tant qu'ils voudront l'hiſtoire eſcrite au 21.chap.des Nombres ils n'y trouueront rien de cela. Ce n'eſtoit pas la veuë de la piece d'airain mais le cõmandemẽt de Dieu portant qu'on regardaſt ce ſigne propoſãt le Meſsias qui deuoit eſtre crucifié pour nous deliurer de la morſure de Satan le ſerpẽt ancien. Attribuer au ſigne ce qui n'apartient proprement qu'à la choſe ſignifiee, c'eſt idolatrie. Apres que les Iſraelites eurent eſté gueris des ſerpens bruſlans, celui d'airain eſt demeuré entre les vſtencilles du tabernacle &du temple,comme aucuns eſtiment,ſans que les Iſraelites en ayent fait monſtre, dont aparoiſſe qu'vn peu auant Ezechias, lequel le fit mettre en pieces,à cauſe de l'abus. Et quãd nous accorderions à Bellarmin ce qu'il dit,cela combatroit encores de plus pres l'idolatrie autour des Reliques. Car ſi ce bon roy a briſé vne ſi noble Relique qui auoit eſté faite & dreſſee par le commandement de Dieu,pource que lon idolatroit apres: combien plus les Rois & Princes qui ſe diſent Chreſtiens ſont ils obligez de faire(du moins)cacher en terre tante Reliques qui n'ont fait miracles quelconques, arrachees des ſepulchres en deſpit de l'ordonnance de Dieu, & autour deſquelles ſe commettent infinies idolatries forcenees

nees, parmi leſquelles y a tant de profanes & honteuſes Reliques? Bellarmin adiouſte encor vn plaiſant ſubterfuge: car penſant ſatisfaire à l'obiection qu'il y a meſme danger es reliques des Saincts: il reſpond que les Iuifs eſtoyent fort enclins à idolatrie: Secondemẽt qu'on n'a iamais ouy dire qu'entre les Chreſtiens aucun ait deferé aux Reliques l'honneur deu à Dieu: tiercement, qu'il y a touſiours des docteurs pour enſeigner au peuple quel honneur il faut faire aux Reliques. Non ſeulement les Iuifs, mais les Chreſtiens ont eſté enclins à idolatrie, teſmoin la Papauté, apres beaucoup d'hereſies anciennes, dont Epiphanius & autres font mention. Et ce que Bellarmin ſuppoſe qu'apres le retour de Babylone Dieu orna les ſepulchres de quelques Prophetes de pluſieurs miracles, & eut pour agreable l'honneur qu'on faiſoit à leurs os, c'eſt vne tradition Rabbinique deſtituee de teſmoignage, & indigne d'eſtre auancee par vn qui ſe dit Theologien. Au reſte, c'eſt vne reigle auoüee de tous: qu'il faut oſter aux idolatres leurs idoles. Les Iuifs ont idolatré apres le ſerpent d'airain. Le bõ Roy Ezechias l'a briſé pour oſter l'occaſiõ & la matiere d'idolatrie. Ceux qui ſe diſent Catholiques commettent idolatrie autour des reliques. Il leur faudroit dõc du moins cacher telles occaſiõs: & c'eſt aux Princes Chreſtiẽs à le faire, ou à en reſpondre à Dieu. Quãt au deuxieſme poinct, Bellarmin ne peut dire que l'honneur fait aux

reliques auiourd'hui ſoit autre choſe que ce qu'eux appellent deuotion, religion, & ſigne de bon Catholique. O tout cela n'eſt point honneur ciuil, ains c'eſt vn honneur religieux, comme s'agenoüiller, & ioindre les mains deuant elles, les appliquer ſur les malades, porter en proceſsiõ & ſe proſterner deuãt, eſtimer que benediction tãt corporelle que ſpirituelle ſe peut enſuiure en les viſitãt deuotemẽt, croire qu'en la veuë adoration & attouchement d'icelles y a gain de pluſieurs cẽtaines & milliers d'ans de vrai pardon. Tel honneur n'apartiẽt aux creatures, ains au Createur. Quãd dõc Bellarmin dit tout le cõtraire de ce qui ſe void en tãt de lieux auiourd'hui, c'eſt vouloir faire acroire à ceux qui ont bõne veuë qu'il eſt minuict àmidi. Si ces docteurs qui enſeignent au peuple la façon d'adorer les reliques, enſuiuẽt les enſeignemens de Bellarmin, & ſes diſtinctiõs de latrie, dulie & hyperdulie, leur inſtruction n'eſt que deſtruction: leurs eſcrits ſont autãt d'outrages cõtre la verité: la fin ſera cõfuſiõ pour eux deuãt la face de celui qui leur crie par sõ Prophete, *qui a requis cela de vos mains?*

Caluin adiouſtoit, *encores que nous laiſſiõs là les Saincts, auiſons que dit S. Paul de Ieſus Chriſt: car il proteſte de ne le conoiſtre plus ſelõ la chair, apres ſa reſurrection: admoneſtãt par ces mots que tout ce qui eſt charnel en Ieſus Chriſt ſe doit oublier & mettre en arriere, afin d'employer & mettre toute noſtre affection à le cercher & poſſeder ſelon l'eſprit.*

Bellarmin reſpõd que Chryſoſtome, Theodoret &

ret & autres anciens expoſent ce paſſage ainſi, que ſi nous auons quelquesfois conu Chriſt mortel & paſsible, nous ne le conoiſſons maintenant ſinon immortel & impaſsible. Chryſoſtome traitant ce qui eſt eſcrit au 5. ch. de la 2. aux Cor. dit que nous ne conoiſſõs plus Chriſt ſuiet aux affections qu'il auoit prinſes auec ſa nature humaine pour nous, ſans peché : Et Caluin ne dit autrechoſe: car ce qui eſtoit charnel en Chriſt, comme boire manger, eſtre veſtu d'habillemẽs periſſables, ſuer, ietter des larmes, &c. eſt aboli par la glorification de ſon corps. Nous ne le conoiſsons donc plus ſelon cela : ains le deuõs contempler de l'œil de foy au ciel. Et quant à ſes habillemens & autres marques exterieures de ſa nature humaine, comme les Euangeliſtes ne nous ont iamais arreſté à cela deuant ſa reſurrection moins l'õt-ils fait apres. Nul d'eux ne no' dit de quelle ſtature & couleur il eſtoit, ils ne parlent ni de la teinture ni de la façõ de ſes habillemens, on n'y rẽcontrera pas vn trait de commandemẽt ou d'exẽple deuant ni apres ſa reſurrectiõ qu'on ait fait reſerue d'aucune piece de ſes veſtemens en quelque tẽps que ce ſoit de ſa vie. Sur quoi ſont fondés ceux qui ont recueilli ces larmes, ces ſueurs, ce ſang, ces cloux, ces morceaux de bois, &c. qu'ils reſpectent plus que la voix & doctrine du fils de Dieu reſonnãte ſi haut en l'Euangile ? Qu'ils nous alleguent quelque choſe de S. Iean, de ſainct Pierre, de ſainct Paul; des autres trois Euangeliſtes : &

qu'ils ceſſent de nous preſenter leurs ſonges & menſonges. Ce que nous diſons de Ieſus Chriſt, no' le diſons de la biẽheureuſe & ſaincte vierge ſa mere, l'humilité, la foy, les vertus de laquelle nous liſons: non point la façon de ſes habillemẽs, ni ſes pourtraitures: moins encore que l'Egliſe ait cõmãdé qu'on en fiſt des tableaux, qu'on cerchaſt ſes cheueux, qu'on lui demãdaſt de ſon laict pour en emplir des fioles, qu'on ſerraſt ſes pignes, & qu'on fiſt acroire que l'ange Gabriel eſtoit entré en la chãbre d'icelle par vne feneſtre de marbre. Bellarmin en lieu de conſiderer ces choſes nous accuſe, cõme ſi nous ne pẽſions qu'à la nature diuine de Ieſus Chriſt: puis ſe condamnãt auouë que Caluin ne parle de rien tant que de la mort & paſsion de Ieſus Chriſt. Que veut ceſt hõme? Il dit, il ſe deſdit en chaſque page: accuſe, excuſe: & ne fait que combatre ſoi-meſme. Il penſe (dira quelqu'vn) que parler de la mort du Seigneur ſoit le conoiſtre ſelon la chair. C'eſt s'equiuocquer: car le benefice de noſtre redemption eſleue nos ames à Dieu par deſſus le monde: & quãd nous inuoquons Ieſus Chriſt pour Sauueur, nous n'adorons ni les clous de fer qui l'ont percé, ni la couronne deſpines qui par opprobre lui a eſté miſe ſur la teſte, ni le bois auquel il a eſté attaché: nous adorons en repentance & foy ce Dieu-homme aſſis à la dextre de ſon Pere par deſſus les cieux, & lui rendons graces en humilité de cœur de ce que par le merite de ſon obeiſſance au ſacrifice

crifice de soi-mesme il nous a acquis redemption eternelle. Le fer, le bois, ni nulle chose perissable n'a part à vn si grand prix. S.Pierre nous aprend cela au 1.cha. de sa premiere epistre. Et S.Paul qui ne portoit point de reliques mortes, ni des crucifix de bois en sa manche, conoissoit Iesus Christ crucifié, le faisoit contempler tel aux yeux des fideles. Nous desirons l'ensuiure, & ne pensons pas que ceux soyent sobres & sages, qui pretendent enseigner l'Eglise autrement qu'il n'a fait. Il n'a point conu Christ selon la chair: il a dit que le Royaume de Dieu ne cõsistoit en choses exterieures. Il n'a point voulu qu'on condamnast les Chrestiens non superstitieux: à quel propos donc Bellarmin ose il accuser de heresie ceux qui se cõtẽtẽt d'adorer au ciel le crucifié nõ pas des eſclats de bois, de fer & des espines ramassés en terre? Il pẽse estre biẽ couuert alleguãt que le sacremẽt de l'Eucharistie est institué en memoire de la passion du Seigneur. Il veut inferer que no' conoissõs Christ selõ la chair, puis que nous la voyons & mangeõs. Ouy, des yeux & des dẽts de la foi, cõme toute l'antiquité orthodoxe, entẽdant bien la doctrine de Christ & de S.Paul, la creu & enseigné. Mais le pain & le vin qui sont les signes sacrez en l'Eucharistie ne nous ramẽtoyuẽt autre chose que la mort du Seigneur & le fruict d'icelle. Nous disent à l'oreille & aux yeux de l'ame, *Sursum corda*, les cœurs au ciel, & nous respondons, Oui nous les y auons esleués au

Seigneur, lequel nous cerchons, où sa verité promet que nous le trouuerons. Il n'y a riẽ de charnel en tout ce mystere qu'à la fausse imagination des vieux & renouuellés Capernaïtes. Bellarmin pense encore nous renuerser des cornes de son dilemme, adiouſtant, Nous pensons ou nous ne pensons pas aux benefices de Dieu. N'y penser pas, c'est ingratitude, condamnee par le S. Esprit: y penser, c'est auoir deuant les yeux l'incarnation, la natiuité, la mort & passion du Seigneur. Quoi donc? Bellarmin cuide-il que nous n'auons souuenance de ces choses, sinon qu'on nous monstre vne feneſtre de marbre par où l'ange entra en la chambre de la Vierge, des plumes de ceſt ange, du foin de la creche de Bethlehem, du laict de la Vierge, vne chemisole d'enfant, vne robe d'homme faite à quelque nouuelle mode, des cloux de fer, des esclats de bois, & de pierre, & autres telles Reliques? Les Euangeliſtes nous monſtrent & font comprendre Ieſus Chriſt & ſes benefices, ſans nous monſtrer rien de telles Reliques, de la reſerue deſquelles ils ſe taiſent du tout. L'Egliſe es actes des Apoſtres n'a rien ſceu de tout cela. Et quant a-elle eſté mieux enſeignee, qu'alors? Et quand a-elle plus conu Ieſus Chriſt que quand elle n'a rien veu de telles Reliques.

Le 3. argument eſt que l'adoration des Reliques ne peut eſtre nommee que ſuperſtition & ſeruice volontaire, inuenté par les hõmes. Pour prouuer le contraire Bellarmin oppoſe

ce

ce qu'il a parauant allegué des passages de l'Escriture au commencement de son 3. chap. que nous examinerõs. Car tous les exẽples qu'il y allegue ne prouuẽt que la sepulture des corps Saincts, dont nous sommes d'accord: & requerons au nõ de Dieu que cela se face encore auiourd'hui. Bellarmin dit dauantage que l'Escriture aprouue l'adoratiõ du sepulchre & des frãges de la robe du Seigneur: ce qu'on lui nie formellement, & ne le sçauroit prouuer par les Euangelistes: non plus que par le liure des Actes des Apostres l'adoration de l'ombre de S. Pierre, ni des linges de S. Paul. Et c'est tresmal argumenté: La femme touchant la robe de Iesus Christ viuant, les malades portez à l'ombre de Pierre preschant Salut & vie en Christ, & à qui l'on imposoit quelques linges de Paul Apostre doué du don de miracles, entant qu'Apostre de Christ, ont esté gueris: Il s'ensuit donc qu'il faut adorer la robe, les linges de Christ & de S. Paul. L'Euangeliste dit que nostre Sauueur sentit que vertu estoit sortie de lui, & adiouste que la foy de la femme lui auoit causé deliurance. Si Bellarmin pense que ce soit de la robe, & non de Iesus Christ Dieu-hõme qu'est procedee ceste vertu: il adore la creature au lieu du Createur. Il repliquera que la fẽme a touché la robe. Voire, dautant que pour le soulagement de sa foy, elle a voulu toucher la robbe de celui, qu'elle auoit ia touché de la main de son ame: estant guerie en son cœur auant que le-

ſtre en ſon corps. Quant à l'ombre de S. Pierre, elle a ceſſé d'eſtre en la ſorte que S. Luc deſcrit depuis le paracheuement de la courſe du S. Apoſtre. Autant en diſons nous des linges de Sainct Paul. Bellarmin confond les viuans auec les morts, ſepare les habillemens d'auec ceux qui les ont portez, attribue à ce qui perit ce qui n'apartient qu'à la ſeule puiſſance de Dieu, eſtend le miniſtere des Apoſtres, & le don perſonel à eux conferé pour la gloire de Chriſt, à des reliques, de la pluſpart deſquelles Caluin lui monſtre les euidentes fauſſetés ſans que Bellarmin ni ſes ſemblables puiſſent en droite conſcience & verité diſcerner les ſuppoſees d'auec les receuables qui doiuent eſtre ſerrees encore plus que le corps de Moyſe, afin que lon n'en abuſe plus, comme lon a trop fait. Apres cela Bellarmin nous dreſſe vn proces en Grammatique, diſputant de la ſignification du mot Grec, ἐθελοθρησκεία, qu'il nie ſignifier *ſeruice volontaire*, c'eſt à dire, non commandé de Dieu, mais commandé par les hommes: ains maintient que c'eſt vn ſeruice ſuperſtitieux, ou vne fauſſe religion, comme l'expoſe Sainct Hieroſme: Il ſeroit aiſé de monſtrer que Bellarmin pædantize ineptement: ſuffit le renuoyer aux dictionaires Grecs, & à Suidas qui dit, ἐθελοθρησκεῖ, ἰδίῳ θελήματι σέβει τὸ δοκοῦν. Si Caluin ou quelque autre commettoit telles impertinences, comment ſeroit il ſifflé es eſcholes des Ieſuites? Et qu'eſt la ſuperſtition & la fauſſe

fauſſe Religion autre choſe qu'vn ſeruice volontaire, non commandé de Dieu, mais de la volonté humaine laquelle adore ce qui lui plait ? Que Caluin ait ſuffiſamment prouué que le ſeruice des Reliques eſt ſuperſtitieux & faux, ſon liure en fait foy, contre Bellarmin & tous les Ieſuites, trop tard venus pour y pouuoir reſpondre.

Au quatrieſme argument où Caluin monſtre qu'il y a non ſeulement danger d'Idolatrie, mais qui pis eſt idolatrie tout-cuidente & inſupportable en l'adoration des Reliques: ce qu'il prouue par treſgrand nombre d'exemples: Bellarmin reſpond que telle adoration deteſte toute idolatrie, pource que les martyrs ſont morts afin de deſtruire l'idolatrie: or quiconque adore les reliques d'vn martyr, il monſtre la ioye qu'il a de l'idolatrie deſtruite: & applique à cela le verſet du pſeau. 97. chanté par les fideles en tranſportant les os de Babylas. Arreſtons nous à ceſt exemple. Les Chreſtiens en remuant les os de Babylas par ordonnance de l'Empereur, n'en firent pas des Reliques pour les adorer, ains les remirent honneſtement en terre. Si Bellarmin euſt alors veſcu, il euſt dit, Ne les enterrez point, mais les enchaſſez & adorez. On ne l'en euſt pas creu: car les Chreſtiens euſſent dit, La confuſion que nous ſouhaittons aux idolatres tomberoit ſur nous. Si l'on enterre derechef tous les os tirez des ſepulchres, nous chanterons le meſme verſet que

les fideles du temps de Babylas. Ce qui pourroit nous retarder, est qu'il seroit comme impossible maintenant de discerner les fausses Reliques d'auec les vrayes. Si les prestres & moines n'eussent fait trafic & marchandise de tels pillages & voleries de tombeaux tant de Reliques dont ils s'engraissent seroyent pieça enseuelies & aussi peu conues que celles de Babylas. Pour excuser les cierges allumés autour des Reliques, Bellarmin no⁹ paist d'allegories qui ne sont receuables en disputes, disant que le feu est signe de ioye, de gloire & de vie, dõt les Saincts iouyssent, commandãs es cieux: & nous conferme tout cela par Herodiã au 1. liu. où il parle du feu que lõ portoit deuãt les Empereurs Romains. Nous demandons tesmoignages & exẽples de l'Escriture S. sans laquelle le babil de Bellarmin n'a point d'authorité vers nous. Et si l'õ reçoit en l'Eglise telles speculations, les elemens, & toutes choses composees d'iceux seruiront aux superstitions: & la Theologie sera finalement transformee en mythologie. Les Apostres & leurs vrais & prochains successeurs n'ont point allumé de cierges autour des morts: ains les ont mis en terre, & gardé la lumiere pour les viuãs. Ce qui a esté depuis prattiqué en diuerses Eglises ne prescrit riẽ à la verité Apostoliq; laquelle a cheminé en pl⁹ grãde simplicité, & les cierges de certains anciẽs n'estoyẽt pas soüillez d'idolatrie, cõme ceux des modernes. Le passage de S. Hieroſme parlãt des femmes qui allumoyent

des

des cierges en plein iour. (*Ie confesse*, dit-il, *qu'elles ont le zele de Dieu, non point selon science*) condamne Bellarmin qui l'allegue. Car zele sans science n'est non plus aprouué de Dieu que superstition. Et en ce qu'il restreint cela à l'opinion que ces femmes auoyẽt que les martyrs estoyẽt esclairez de tels cierges, il se monstre inepte, ne considerant pas que Vigilantius disoit par mocquerie, que ces allumeuses de cierges pensoyent que les martyrs fussent esclairez par tel moyen. Si Bellarmin est en opinion, que les femmes dont parle Vigilantius fussent si abesties, il a besoin qu'on l'esclaire lui-mesme alors qu'il semble estre plus esueillé. Il s'empesche fort puis apres à prouuer que sainct Hieroſme trouue fort bon qu'on allume des cierges aux sepulchres des martyrs : & ne prend pas garde, qu'il saute d'vn poinct de dispute en autre, & change la question. On demande, si en bonne conscience vn Chrestien peut adorer des os de morts, arrachez de leurs licts & sepulchres? Bellarmin en lieu de respondre categoriquement dit qu'vn homme particulier en l'Eglise trouue bon qu'on allume des cierges deuant leurs sepulchres. Et c'est vne fausse consequence de dire, Vn particulier aprouue les cierges allumez aux sepulchres des martyrs: ergo il faut en allumer deuant les Reliques qui sont mises en monstre. Cela sent le Sophiste, non pas le Chrestien ni le Theologien. Quant à ces cierges allumez

Chemnicius y respond au 3.cha. du deuxiesme traité comprins en ce recueil. Ausi à propos est ce que dit Bellarmin, qu'on allumoit des cierges en tout l'Orient, à la lecture de l'Euangile, & en portant les corps saincts en terre: ergo il faut adorer les Reliques auec les cierges allumez en main. S. Hieroſme teſmoin de Bellarmin diroit, Il faut enſeuelir les corps saincts non pas les adorer.

Il entremeſle le 34. Canon du Concile d'Eliberis condamnant ceux qui allumoyent des cierges en plein iour es cœmitieres, pource qu'il ne faut pas troubler les eſprits des treſpaſſez: & reſpond que ceſte ceremonie comme procedante des Payens, qui penſoyent que les corps morts euſſent quelque ſentiment, a eſté iuſtement condamnce par le Cõcile: mais qu'à preſent elle eſt receuable, ayant vn autre ſens, c'eſt aſçauoir ſignifiant l'immortalité des ames & la reſurrection de corps. Mais Bellarmin dit auoir aprins de Thomas que la Theologie ſymbolique n'eſt point argumentatiue. Et ſi des cierges allumez conferment l'article de l'immortalité des ames humaines, & la reſurrection des corps, qu'elle entree eſt donnee par Bellarmin à tous Athees & heretiques pour introduire tous les blaſphemes qu'ils voudront, & faire, comme-on dit es eſcholes, *ex quolibet quidlibet*? Mais ſi c'eſt gentiliſme & profanité d'eſclairer des corps enterrez, en penſant qu'ils ayent ſentiment, double eſt l'erreur qui allume des cierges aux os qu'il

ſçait

ſçait n'auoir point de vie. Les fideles treſpaſſez ne ſont pas enfans de tenebres voirement : mais la conſequence eſt fauſſe, & contient plus que ſon antecedent, de dire, Il faut donc allumer des cierges deuant leurs os & & des pieces de leurs habillemens. La lumiere, dont ils ſont enfans, eſt en la gloire celeſte, & Bellarmin eſt indigne du nom de Chreſtien, s'il eſtime que les eſleus de Dieu ſont enfans de lumiere, pource qu'on eſclaire leurs reliques auec des chandeles benites. Quelqu'vn de ſes diſciples nous expliquera quelque iour les myſteres de ſon maiſtre, leſquels ont beſoin de pluſieurs cierges allumez pour voir clair parmi les tenebres eſpaiſſes eſquelles ils ſont enfondrez.

Il n'eſt pas moins enuelopé au paſſage de ſainct Auguſtin au 34. liure des mœurs de l'Egliſe Catholique allegué par Chemnicius au 2. traité de ce recueil, au 3. Chapitre, Il en allegue ce que bon lui ſemble: & pour excuſe des nouueaux ſuperſtitieux, ſinges des anciens adorateurs de ſepulchres, dit que S. Auguſtin eſcriuit ce liure au commencement de ſa conuerſion. Soit: mais il n'a rien dit que verité, & s'il appelle ſuperſtitieux ceux qui adoroyent les ſepulchres es vogues & pelerinages de diſſolution, que diroit-il s'il voyoit les pelerins & coureurs de la papauté, qui adorent les reliques des beſtes, pourueu qu'vn moine y attache vn billet, & die d'vne maſchoire d'aſne, que c'eſt le bras de quelque ſainct, & d'vne

pierre ponce que c'est la cerueille d'vn autre. Bellarmin poursuit disant que sainct Augustin reprend voirement ceste coustume, mais non comme idolatrie. Qu'il lise donc ce qu'il a oublié en ce mesme passage, & que nous repetons apres Chemnicius. *Gardez vous d'ensuiure* (dit sainct Augustin) *La troupe des ignorans, qui sont superstitieux en la vraye Religion.* Superstition & idolatrie sont sœurs. Il adiouste que la mere de sainct Augustin faisoit la mesme chose par deuotion: Quoi? gourmander & yurogner sur les tombes des trespassez? Ia n'auiene que nous croyons Bellarmin, & rapportions si mal telles pieces. Ausi se condamne-il sur le champ à l'amende, disant que les clercs de sainct Ambroise empescherent ceste bonne mere de faire telle faute. Et quelle? Il ne faut pas l'entendre d'aucun excez au boire & au manger: mais de ce qu'elle apportoit là du pain & du vin: ceremonie reprouuee par les Ecclesiastiques de Milan, & à bon droit, comme sentant le paganisme, & laquelle toutesfois a esté renouuellee en partie le second de Nouembre à l'offrande faite tous les ans à la messe, qui se chante es paroisses ce iour là pour les trespassez. L'opinion qu'aucuns auoyent en ces temps que les viandes mises sur les tombes des trespassez estoyent sanctifiees par leurs merites n'ayant fondement quelconque en l'Escriture saincte, mais deriuee des superstitions payennes deuroit

uroit auoir esté enseuelie, non pas ramentue par le Iesuite, qui deuoit se souuenir que sainct Augustin dit au huitiesme liure de la Cité de Dieu, chapitre 27. que les meilleurs Chrestiens ne faisoyent point cela.

Le passage de l'epistre 42. à ceux de Madaure ne fait rien pour l'adoration des Reliques. *Vous voyez* (dit sainct Augustin) *que l'Empereur de Rome vient au sepulchre de Pierre pescheur, & s'y prosterne pour prier.* Il ne dit pas, pour tirer hors du sepulchre les os de Pierre & les adorer: ni pour prier Sainct Pierre. Si auiourd'hui le corps de l'Apostre sainct Pierre estoit enseueli en quelque temple en Angleterre ou Escosse, & les Chrestiens assemblez là se prosternoyent à genoux pour inuoquer le Seigneur, quand ce seroit sur la tombe de sainct Pierre, ils n'adoreroyent pourtant sainct Pierre, moins encores ses Reliques Ce que Chrysostome & sainct Hierosme disent de l'adoration des sepulchres des martyrs, se rapporte à l'adoration du Dieu des martyrs: autrement leur enseignement ne seroit orthodoxe, mais superstitieux & profane. Ils ont parlé selon l'vsance de leur temps, en telle sorte toutesfois qu'ils ont tousiours rapporté l'adoration à vn seul Dieu.

Le cinquiesme argument de Caluin proposé par Bellarmin est que la plus part des Reliques attribuees aux saincts & couuertes de leur nō, sont suppoſees, cōme S. Augustin s'en

eſt plaint au 28. chap. du liure du trauail des moines: & par l'experience confermee par les exemples contenus au premier traité. Bellarmin reſpond que ſainct Auguſtin parle des porteurs de rogatons: mais qu'il eſt queſtion des Reliques gardees es temples. C'eſt vne fallace de diuiſion. Qui adore les Reliques ſuppoſees par vn porteur de rogatons, lequel fera baiſer vne fiole pleine du ſang d'vn cheureau, diſant que c'eſt du ſang de Ieſus Chriſt, eſt idolatre, comme auſsi l'eſt celui qui adoreroit & baiſeroit ceſte meſme fiole dedans vn temple. Mais le Pape a canonizé celles des tẽples, dit Bellarmin: pourtant elles ſont vrayes. Il faut premierement que Bellarmin accorde les manifeſtes repugnances que Caluin propoſe en cela. Il n'y auoit que trois ou quatre clous à la croix de noſtre Sauueur: Caluin en marque quatorze. Que le Pape en deſigne trois ou quatre vrais, ſelon ſon imagination, & la reuelation de l'eſprit qui lui trote en la poictrine: & qu'il enuoye les onze autres chez vn forgeron, qui en face des mords de bride ou des fers à ſa mule, afin que ces pretẽdus Catholiques ne ſoyent plus idolatres: puis nous examinerons ſon iugement. Ceſt exemple ſuffira pour infinis autres. Et ce qu'il ſuppoſe que l'Egliſe pretendue Romaine a donné bõ ordre à cela, n'eſt qu'vne vaine ſuppoſition, redarguee par les exemples irrefragables propoſez par Caluin, & infinis autres qui confondroyent Bellarmin & ſes diſciples, ſi nous auions

uions la centieſme partie de l'Inuentaire des Reliques que les ſuppoſts du Pape font adorer tous les iours, dedans & dehors leurs temples, en Italie, France, Eſpagne, & autres pays, où ils dominent ſur les pauures conſciences.

Or ici i'exhorte les lecteurs de conſiderer ſi Bellarmin a eu iuſte occaſion d'appeller Caluin heretique, pour auoir parlé des Reliques en la ſorte qui eſt repreſentee au premier traité. Item, ſi c'eſt fait en homme qui veut auoir nom de grand diſputeur de deſchirer les eſcrits de ſon aduerſaire, ne reſpondant au principal, mais à ce qu'on penſe pouuoir deſguiſer & obſcurcir. Bellarmin cuidant refuter ce que Caluin obiecte de pluſieurs corps ou pluſieurs chefs ou bras d'vn meſme ſainct, penſe eſchapper par la diſtinction d'vne partie pour le tout: & allegue de Baſile qu'on tenoit certains Martyrs au nombre de quarante eſtre en diuerſes villes, où il n'y en auoit que des pieces. C'eſt vn eſchappatoire Ieſuitique. Si l'on dit, Le corps d'vn tel ſainct eſt là, il n'eſt point en autre lieu: la teſte de ſainct Pierre eſt à Rome, ce dit l'Inuentaire qui en a eſté fait: elle n'eſt donc point à Paris. Auſsi la ceruelle de ceſte teſte qu'on diſoit eſtre iadis à Geneue, ſe trouua vne pierre ponce: & que les preſcheurs & adorateurs de telle Relique auoyent eſté des eſceruellés. Les preuues enont eſté marquees à Bellarmin qui ne fait que s'enlacer en tergi-

uerſant. Il allegue encor de Theodoret, qu'on ne trouue gueres de corps entiers de Martyrs. Si cela eſtoit, il y a plus de mil ans, en quelle conſcience l'Inuentaire de Rome & autres nous diſent-ils, les corps de tant de Saincts ſont ici & là? Bellarmin pour reſolution dira qu'vn doigt ou vn pied ſera vn corps Sainct, & nous fera des grammatiques, phyſiques, & tranſſubſtantiations nouuelles. Pourquoy non? Lui qui eſt Preſtre peut faire (ce dit-il) d'vn morceau de pain vn Dieu: à plus forte raiſon, d'vn doigt ou d'vne maſchoire vn corps: & ſi ce n'eſt reellement, ce ſera nominatiuement. Vous ſemble-il pas, Lecteur, que ce patriarche des Ieſuites merite non ſeulement vn chapeau de Cardinal, mais meſme la couronne Papale, ayant ſi bien plaidé pour l'adoration des Reliques contre Caluin & les autres? Il ſe fortifie encor d'vn paſſage de Chryſoſtome, au liure Que Chriſt eſt Dieu, & en l'homelie trente deuxieſme ſur l'epiſtre aux Romains pour prouuer que le corps de ſainct Pierre eſtoit à Rome & à Conſtantinople, aſçauoir enſeueli à Rome, & quelques pieces à Conſtantinople. Mais le paſſage du liure deſcouure l'inaduertance de Bellarmin. *Les Rois, les gouuerneurs, les gens d'armes, laiſſant tout, accourent à Rome voir les villes, aux ſepulchres du preſcheur & du couſeur de peaux. Et à Conſtantinople nos rois tiennent à grand honneur que leurs corps ſoyent enſe-*

enſeuelis, non aupres des Apoſtres, mais hors de leurs temples, & que les Rois ſoyent huiſſiers des peſcheurs. Bellarmin & ſon imprimeur penſoyent à quelque autre choſe, quand ils ont fermé ſon traité des Reliques auec ce teſmoignage de Chryſoſtome, lequel n'y conuient nullement, comme le lecteur void de prime face.

Or Bellarmin non content d'auoir iniurié les morts, vifs & inuincibles aduerſaires de l'erreur combatu es deux traités de ce recueil paſſe outre, & adiouſte, *Au reſte, les Caluiniſtes bruſlent les Reliques des Saincts par tout où ils peuuent, & en iettent les cendres à val l'eau. Et c'eſt choſe remarquable* (dit-il) *que l'an mille cinq cents ſoixante deux les Caluiniſtes foüillerent es ſepulchres & en tirerent les corps de Sainct Irenee, de Sainct Hilaire, & de Sainct Martin, puis apres les bruſlerent, en ietterent les cendres en la riuiere, comme recite Surius: ce que au meſme lieu auoyent fait les Payens plus de quatorze cens ans au parauant aux corps d'autres Saincts: car ainſi que dit Euſebe au cinquieſme liure de ſon hiſtoire, chapitre troiſieſme, les Payens apres auoir bruſlé les coprs des Martyrs en ietterent les cendres dedans le Rhoſne. C'eſt afin que nous entendions combien grand couſinage il y a entre les Caluiniſtes & les Payens au regard de leurs ſacrileges & deſloyautés.* Ce ſont les propres mots de Bellarmin.

Ie pourrois reſpondre fort aiſément au

fol selon sa folie,& lui ramãteuoir en premier lieu ce que disoit iadis Thomas VValsinghã en l'histoire de Richard II. Roy d'Angleterre. C'est (dit-il) vn bõ argument tant en la forme qu'en la matiere: *This is à frier*: ergo *à lier*. C'est vn moine: c'est donc vn menteur. Surius,& Bellarmin apres, lui est vn moine, c'est donc vn menteur. Ou si en lieu du mot *Frier* ou frere, c. moine, on dit Pere: nous dirons, c'est vn moine Pere, c. c'est vn grand & effronté menteur. Ie pourrois lui dire qu'vn autre insigne calomniateur nommé Feuardent Cordelier, l'vn des renommés clairons de sedition durant la ligue en France, & qui est des premiers à maintenir l'horrible confusion laquelle s'y est veuë durant tant d'annees, en sa preface sur l'Irenee Latin, desment Surius au regard d'Irenee: & par consequent dire à Bellarmin qu'il accorde ses compagnons, auant que choquer la verité. Surius dit que on a bruslé le corps d'Irenee, Feuardent dit le contraire: Bellarmin se range à Surius, pour autant qu'il lui plait parler de feu & de cendres, & trouuer sa conformité des Payens & Caluinistes: ce qu'il ne pourroit faire quittant le mensonge du Chartreux Surius. Ainsi ce pauure maniaque empoigne tout ce qu'il rencontre, pour lapider ceux qui ont pitié de ses forceneries, & lui souhaitant plus de science qu'il n'en pense auoir, & quelque peu de bonne conscience. Ie pourrois lui dire qu'il confond (croyant l'ouy-

dire

dire d'vn menteur) les hiſtoires, penſant qu'on ait ietté dedans le Rhoſne les cendres des corps de ſainct Hilaire & de ſainct Martin, qui ſont (ce diſent aucuns) à Poictiers & à Tours villes ſur les riuieres de Clain & de Loire. Mais pour lui reſpondre vn peu plus expres, & faire voir ſon impudence Ieſuitique, ie di premierement qu'il propoſe vn menſonge manifeſte au regard des fideles de France & d'autres pays qu'à grand tort il appelle Caluiniſtes. Il s'eſt trouué durant les guerres ciuiles quelques ſoldats mal-auiſés & peu inſtruits qui ont fait aſſez rude guerre en certains lieux aux Preſtres, aux images & Reliques. Mais ni les Princes & Seigneurs, ni les autres perſonnes notables faiſans profeſsion de la Doctrine de l'Euangile, moins encores les paſteurs des Egliſes Chreſtiennes, n'ont aprouué, maisont condamné & reprimé tels deſordres: procuré que les Reliques ayent eſté cachees en terre: & ne ſe trouuera eſcrit aucun qui iamais ait aprouué tels exces. Bellarmin qui vint en France auec le Legat & autres ſuppoſts du Pape pour maintenir la Ligue, & entretenir les ſubiets en leur felonnie contre leur Prince ſouuerain apres Dieu, ſçait que les Ligueurs Papiſtiques ont eſpargné auſsi peu leurs propres temples, leurs dieux, leurs Reliques, que leurs compagnons & aſſocicez. Il a veu & approuué ce beau meſnage: au moins ne l'a-

il iamais condamné. La dessus il nous parle des Caluinistes. Mais ceux qu'il nomme tels, n'ont iamais fait à Lyon, ni à Poitiers, ni à Tours, ce dont Surius & Feuardent les accusent monachalement. Et quant à la conformité des payens auec les faux Chrestiens, disons en vn mot. Les Payens firent il y a quatorze cens ans vn massacre à Lyon, & ietterent les cendres des Saincts aual le Rhosne. Les Papistes sous les regnes de François premier & Henri deuxiesme ont bruslé infinis Martyrs du Seigneur, & ietté les cendres es riuieres & voiries. L'an mil cinq cens septante sous le regne de Charles neufiesme furent massacrés à Lyon plusieurs centaines de Chrestiens inuoquans Iesus Christ, leurs corps iettés aux poissons. A Poitiers & à Tours, combien de personnes ont esté cruellement mises à mort durant les premiers troubles? Nul ne l'ignore, non pas mesme Bellarmin. Et ce sont les adorateurs de Reliques qui ont fait ces meurtres horribles & execrables. Ie n'entre point en la consideration particuliere des circonstances de telles histoires. Seulement ie prie le lecteur de considerer ce que dit Eusebe des persecutions faites de son temps auec celles du nostre: pour dire puis apres verité. Ceux que Bellarmin surnomme ineptement & faussement Caluinistes ont esté persecutés & massacrés par leurs aduersaires entierement conformes en ce cas aux anciens

Payens:

Payens. Si l'on repreſentoit ici quelque abregé du recit des cruautés, ſacrileges & perfidies commiſes par les adorateurs de Reliques depuis quatre vingts ans, on verroit incontinent que Bellarmin equiuoque lourdement ſur le nom de Caluiniſtes, & qu'il deuroit parler de ſes adherans, qui ont tant de rapports auec les anciens perſecuteurs. Mais il le fait bon voir accuſer quelques inconſiderez qui ont enſeueli & caché des inſtrumens d'idolatrie, & ne point parler des ſacrileges & perfides qui ont par le fer, & les flammes, *bello & armis* (pour rencontrer ſur Bellarmin) oſté la vie à tant d'honnorables vieillards, à tant de ſages, vertueux & vaillans perſonnages, à tant d'honneſtes vefues, à tant de femmes & filles pudiques, à tant de petits enfans à la mammelle & aux ventres de leurs meres, pour aſſouuir l'Antechriſt & ſes adherans alterez de ſang innocent, & indignez de voir leur infame trafique deſcouuerte & deſcriee.

I'ai reſpondu le plus ſuccinctement qu'il m'a eſté poſsible aux allegations du premier & dernier chapitres du liure des Reliques de Bellarmin. En peu de mots i'expedierai le contenu es troiſieſme & quatrieſme: dautant que le deuxieſme traitté de ce recueil y ſatisfait. Quant aux Docteurs de Magdebourg, qui ont recueilli les Centuries de l'hiſtoire Eccleſiaſtique, iuſques

au 14. siecle apres la natiuité de Iesus Christ, Bellarmin employe tout le troisiesme chapitre, pour faire acroire qu'ils sont ennemis des saincts, les accusant de pecher contre le Sainct Esprit, pource qu'ils n'aprouuent tous les miracles recités par les anciens. Et pense qu'en faisant beaucoup d'articles & criant bien haut il renuersera tout. Ni ceux de Magdebourg, ni autres, qui sçauent ce qui est deu à Dieu, & l'estime en laquelle on doit auoir ses seruiteurs & seruantes, ne redoutent l'iniuste cẽsure d'vn moine audacieux: & à peine se trouuera il entre tant de suppostz du Pape aucun qui soit monté en ce degré d'impudence d'accuser quelque sien aduersaire de blaspheme contre le Sainct Esprit. Or remettant ces accusatiõs à la decisiõ du iuste iuge, ie di que tout ce que proposent ceux de Magdebourg ne tend qu'à monstrer ce que Chemnicius a traité bien amplement, asçauoir que les Reliques des Saincts doiuent estre laissees en repos, qu'il suffisoit aux anciens les ensseuelir honorablemẽt, qu'es transportemens de leurs os n'y a point eu d'adoration, comme elle se prattique auiourd'hui: brief que les defauts mesmes suruenus sur ceste article en quelques anciennes Eglises, sont aucunement supportables à comparaison des superstitions de la Papauté. Tout ce que Bellarmin produit contre eux ne prouue rien de l'adoration des Reliques, ni de tout ce seruice qu'on leur fait auiourd'hui. Et ce qu'il dit que le recueil des os de Polycarpe, esti-

mez

mez plus que l'or par ceux de Smyrne,& tant recerchez des payens pour les cacher & abolir,teſmoigne qu'on adoroit deſlors les corps Saincts,eſt vn menſonge deteſtable redargué par l'hiſtoire de ces temps là. Quant aux miracles recitez au 8.chap.du 22. liure de la Cité de Dieu, faits autour des ſepulchres & memoires des martyrs,ſpecialement de S.Eſtiene:s'ils ont eſté tous ſans illuſion quelconque (dont ie me rapporte à ce qui en eſt) ils n'ont ſerui qu'à confermer la verité de noſtre ſalut en vn ſeul Ieſus Chriſt, comme teſmoignent ces mots du texte touchant vn notable perſonnage nommé Martialis, grand ennemi de la Religion Chreſtienne,qui deuenu malade, ſon gendre eſtant venu au lieu où ſe faiſoit memoire de S.Eſtiene martyr, pria Dieu affectueuſement qu'il lui pleut illuminer l'entendement de Martial pour croire en Ieſus Chriſt.Ce gendre apres auoir acheué ſa priere ſur le ſoir,emporta quelques fleurs ſelõ qu'elles ſe rencontrerent ſur l'autel, & les mit ſur le cheuet de ſon beau pere,lequel le lẽdemain matin fit appeller les preſtres ou paſteurs de l'Egliſe, auſquels il declaira qu'il croyoit en Ieſus Chriſt,& fut baptiſé, depuis lequel tẽps iuſques à la fin de ſes iours il eut ſans ceſſe en la bouche ces dernieres paroles de S.Eſtiene, Seigneur Ieſus,reçoi mon eſprit. Mais il ne ſe trouue point que Martialis ait inuoqué S. Eſtiene,moins encore qu'il ait adoré les os d'icelui,ni fait tous ces agios Papiſtiques autour

des Reliques des Saincts. C'estoit à Bellarmin de prouuer cela, non pas à parler du peché contre le S. Esprit. Mais il a verifié le commun & veritable prouerbe, De iuge estourdi, briefue sentence. Si les prestres ou pasteurs des Eglises d'alors eussent voulu par tels miracles & autres declarez en ce chapit. inferer l'inuocation des Saincts, l'adoration des images & Reliques, comme ont fait ceux qui se sont appellez faussement leurs successeurs, sur tout au regard de la doctrine, c'eussent esté voirement illusions & miracles de mensonge comme Sainct Paul vse de ce terme au 2. chap. de la 2. aux Thessaloniciens, où il parle expressemẽt de l'Antechrist & de ses impostures, descouuertes sur tout en ces derniers tẽps. Car qui destourne les ames arriere de Iesus Christ maistre & sauueur de l'Eglise, pour les arrester à autre nom sous le ciel, il veut establir le mẽsonge. Et par le iuste iugement de Dieu, declaire en ce chapitre second des Thessaloniciens, & au treiziesme chapitre du Deuteronome, suruienent par fois des choses merueilleuses & extraordinaires, qui sont autant de pieges où tombent ceux qui reiettent l'amour de verité pour adherer à l'idolatrie & aux superstitions: A cela semblent auoir regardé ceux de Magdebourg, qui ne sont coulpables du peché contre le Sainct Esprit, encores qu'ils ne soyent pas disciples de Bellarmin, lequel se tourmente & plaind fort sur la fin de ce 2. chapitre qu'en la preface de la Si-

xieſme Cẽturie ceux de Magdebourg eſcriuẽt que ſix cens ans apres Ieſus Chriſt l'on a commencé d'inuoquer & honorer comme Dieu les os des morts : & que Caluin a dit que les Papiſtes ne ſe contentent pas d'adorer les ſaincts au lieu de Chriſt, mais qu'ils adorent auſsi les images, les os, les habillemens & les ſouliers des ſaincts. Et qui eſt-ce des Catholiques (dit Bellarmin) qui a iamais dit en ſes prieres & letanies, Sainctes Reliques, priez pour moi. Il penſe faire vn pont de paroles pour ſauuer ſes diſciples, & adiouſte qu'ils adorent Dieu d'vne façon, les ſaincts d'vne autre, qui eſt moindre : & les Reliques des ſaincts, d'vne autre encores plus baſſe. Mais ſçauroit-on faire plus d'honneur à Dieu que de s'agenouiller deuant lui, ioindre les mains, penſer obtenir & gagner pardon, approchant de quelque teſmoignage de ſa puiſſance, ſe cõfier en ſa vertu & bonté? Les papiſtes font-ils pas tout cela deuant les Reliques des ſaincts, & encores dauantage que tout ce qu'on pourroit dire de paroles? On ſçait que c'eſt de leurs paradis, de leurs chapelles, de leurs vogues, proceſsions, feſtes à baſtons, & autres deuotions. Il n'eſt point là queſtion de reuerence ciuile, mais d'inuocation, d'adoration, confiãce, & ſoumiſsion religieuſe: & d'applicatiõ de leurs reliques à toutes miſeres corporelles & ſpirituelles: dont nous appellõs à teſmoins les diſciples de Bellarmin, qui aurõt vn peu pl^s de cõſciẽce que leur maiſtre: Les anciẽs idolatres

ne disoyent pas qu'ils sacrifiassent leurs enfans à autre Dieu qu'à l'Eternel: & neantmoins le Prophete dit au pseaume 106. qu'ils les auoyẽt sacrifiez aux faux dieux de Canaan, c'est à dire aux idoles & aux diables. L'effect contredisant aux paroles, rend conuaincus & condamne d'hypocrisie ceux qui s'abstiennent de prieres idolatriques, & commettent audacieusement l'idolatrie mesme.

Tout ce que Bellarmin produit des anciens Docteurs au troisieme chapitre se rapporte à trois considerations. En la premiere sont cõprins cinq passages ou exemples de l'Escriture saincte touchant les os de Ioseph, le corps de Moyse, les os d'Elisee de l'hõme de Dieu, du temple de Iosias, & du sepulchre de nostre Seigneur: où derechef est peruerti le sens du texte d'Esaie, chap. 11. mais voyons comment tout cela s'accorde au poinct dont est question: Les os de Ioseph, le corps de Moyse, d'Elisee, les os de l'homme de Dieu, le corps de Iesus Christ ont esté honorablement enseuelis, & Dieu a monstré au sepulchre d'Elisee & de Iesus Christ, des tesmoignages de sa puissance glorieuse: Il faut donc adorer les Reliques des saincts. Que le Lecteur non passionné iuge quelle science & conscience Bellarmin apporte en ceste dispute. Il impute à Luther vn blaspheme, inuenté par quelque sycophante, & indigne de refutation. Et en lieu de prouuer l'adoration des Reliques nous parle des miracles faits par lui & par ses Apostres en

son

ſon nom, ce qui eſt changer la diſpute, & ſauter en vne autre : vice commun à tous les ſophiſtes & heretiques. La ſeconde conſideration comprend pluſieurs teſmoignages des anciens, qui ont parlé des Reliques quatre & cinq cẽs ans apres IeſusChriſt. Il y a beaucoup de choſes dites ſãs preuue d'Eſcriture ſaincte, qui toutesfois au regard du temps d'alors ſont moins exceſsiues qu'auiourd'hui. A quoi Chemnicius reſpond amplement au troiſieſme chapitre de ſon traité, comprins en ce recueil : & ces manieres de parler exceſsiues des anciens, s'eſlongnans peu à peu de la pureté des Egliſes qui auoyent eſté trois cens ans apres les Apoſtres, ne preſcriuent point à la verité precedente : ni ne fauoriſent non plus aux idolatries commiſes depuis quelques centaines d'annees autour de toutes ſortes de Reliques, tant y ait on deſcouuert d'impoſtures & de fauſſetez inſupportables, qui ont eſté voilees du nom de fraudes deuotieuſes, de bonne intention, de foi enuelopee de ſeruice diuin, de Religion & d'Egliſe Catholique. Les miracles faits ancienement aux ſepulchres, memoires & reliques des Martyrs ſeruoyent à conuaincre ces Reliques de paganiſme & confermer la Religion Chreſtienne : & lors on adoroit le Dieu des martyrs, non pas les ſeruiteurs, auiourd'hui les miracles alleguez par les adorateurs de reliques ſuppoſees, ſont illuſions & miracles de menſonge, deſquels on deſcouure la vanité, ſi toſt qu'on y prend tant

soit peu gardé, & conclurre, Dieu a fait des miracles aux sepulchres des saincts: il faut dõc adorer leurs Reliques: c'est vne conclusion aussi cornue que le bonnet d'vn Iesuite. Tant y a que Bellarmin fait grãd estat de telles subtilitez, ausquelles & semblables ie ne respõ par le menu, pource que c'est abuser de la patiẽce du Lecteur. I'en representerai briefuement cinq ou six eschantillons. Par tout où les anciens parlent d'honorer les Reliques des martyrs, Bellarmin infere que cela signifie toutes les ceremonies vsitees en la Papauté autour des Reliques: estendant autremẽt & plus qu'il ne faut le mot *honorer*. Il conuient (disent aucuns) receuoir & serrer en reuerence les reliques des martyrs: c'est à dire (selon la glose de Bellarmin) adorer toutes sortes de Reliques aprouuees du Pape. Dieu a fait miracles aux sepulchres des martyrs: il faut donc adorer toutes Reliques. Les corps des martyrs ont esté preseruez longuemẽt entiers: donc il faut les adorer.

La troisiesme consideration est de certaines raisons que Bellarmin allegue pour l'adoration des Reliques: de mesme estoffe que les eschantillons precedens. Marquons les sommairement, & que le Lecteur voye en quelle conscience Bellarmin accuse d'heresie ceux qui n'aprouuent pas ces sophismes puerils. Escoutons-le 1. Dieu a descouuert aux viuans les corps saincts: il veut donc qu'on les adore. Et ie di qu'il veut qu'on les enseueliſſe honora-

norablement afin qu'on n'idolatre apres, comme il cacha le corps de Moyse. 2. Les reliques des saincts ont esté honorablement transportees de lieu en autre par les anciens Chrestiēs: par consequent adorees. Ie le nie. 3. Les Reliques des saincts ont esté serrees sous les autels: donques adorees. Tout au contraire, si ainsi serrees, partant non adorees: & tous les passages que Bellarmin allegue des anciens, ne disent pas vn mot de l'adoration. On s'agenouilloit bien deuant les autels, non pas pour inuoquer les martyrs, moins encore adorer leurs reliques: mais pour adorer & inuoquer le Dieu des martyrs. Tel a esté le consentement de l'antiquité Orthodoxe: quoi que Bellarmin se tourne en tout sens pour persuader le contraire, abusant en mauuaise cōscience d'vn trait de Tertullian parlant de l'agenouillemēt deuant les autels de Dieu, au liure de la pœnitēce. Il ne dit pas deuant les autels ou reliques des saincts: & tout ce qu'il dit là, de là repentāce n'a pour obiect en sorte que soit les Reliques des saincts (ce seroit idolatrie) mais la iustice & misericorde de Dieu, qui seul pardonne les pechez aux repentans. 4. On a allumé des cierges & lampes du temps de S. Hieroſme, dedans les temples & lieux de deuotiō, il faut dōc adorer les Reliques: 5. L'Empereur Constantin a fait de grands & riches presens aux temples où estoyent les Reliques des Saincts: & des cierges allumez furent portez au transportement des os de Chrysosto-

me:il faut donc adorer les Reliques. 6. Au tẽple de S.Felix & de S.Pierre,y auoit des lampes allumees de iour & de nuict: il faut donc adorer les Reliques. 7. Voir le sepulchre & les Reliques d'vn sainct nous encourage à ensuiure sa doctrine & ses vertus: il faut donc adorer les Reliques. 8. Les corps des Saincts ont esté instrumens de leurs ames à toute bõne œuure:Dieu s'est serui d'eux pour faire miracles:ce sont gages de nostre protection,despouilles de nos bienaimez, trophees de ceux qui triomphent, designez à resurrection & gloire eternelle:il faut donc les adorer.

Vous auez,lecteur en, peu de mots les preuues de la profonde subtilité du Patriarche des Iesuites. Nostre Seigneur vous adresse par son S.Esprit à iuger sainemẽt de la presente controuerse:& vous maintiene en la droite intelligence & constante profession de sa verité immuable, manifestee es escrits de sez saincts Prophetes & Apostres:à sa gloire, & à vostre salut. Ainsi soit-il.

FIN.